



numéro 14

*L'Oreiller
du Roy*

www.morinie.com

Editorial

Ce 14^{ème} opus de *l'Oreiller du Roy* démontre une nouvelle fois la pérennité de nos "obscurs travaux". C'est avec plaisir que nous constatons chaque jour qu'ils servent à reconstituer d'innombrables parentèles où chacun peut s'approprier des cousinages dont ils ignoraient l'existence précédemment. Il en était ainsi pour Pierre Dupont ou Henri Lardeur ; il en sera évidemment de même pour les autres découvertes que nous avons mis en ligne : les Compagnons de la Libération Louis Cortot & Joseph Pécro. Nous sommes évidemment assurés que ce numéro y contribuera également avec la filiation d'Achille Bouchez et autres.

"Ceux qui n'échangent rien, ne deviennent rien."

Antoine de Saint-Exupéry

PORTRAIT

DE

M. L'ARCHEVEQUE DE CAMBRAI.

PRélat ton vrai talent est d'écrire des Fables,
Tes Romans sont sans prix, tes contes agréables ;
Mais ton esprit toujours rempli d'illusion,
S'égare à tous moments sur la Religion ;
Tantôt de Molinos tu produis les maximes,
Tantôt joint au parti qui permet tous les crimes,
Tu viens nous infecter du sens Molinien,
Qu'un grand Pape avant nous a cru Pelagien ;
Tantôt pour nous prouver un fait imaginaire,
D'Amelotte & d'Annat devenu plagiaire,
Tu dis, ce qu'ils ont dit, en mots éblouissants,
Et raisonne comme eux, en dépit du bon sens.
Souviens-toi qu'on t'a vû déclaré Fanatique
Par un Bref solennel du Siège Apostolique
Equitable, éclairé dans ses bons jugemens,
Il vient de censurer tes mauvais sentimens :
Je condamne après lui tes erreurs insensées,
Selon ton propre sens & tes propres pensées.
Puis qu'il ne peut errer dans les faits selon toi,
Je crois du fond du cœur ce nouveau point de foi.



Nos fidèles lecteurs voudront bien nous pardonner de ne pouvoir être en mesure de fournir de nouvelles "célébrités" plus régulièrement car, au lieu de multiplier les parentèles sans sources¹, nous veillons à travailler sur des documents vérifiables et non sur des travaux "de seconde main"² ...

Depuis plusieurs années, nous avons pu rassembler de nombreuses notes inédites sur quelques militaires ayant des origines audomaroises. Nous sommes heureux de partager ces parentèles qui ne manqueront pas de connaître toujours le même succès ; mais commençons plutôt par donner un camouflet à un mythe saugrenu dérivé des travaux de Roger Rodière.

Thomas DELVAUX

directeur de publication de l'*Oreiller du Roy*

Sommaire

- La "mythologie domestique" des Marcotte
- Familles de Compagnons : les Castier, ancêtres de Louis Cortot
- Inventaire du fonds Rodière
- Justice royale et généalogie (3^e partie) : la parentèle des Compagnons de la Libération
- L'ascendance d'Etienne Dubois à Rincq
- Note sur la famille Soinne

UN COLLOQUE ENTRE DEUX PARTICULES

DÉDIÉ A L'AUTEUR DES COULEUVRES

Quand de l'art poétique un pauvre extravagant,
Se croyant Despréau, vint te jeter le gant,
Te montrer l'Hélicon aux cimes élevées,
Le champ clos dans lequel, sans forces calculées,
Nul jôuteur ne pourrait y remporter le prix
Qu'aux très-rares vainqueurs Melpomène a promis.

Tu souris de pitié sans daigner y répondre;
Quelle gloire aurais-tu de vouloir le confondre?

Que peuvent, en effet, les cris d'un petit nain?
Je comprends, comme toi, que l'arme du dédain
Est celle qui convient pour écraser l'injure
Du petit avorton de la littérature,
Dont l'orgueil effréné défie sans raison
Ton génie lancé dans un vaste horizon,
Où tu peux voir parfois éclater la tempête.
C'est ce qui fait toujours la gloire du poète.
Par tes traits acérés que les méchants, blessés,
Hurlent de toutes parts : « Poète, c'est assez! »
Si ces vaines clameurs désarmaient ta colère,
Non, tu ne serais plus le chantra populaire.
Poursuis toujours ton vol et ton style mordant,
Ta rime très-aiguë et ton vers contondant.
Tes tableaux variés, toujours pleins de malice,
Sont comme un trait de feu stigmatisant le vice.
Démasquant sans pitié les fourbes, les méchants.
Ta mission me plaît; j'applaudis à tes chants.

Nous, sans présomption, sans haine, sans colère,
Nous pouvons avec lui croiser l'arme légère
Que le ciel nous donna dans des jours fortunés,
Que nous méconnaissions, si nos talents bornés
Dans l'étroite limite où lui veut nous restreindre,
Ne nous avaient pas dit : « Il n'est plus temps de feindre. »
La honte sur nos fronts imprimerait ses pas
Si devant ce défi nous ne nous montrions pas.

Ton adversaire est fort, et sa noble vaillance
A presque fait tomber nos cœurs en défaillance.
On n'en peut plus douter, son courage est patent,
Quoiqu'il n'ait pas compris ton style peu latent.
C'est vraiment malheureux qu'un aussi grand génie
Ne soit pas président de notre académie.

¹ ou – ce qui revient au même – avec une bibliographie fantaisiste ou "à paraître".

² Selon la très juste expression du professeur Gilles Deregnacourt en 2009. La justesse de ce jugement visionnaire se vérifie à chaque fois qu'un "généalogiste" (auto-proclamé) plagie nos recherches à partir des mêmes "obscur publications" qu'il prétend pourtant critiquer. Ses vociférations se retrouvent donc évidemment "sans fondement".

Oreiller du Roy

C'est sans fatuité que ce rare écrivain
Possède, comme on voit, le langage divin.
Nous, dont les facultés seront toujours percluses,
Nous avons méconnu ce favori des Muses.
Qui se serait douté que ce brillant flambeau
Dans notre siècle obscur remplacerait Boileau ?
Qui viendrait doctement nous apprendre l'idylle,
Eclipser Juvénal, Horace et puis Virgile,
Et que, pour nous montrer le chemin du succès,
Lui seul nous apprendrait à parler le français ;
A ne pas oublier le point et la virgule.
Tant de talent ne sied qu'avec la particule.

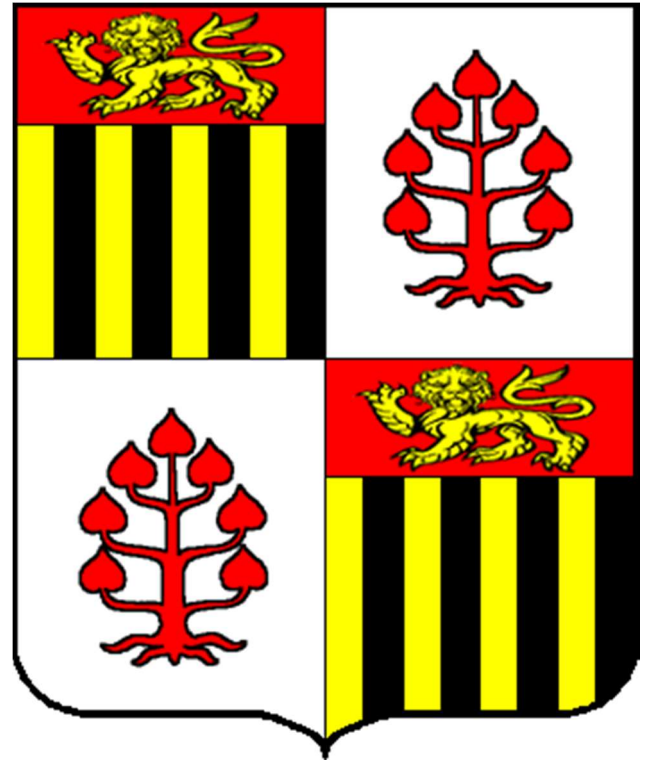
Enfin, de notre honneur prenant plus de souci.
Nous irons consulter messire de Courcy,
Poète du bon ton, écrivain plein de grâce,
Remplaçant Apollon au sommet du Parnasse.

Essayons cependant d'analyser les vers
Qu'a forgés ce recteur, et si dans l'univers
Son nom se répandait par d'aussi belles œuvres.
Nous féliciterions l'auteur de nos *Couleuvres*
De l'éclat qu'il devrait à cet illustre auteur,
Qui se pose aujourd'hui comme réformateur.
La prose, selon nous, joue un tout petit rôle ;
Gardons-nous, gardons-nous d'aller à son école.
Plagiaire confus se croyant érudit,
Comprenant peu parfois le sens de ce qu'il lit,
Copiste du bon ton, maître de la satire,
Nous vous conseillerons de mieux apprendre à lire.
Et ne vous mêlez plus de critiquer les vers
Que votre pauvre muse a trouvés de travers ;
Les avez-vous compris ? Nous croyons le contraire :
Vous avez pour cela le sens par trop vulgaire.

Chacun, en vous lisant, a pu s'apercevoir
Que votre pauvre esprit est long à concevoir.
Messire, renoncez à la métromanie ;
Vous avez de l'orgueil, mais fort peu de génie.
Pour imiter Titan escaladant les cieux,
Il faut avoir au moins l'esprit judicieux.
Chacun rit de pitié de votre folle audace.
Soyez plus circonspect : le gant que je ramasse
M'obligera toujours de vous donner la main,
Pour vous soustraire aux DENTS de ce cruel chemin.

Messire de Courcy,
Si
De devenir poète aviez souci,
Pas ne fallait écrire ainsi
Ceci,
Messire de Courcy.

-C*** DE GLEINKERN.



La "mythologie domestique" des Marcotte

par Thomas Delvaux

Notre travail relatif à la "mythologie domestique"¹ développée par François Marcotte pour paraître noble² a suscité diverses réactions. Notre propos est de préciser un point qui n'a semblé-t-il pas être bien compris par un fidèle lecteur :

fcaron 16/07/2021 à 11:35

Citation (jvasseur @ 03/05/2021 à 16:11) ☒

Pour avoir une vue d'ensemble de ces familles, je ne peux que vous conseiller de lire l'article de Thomas DELVAUX paru dans L'Oreiller du Roy n° 12.
---- [Les Marcotte, écuyers & notables audomarois \(corrections apportées à un article de décembre 2008\)](#) ----
Il s'agit des corrections apportées à un article paru dans L'Oreiller du Roy – n° 2, décembre 2008, pp. 107-120.
"Un créquier issu du Ponthieu : les Marcotte descendants des comtes de Ponthieu ? "
Joël

Bonjour,

on peut effectivement parler de "corrections "dès lors que l'on considère comme exact le fait (comme indiqué par cet auteur p.8) que "Baudouin Marcotte, s[ei]g[neu]r de Berthelot (1495) est en réalité Baudrain Marcotte, mayeur de Desvres (1542)".
Et donc qu'une personne présente en 1495 au mariage de son fils (donc a grand minima âgée de 40 ans et née avant 1455) puisse être mayeur de Desvres en 1542, donc a minima toujours, à l'âge de 87 ans (pas mal pour l'époque 😊).
Mais ce raccourci, et cette publication, permettent à l'auteur de rattacher les Marcotte aux Blaisel donc aux Bournonville, en remettant en cause au passage non moins que Roger Rodière et des documents privés des archives de la famille de Beaulaincourt (donc ne figurant pas au Gros de Saint-Omer).
On ne peut effectivement que renvoyer à "l'importance de la chronologie".

Chacun se fera son avis propre.

Cordialement,
François

En effet, comme nous l'avons bien précisé à la page précédente, le contrat de 1495 est un faux³. Ce que Rodière indique d'ailleurs sans doute de façon trop pudique⁴ pour ne pas irriter son

¹ L'expression est de Roger Rodière comme nous l'avons rappelé précédemment.

² Thomas Delvaux, *Les Marcotte, écuyers & notables audomarois*, dans *L'Oreiller du Roy* – n° 12, août 2020, p. 34

³ Les *Archives de la famille de Beaulaincourt* fourmillent de documents contestables. Même le testament de Valentin de Pardieu n'est qu'une quatrième main, ce qui rend les interprétations qui en ont été faite quelque peu aléatoire. Cf. Thomas Delvaux, *Les Marcotte : une Famille ancienne de l'Audomarois & du Boulonnais*, Arras, 2020, p. 42

⁴ "qui rend suspecte la qualification nobiliaire" cf. Roger Rodière & Charles [Brunet] de La Charie, *Archives de la famille de Beaulaincourt*, tome 2, dans *Annales de la Société d'études de la province de Cambrai*, tome III, Lille, 1912, p. 674

Oreiller du Roy

commanditaire⁵. Au demeurant, on ne peut que s'interroger en voyant deux pièces isolées dans un fonds privé – connues uniquement par de prétendues "copies"⁶ – alors que le fonds principal (les contrats de mariage de Saint-Omer) n'existe que plus d'un demi-siècle plus tard ! Comment peut-on expliquer la présence de ce mystérieux "*Contrat de mariage de Jehan de Marcotte, écuyer, et de Marguerite de Lannoy*" passé en "*1495-96, 16 mars avant Pasques – Saint-Omer*" ? Par conséquent, il est parfaitement inutile d'élaborer de savants calculs chronologiques, en mettant sur le même plan de faux documents et d'autres parfaitement authentiques.

En outre, cette belle arithmétique permet une nouvelle fois de confirmer les doutes que nous pouvons avoir envers ces contrats inventés, puisqu'ils viennent en contradiction avec plusieurs sources dont la sincérité ne saurait être remise en cause par le généalogiste.

En effet, le *Terrier de la seigneurie de Questrèques* & le *Chartrier du Blaisel* sont des originaux. Ils établissent de façon certaine les faits suivants :

- Jean de Parenty est décédé avant 1518 ;
- Sa fille Jeanne est née vers 1480, elle épouse (sans doute à l'aube du XVI^e siècle) Baudrain Marcotte, et meurt avant 1550.

On en déduit qu'une éventuelle postérité de Baudrain ne peut apparaître que vers 1510.

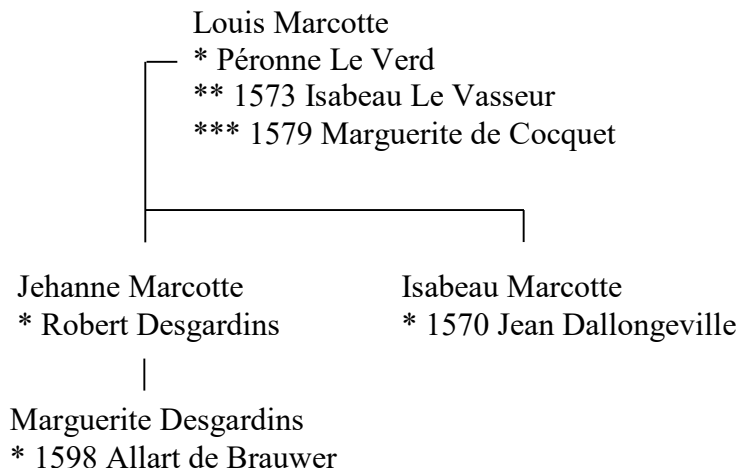
Dans quelles circonstances les documents produits par les *Archives de la famille de Beaulincourt* peuvent s'insérer dans ce canevas ? En l'espèce, c'est précisément l'objet de la question telle que nous l'avons posée : "*Quelles pièces peuvent justifier (et tout particulièrement le passage d'une génération à l'autre) des trois premiers degrés de la famille Marcotte ?*" puisque ceux-ci ne tiennent **que** par ces documents de complaisance.

L'ascendance prouvée des Marcotte

Nous sommes certain de l'existence de Louis Marcotte par les actes originaux du Gros des notaires de Saint-Omer. Ses diverses alliances et sa progéniture permettent de préciser sa chronologie :

⁵ Comme nous l'avons démontré précédemment, les *Archives de la famille de Beaulincourt* sont un travail de complaisance commandées par Charles Brunet de la Charie à Roger Rodière, moyennant le paiement d'une chevalière. (cf. Thomas Delvaux, *Les Marcotte : une Famille ancienne de l'Audomarois & du Boulonnais*, Arras, 2020, p. 10 & ss)

⁶ "*charte parchemin*" selon les dires de Rodière alors que l'ensemble du Gros des notaires est écrit sur du papier. En outre, l'usage d'un parchemin pour établir une copie "*du XVII^e siècle*" est pour le moins atypique ... Il est impossible de se satisfaire benoîtement de telles fantaisies. Ces titres sont trop étranges pour ne pas s'interroger sur l'apparence même de leur vraisemblance.



En effet, Isabeau se mariant en 1570, il est probable qu'elle soit née avant 1550, et donc son père vers 1525. De même, Marguerite Desgardins épousant Allart de Brauwer en 1598 est donc née vers 1575, sa mère vers 1550 (soit sensiblement à la même période que sa sœur Isabeau).

Si le père de Louis est sans doute né vers 1500 (ce qui pourrait paraître en cohérence avec le faux mariage de 1495), nous devons rappeler que Jeanne de Parenty, est née vers 1480 ... par conséquent, à la même génération que celui que Rodière présente comme son fils !

Mythe familial & imaginaire dynastique des Marcotte

Rappelons une base élémentaire du droit : le seul original pouvant faire foi est la minute. C'est d'ailleurs le cas depuis plusieurs siècles et on en trouve encore aujourd'hui la définition dans le *Lexique des termes juridiques*⁷ : "Original d'un acte rédigé par un officier public [...]. Les minutes ne sortent pas de l'étude de l'officier public ou du greffe. Il en est délivré des copies exécutoires (appelées aussi grosses), ou de simples copies certifiées conformes." Roger Rodière ne saurait se substituer à un officier public pour "reconstituer" des actes antérieurs d'un demi-siècle au fonds auquel ils sont sensés appartenir ! C'est d'ailleurs lui-même qui souligne qu'il ne s'agit pas de la grosse (copie contemporaine authentiquée par le notaire, mais d'une simple "transcription" réalisée tardivement plus d'un siècle après les faits supposés. On n'en connaît ni l'original, ni la véritable copie expédiée. Par conséquent, l'opportunité de l'apparition de ce titre, précisément au moment de l'enquête de noblesse de François Marcotte, suffit à le discréditer totalement. Et même s'il l'a produit en 1629⁸, cela ne donne pas pour autant le moindre caractère réaliste à ce document trafiqué.

⁷ *Lexique des termes juridiques*, art. "minute"

⁸ Roger Rodière & Charles [Brunet] de La Charie, *Archives de la famille de Beaulincourt*, tome 2, dans *Annales de la Société d'études de la province de Cambrai*, tome III, Lille, 1912, p. 717

Il est amusant de constater que le 24 août 1584, il ne soit question que de : "Mons[ieu]r Marcotte, capitaine de Tournehen" : si les Marcotte étaient réellement noble – et si les actes douteux pouvaient être acceptables – les

Oreiller du Roy

La supercherie établie par François Marcotte revêt plusieurs aspects qui n'ont qu'un unique objectif : "*pour respect qu'il estoit gentilhomme et extrait de noble génération*". Pour en donner toutes les apparences, il n'hésite donc pas à s'adjoindre une particule que l'on ne retrouve dans **aucun** document antérieur à cette manœuvre frauduleuse. Les *Preuves de la noblesse des Marcotte*¹⁰ accumulent les inventions aussi invraisemblables que fantaisistes pour magnifier son prétendant à l'aristocratie et en "oubliant" au passage chaque aspect qui ne brillerait pas suffisamment pour flatter l'*ego* de son impétrant. Il suffit d'en dresser une liste pour mettre en évidence l'intention malveillante qui sous-tend cette manigance :

- invention de la particule ;

Aucun des contrats de mariage que nous connaissons dans le Gros des notaires de Saint-Omer (la minute) et dont certains sont connus de Rodière à partir des *Archives de la famille de Beaulincourt* (la grosse) ne contiennent de particule.

cm 24.10.1573, # 25

- Marcotte Lois, demeurant à Haffrenghes de présent estant dcu de Saint-Omer, ass. de sire Jacques Marcotte prêtre curé de Quelmes son frère, maître Jehan Le Verd prêtre chanoine de Saint-Omer son bel oncle et Rollandt Marcotte ;
- Le Vasseur Ysabeau, fille de + maître Jehan Le Vasseur escuier sr de Huppy et de damoiselle Loise de Renty ses père et mère, ass. de Madame de la Motte sa maistresse et Marie Le Vasseur veuve d'Adrien Thomas sa tante.

cm 10.06.1579, # 18

- Marcotte Loys, escuier sr de Lannoy, lieutenant général de la chastellenie de Tournehem, ass. de sr Jacques Marcotte prêtre curé propriétaire de l'église et paroisse de Quelmes et de maître Jehan Le Verd prêtre chanoine de l'église cathédrale de Saint-Omer ;
- de Cocquet Marguerite, fille de + noble homme Eustache de Cocquet, sr de Mallouve, ass. de noble damoiselle Jehenne de Cocquet damoiselle de le Watine sa tante paternelle, de noble

notaires auraient inscrits "*noble homme*", "*monseigneur*" voire "*haut et puissant seigneur messire*" comme on peut le lire dans divers contrats de 1556, 1558, 1561.

Roger Rodière & Charles [Brunet] de La Charie, *Archives de la famille de Beaulincourt*, tome 2, dans *Annales de la Société d'études de la province de Cambrai*, tome III, Lille, 1912, p. 686

⁹ *Ibid.*, p. 705

¹⁰ *Id.*

Oreiller du Roy

homme Anthoine de Caieu sr de Bymont son cousin germain et aussi de noble homme Guy de Willem sr de Langlet son beau frère.
cm 02.06.1590, # 23 <ul style="list-style-type: none">• Marcotte Franchois, ass. de Guislain Marcotte et de Anthoinette Lefebvre ses père et mère, Nicolas Marcotte son frère, Simon Marcotte son oncle et Laurent De Vaulx son amy ;• Wiseux Marie, ass. de Jehenne du Bur veuve de + Franchois Wiseux ses père et mère, Philippe du Bur son oncle et George Gagelot son bel oncle.
cm 04.05.1593, # 24 <ul style="list-style-type: none">• Marcotte Guillaume, bourgeois de Saint-Omer, ass. de Nicolas et François Marcotte ses 2 fils aussy bourgeois ;• Lourdel Loise, ass. de Charles Lourdel, son père et Catherine Gonnet sa mère et Jehan Curtry son beau frère.
cm 18.05.1596 <ul style="list-style-type: none">• Marcotte Franchois, ass. de Loys Marcotte, sr de Samette, Pontdardenne, ..., son père, de Anthoine de Cayeu, escuyer, sr de Byemont et Jaspar Pruvost ;• damoiselle de Gomicourt Adrienne, damoiselle de Vigemont et de Martinville, ass. de Franchois de Lienne, escuier, sr d'Avault et damoiselle Hermine de Tournay sa femme, mère de ladite Adrienne et veuve de + Adrien de Gomicourt escuier.

Si la particule n'a jamais constitué une preuve de noblesse, elle a toujours contribué à en donner l'apparence. Il est donc bien évident que "*François de Marcotte, escuier, sieur de Lannoy, Samette, Acquembronne, Pontdardenne, La Vieville, etc*"¹¹ usurpe une qualité qui ne correspond même pas à son propre contrat de mariage. C'est donc en parfaite connaissance de cause qu'il élabore une stratégie de mythologie domestique.

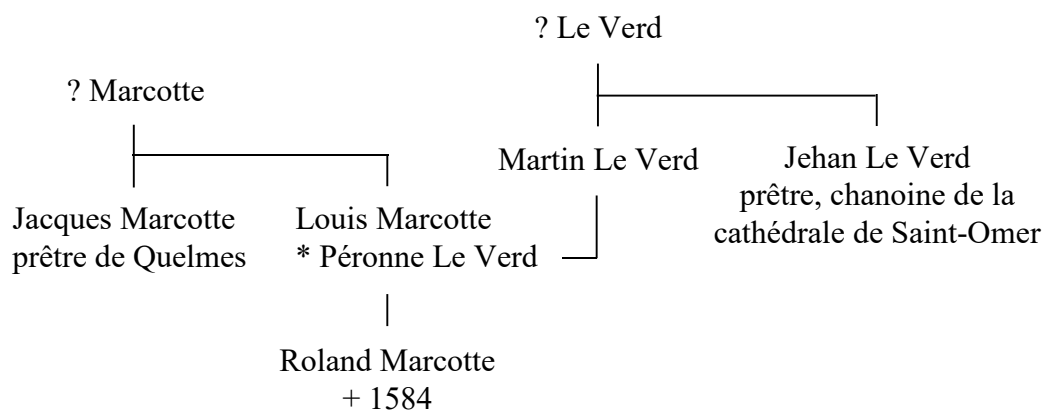
- occultation de la première union de Louis Marcotte ;
- blasons fantaisistes attribués à des alliances inconnues ;
- combat imaginaire de la Croix-Laurent ;

¹¹ *Id.*

Nous avons déjà détaillé ces éléments¹². Il est donc inutile d'y revenir. Il est évident que la dissimulation du mariage roturier de Louis Marcotte poursuit le même stratagème imaginé par son fils : troquer une alliance bourgeoise contre une particule, des blasons et des faits d'armes prestigieux. Toutes ces briques constituent l'architecture du mythe familial en déformant des éléments réels pour inventer son nouveau passé imaginaire.

Le rattachement hasardeux de Roland Marcotte

L'ascendance de Louis Marcotte est totalement inconnue. La seule documentation fiable reste le Gros des notaires de Saint-Omer (et en particulier le contrat de 1573) qui ne permet que d'envisager le schéma suivant :



Ainsi, les témoins sont : "*Jacques Marcotte prêtre curé de Quelmes son frère, maître Jehan Le Verd prêtre chanoine de Saint-Omer son bel oncle et Rollandt Marcotte*"¹³. Pour ce qui est du rattachement de Rollandt, il faut croire la lettre du 24 août 1584 adressée par P. Le Vasseur¹⁴ à "*Monsieur Marcot*"¹⁵ "*pour vous advertir de sy triste nouvelle quy est de la mort de Rolland Marcotte, vostre filz*"¹⁶. Les circonstances éclairent une chronologie trop souvent malmenée par des déductions hâtives : "*il fut tué à une saillie où nous estions tous, d'ung coup d'arquebouse au petit ventre*"¹⁷ *quy luy passoit les armes et le corps*"¹⁸ Il est donc mort les armes à la main en montant à l'assaut au cours du siège de Zutphen.

¹² Thomas Delvaux, *Les Marcotte, écuyers & notables audomarois*, dans *L'Oreiller du Roy* – n° 12, août 2020, pp. 3-38

¹³ *Op. cit.*

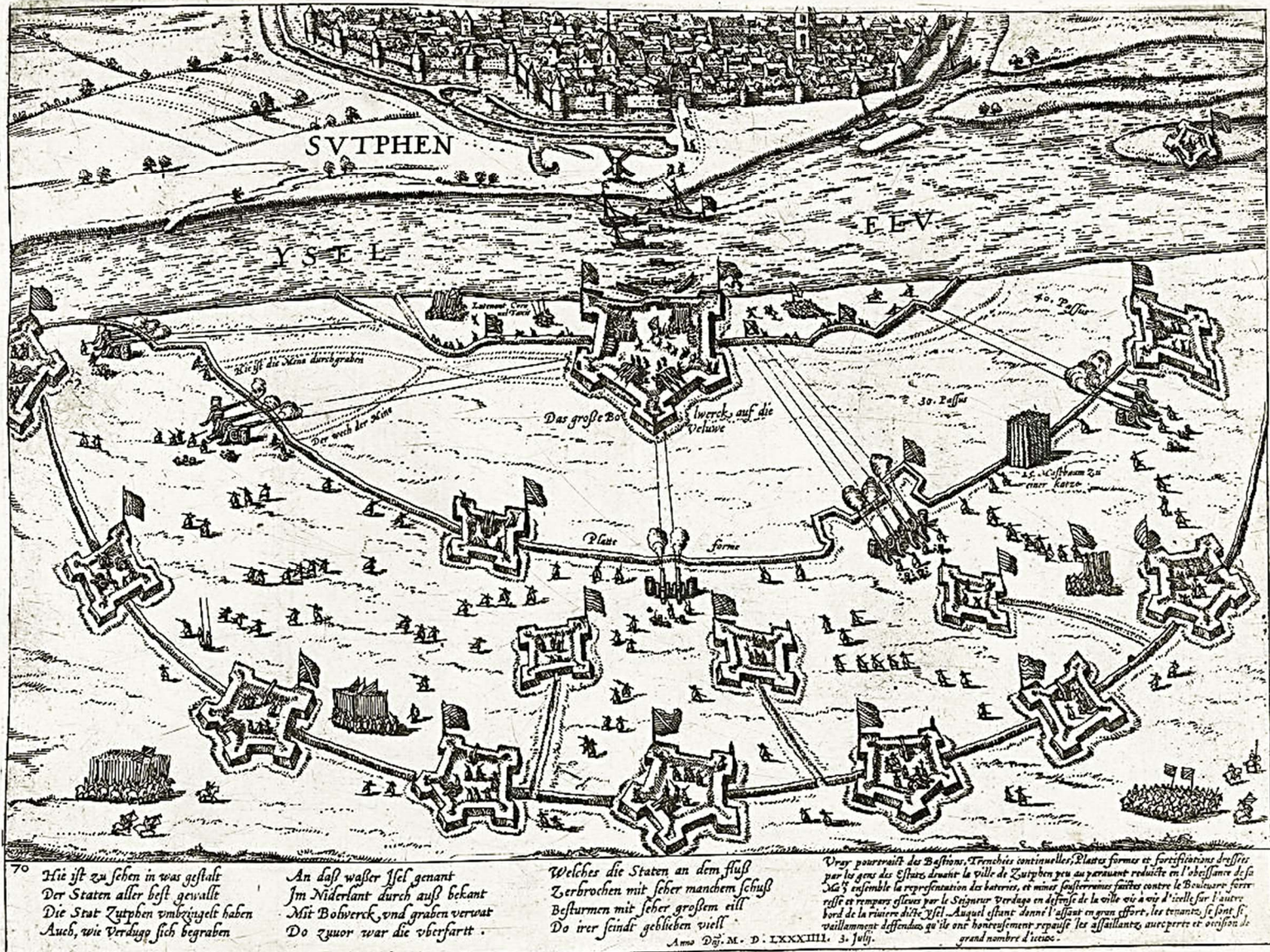
¹⁴ S'agit-il d'un frère d'Isabeau, seconde épouse de Louis Marcotte ? Son père Jehan est mort avant 1573.

¹⁵ Roger Rodière & Charles [Brunet] de La Charie, *Archives de la famille de Beaulincourt*, tome 2, dans *Annales de la Société d'études de la province de Cambrai*, tome III, Lille, 1912, p. 685

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ L'estomac. Cf. François Raymond, *Dictionnaire général de la langue française*, tome 2, Paris, 1832, p. 729

¹⁸ Roger Rodière & Charles [Brunet] de La Charie, *Archives de la famille de Beaulincourt*, tome 2, dans *Annales de la Société d'études de la province de Cambrai*, tome III, Lille, 1912, p. 685



Siège de Zutphen (03.07.1584)

Pourtant, Roger Rodière le dit issu "*du 2^e lit*"¹⁹, fils d'Isabeau Le Vasseur. Il ne cite pas le contrat de 1573 et par conséquent, ne perçoit pas le problème chronologique qui nous paraît évident : imagine-t-on un enfant de 10 ans exposé au milieu des combats ? Ajoutons que la "*Description d'un tableau funéraire de Louis Marcotte, en l'église d'Haffringues*"²⁰ ne donne que des indications fragmentaires. Ainsi : "*la première [Peronne Le Verdt] suivie de deulx filles*"²¹ mais "*les représentations de quatre filz marles derrière luy [Loys Marcotte]*" ne permettent pas de savoir qui est leur mère. On sait que Rolland Marcotte est déjà témoin (donc majeur) en 1573 ; il est donc né, à coup sûr, vers 1555, de la première union de Louis Marcotte contrairement à ce qui est indiqué à tort par les *Archives de la famille de Beaulincourt*²².

¹⁹ *Ibid.*, p. 730

²⁰ *Id.*, p. 704

²¹ *Id.*

²² *Id.*, p. 730

Baudrain Marcotte, maire de Desvres

En 1609, les notaires de Saint-Omer ne croient pas en la prétendue noblesse de "*François Marcotte, soy qualliffiant escuier, sr de Lannoy, Samettes*"²³. Le procureur du Roy de l'Election d'Artois l'a d'ailleurs assigné à être en mesure de la démontrer, ce qui n'est d'ailleurs toujours pas une évidence en 1629²⁴ ... et pour cause !

En effet, la première mention des Marcotte remonte à la fin du XVI^e siècle. Rosny indique que "*Jean de Parenty le jeune, Sr de Lubecq, fait un traité le 28 juillet 1488, avec les marguilliers de l'église de Questrecques ; Jeanne, sa fille, femme de Baudrain Marcotte, en était héritière en 1513.*"²⁵ Pierre Daudruy corrige cette date à 1518 à partir des manuscrits de la bibliothèque de Boulogne²⁶. A partir du "*Chartrier du Blaisel, arch. A. de Rosny*", il précise que "*Jeanne [de Parenty], née vers 1480 ; épousa Baudrain Marcotte, mayeur de Desvres en 1542*"²⁷ Vivant au milieu du XVI^e siècle, il est patent et manifeste que François Marcotte connaît ce notable de la région, qu'il soit son proche parent ou non. Les prétentions de François Marcotte visent à effacer toute forme de roture de sa famille : on le constate dans ses *Preuves de la noblesse des Marcotte* où la présence des Le Verd, simple famille bourgeoise est opportunément "oubliée" comme le rappelle très justement Rodière²⁸.

La ferme des Lannoy

Au début du XVII^e siècle, Baudrain Marcotte est évidemment décédé et est disponible pour participer à la fable inventée par François Marcotte "*issu et extraict de nobles parens et générations*"²⁹. La technique développée est la même qu'il emploie pour magnifier la terre de Lannoy. En effet, il n'est en mesure que de se prévaloir d'une visite hebdomadaire de ses paysans : "*ses principaulx subjects de sadicte terre et s[eigneur]ie dud[ict] Lannoy avoient costume, les jours de festes et dimences, de venir à sa maison et demeure, illecq luy rendre honneur et révérence, en le recognoissant pour tel que dict est, où ilz estoient courtoisement recenz et traictez à ses despens et sans aucuns leurs fraiz ; de fachon que le tiltre de noblesse a testé véritablement radiqué en la personne dud[ict] feu Jean*"³⁰ et vit avec les apparences de la noblesse : "*se seroit tousjours comporté et maintenu comme gentilhomme et fait tous actes et exercices appartenans et dépendans de noblesse, tenant cheval en estable et aultrement, hantant et conversant avecq nobles et gentilzhommes circonvoisins, desquels il estoit*

²³ *Id.*, p. 711

²⁴ *Id.*, p. 717

²⁵ Louis-Eugène de La Gorgue-Rosny, *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne, de Guines et pays circonvoisins*, tome 3, Boulogne-sur-Mer, 1875, p. 1113

²⁶ Pierre Daudruy, *Familles anciennes du Boulonnais*, tome 2, Dunkerque, 1983, p. 766

²⁷ *Ibid.*, pp. 763-6

²⁸ Roger Rodière & Charles [Brunet] de La Charie, *Archives de la famille de Beaulincourt*, tome 2, dans *Annales de la Société d'études de la province de Cambrai*, tome III, Lille, 1912, p. 707

²⁹ *Id.*, p. 705

³⁰ *Id.*, p. 706

semblablement reveu et conversé."³¹ Evidemment, cela ne prouve rien puisqu'une terre noble dispose de droits justiciers qui ne sont pas évoqués ici. Ils ne sont pas mieux développés dans son contrat de mariage de 1596 qui décrit simplement une ferme cossue : "*la maison et cense de Lanoy, consistant en deux chambres vaussées, cuisine, cave et estable à chevaux, le tout de briques et couvert de thuyles, la grange et estables, contenant tant en preiz, jardins que terres à labœur, 65 mesures, y compris 7 à buyct mes[ures] de boys, le tout en ungne seulle pièche et tenu en ung seul fief*"³² mais cela n'en fait pas une seigneurie comme nous l'avons déjà décrit dans le cadre du procès pour la seigneurie de Samette³³. Le faux contrat de mariage de 1495 (si insignifiant qu'il n'a pas été évoqué dans les *Preuves de la noblesse des Marcotte*) la décrit dans les mêmes termes, il n'est d'ailleurs même pas question de sous-entendre qu'il pourrait s'agir d'un fief : "*une maison et héritage amazé de maison, grange et estables, avecq le nombre de 40 mesures de terres, tant jardins, preiz que terres à labeur, séant au Hamel Billart. Item une aultre petite maison à l'opposite de lad[ite] maison de Lanoy, contenant 6 mesures [...] lad[ite] maison de Lanoy, se consistant en plusieurs édifices, preiz, pastures, bois que terres à labeur, contenant en tout 65 mesures ou environ*"³⁴ Aucun droit de justice, aucune mention permettant de savoir de quelle suzerain elle relèverait. La ferme réputée provenir des Lannoy devient la seigneurie de Lannoy par le miracle de documents bien peu convaincant.

De Baudrain à Baudouin

Baudrain Marcotte suit le même chemin de transformation. Comme dit *supra*, François Marcotte le connaît forcément eu égard à sa notoriété de mayer de Desvres, il est même probable qu'il soit de sa famille proche (*cf. infra*). Comme pour les Le Verd, il n'est pas question de le faire apparaître sous sa qualité bourgeoise. Elle est donc estompée en modifiant ses attributs. Le prénom *Baudrain* devient *Bauduwin*. Prénom à la consonance voisine et bien plus acceptable par leur lien avec les comtes de Flandres & de Hainaut³⁵. La fonction scabinale est convertie en une seigneurie fantôme qui n'existe que dans l'esprit de son inventeur, au même titre que ses multiples autres fantaisies. François Marcotte multiplie les seigneuries à partir de ses différentes parcelles hétéroclites : ainsi, "*ung bois nommé le bois Bertelot, contenant 31 mesures*"³⁶, inconnu des différents

³¹ *Ibid.*

³² *Id.*, p. 697

³³ *Cf.* Thomas Delvaux, *Les Marcotte : une Famille ancienne de l'Audomarois & du Boulonnais*, Arras, 2020, pp. 53 & ss

³⁴ Roger Rodière & Charles [Brunet] de La Charie, *Archives de la famille de Beaulincourt*, tome 2, dans *Annales de la Société d'études de la province de Cambrai*, tome III, Lille, 1912, p. 675

³⁵ Régine Le Jan, *Famille et pouvoir dans le monde franc*, Paris, 2003, pp. 179 & ss

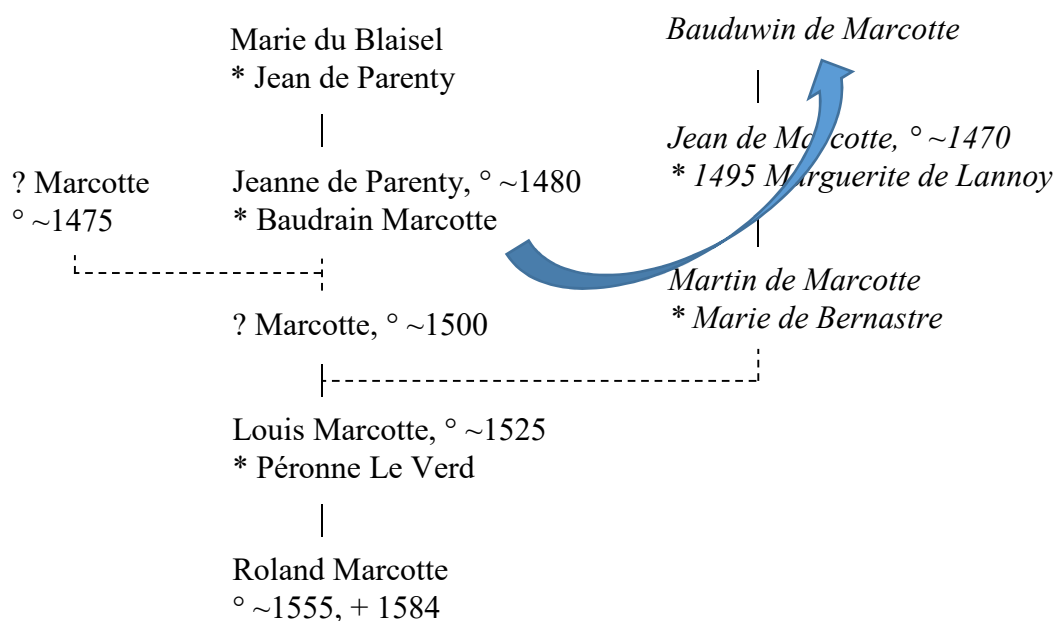
³⁶ Roger Rodière & Charles [Brunet] de La Charie, *Archives de la famille de Beaulincourt*, tome 2, dans *Annales de la Société d'études de la province de Cambrai*, tome III, Lille, 1912, p. 698

dictionnaires des fiefs³⁷, devient le fief patrimonial des "*de Marcotte, escuier, s[ieu]r de Bertelot*"³⁸. Assez étrangement, alors que ce mystérieux contrat de mariage permettrait à François Marcotte de prouver un siècle de noblesse, il omet de citer le père de "*Jean de Marcotte, escuier*"³⁹ dans ses laborieuses "*Preuves de la noblesse des Marcotte*"⁴⁰ ... signe évident du peu de crédit que l'on peut accorder à ce montage dont les pièces ne se trouvent corroborées par aucun autre fonds d'archives.

Par conséquent, et comme nous l'avons affirmé : "*Bauduwin de Marcotte, escuier, s[ieu]r de Bertelot*" (1495) est en réalité "*Baudrain Marcotte, mayeur de Desvres*" (1542).

Les liens de Baudrain à Louis Marcotte

Si l'ascendance de Jeanne de Parenty est connue⁴¹, rien n'est dit d'un hypothétique lien entre Baudrain & Louis Marcotte. Baudrain aurait-il pu être parent de François Marcotte ? Examinons les données chronologiques : Jeanne de Parenty est née à la fin du XV^e siècle. Alors que Louis Marcotte se marie au milieu du XVI^e siècle.



³⁷ Nicolas Jules Henri Gourdon de Genouillac, *Dictionnaire des fiefs, seigneuries, châtelleries, etc. de l'ancienne France*, Paris, 1862

Jean-Claude Malsy, *Dictionnaire des noms de lieux et des lieux-dits du Pas-de-Calais*, Arras, 2018

³⁸ Roger Rodière & Charles [Brunet] de La Charie, *Archives de la famille de Beaulincourt*, tome 2, dans *Annales de la Société d'études de la province de Cambrai*, tome III, Lille, 1912, p. 675

³⁹ *Ibid.*, p. 706

⁴⁰ *Id.*, p. 705

⁴¹ Cf. Thomas Delvaux, *Les Marcotte : une Famille ancienne de l'Audomarois & du Boulonnais*, Arras, 2020, pp. 96 & ss

Si l'on suivait la chronologie proposée par Rodière, il faudrait que Bauduwin naisse avant 1450 (ce qui rend encore un peu plus illusoire la possibilité de trouver un fantasque contrat de mariage ... un siècle avant l'existence avérée de ce fonds !). Et ces trois générations peuvent difficilement s'intercaler entre Jeanne de Parenty et Louis Marcotte. On en déduit que François Marcotte a opéré un transfert chronologique de plusieurs dizaines d'années afin de pouvoir accepter Baudrain Marcotte au sein de sa filiation. Ce phénomène est classique des mythes domestiques où les approximations montrent les faiblesses de la construction⁴².

Comme l'a démontré Pierre Daudruy, Baudrain est très probablement né vers 1480. D'ailleurs, "*mayeur de Desvres en 1542*"⁴³, il ne peut guère être né beaucoup plus tôt. Il est donc illusoire que son fils se marie en un temps où lui-même est à peine nubile. Il est donc impossible de coordonner les documents authentiques avec le faux contrat de 1495⁴⁴ et la "*Généalogie [de la] Famille de Marcotte*"⁴⁵ proposée par Rodière. Pour admettre que Baudouin/Bauduwin soit l'ancêtre de Louis Marcotte, il faudrait qu'il n'y ait qu'une seule génération ... Auquel cas, on concédera quand même une erreur manifeste dans la filiation proposée par Rodière⁴⁶. Ce sont les *Preuves de la noblesse des Marcotte* qui précisent que "*desquelz feu Jean de Marcotte, escuier, et dam[oise]lle Margueritte de Lannoy est issu Martin de Marcotte, escuier, s[ien]r dudit Lannoy, leur filz*"⁴⁷ Preuves dont nous avons déjà souligné le caractère trompeur pour les alliances du père de l'impétrant lui-même.

Le lien entre les trois premiers degrés est réalisé à partir de deux documents distincts, d'une part, les *Preuves de la noblesse des Marcotte* ; d'autre part, le contrat de mariage de 1495. Ni l'un ni l'autre ne sont convaincants mais nous ne pouvons proposer une solution qui permettrait d'accorder ces éléments disparates. Ainsi, il ne nous apparaît que deux solutions exclusives :

- soit Baudrain est le grand-père de Louis ;
- soit Louis est issu d'une autre filiation qui exclurait Baudrain.

Contrairement à certaines déductions hâtives et bien mal informées, nous n'avons jamais prétendu "*rattacher les Marcotte aux Blaisel et donc aux Bourmonville*", car – comme nous l'avons démontré – à cause de ses fantasmes nobiliaires, et de son mépris pour une possible filiation

⁴² On connaît par exemple la fausse charte de 1071 liant artificiellement les Bourmonville aux comtes de Guines.

⁴³ Pierre Daudruy, *Familles anciennes du Boulonnais*, tome 2, Dunkerque, 1983, p. 766

⁴⁴ Roger Rodière & Charles [Brunet] de La Charie, *Archives de la famille de Beaulincourt*, tome 2, dans *Annales de la Société d'études de la province de Cambrai*, tome III, Lille, 1912, p. 675

⁴⁵ *Ibid.*, p. 730

⁴⁶ Notons au passage le rattachement hasardeux (*Op. cit.*) de Jacques Marcotte, curé de Quelmes comme fils de Jehan & de Marguerite de Lannoy alors que le Gros des notaires le cite explicitement comme frère de Louis et son témoin au mariage de 1573 (*cf. supra*).

⁴⁷ Roger Rodière & Charles [Brunet] de La Charie, *Archives de la famille de Beaulincourt*, tome 2, dans *Annales de la Société d'études de la province de Cambrai*, tome III, Lille, 1912, p. 706

bourgeoise, François Marcotte a détourné des informations fiables, jetant le doute sur toute la documentation disponible, mais il a détruit dans le même temps la possibilité d'assurer un possible lien avec les Bournonville.

"Il restera de toi ce que tu as donné." Simone Weil

Dictionnaire du bon sens

Comme nous venons de le voir dans le cas de la ferme de Lannoy, nous rencontrons souvent diverses expressions utilisées souvent à tort pour la seule beauté d'un trait mais qui tombe à plat en raison du sens mal maîtrisé des termes usités. Il en découle une cascade de contresens fâcheux, qui au mieux, prêtent à sourire.

Manoir amazé

Un manoir est une parcelle close, dérivée de la manse carolingienne. Le terme amazé indique que le terrain est construit. C'est n'est pas une seigneurie : son propriétaire n'est pas noble.

Bon ami

Épanorthose la plupart du temps mal maîtrisée. Il sera toujours utile d'ouvrir un ouvrage de référence⁴⁸ pour découvrir le sens involontairement mis en avant : "*S'emploie fam[iliairement] aujourd'hui dans le sens précédent. [...] Ami se dit quelquefois pour Amant, et amie se prenait anciennement pour Maîtresse. [...] Amie a conservé cette signification dans les généalogies.*"

Pas sûr que les conjoints des "*bons amis*" confirment une telle familiarité ...

Châtelain

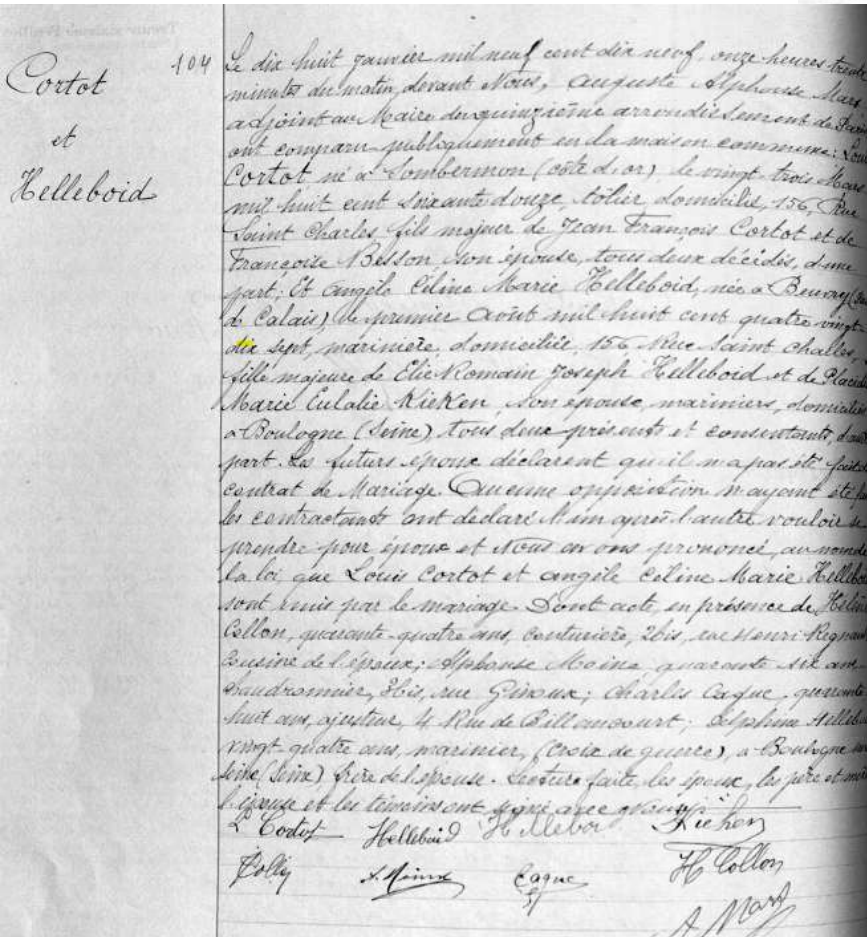
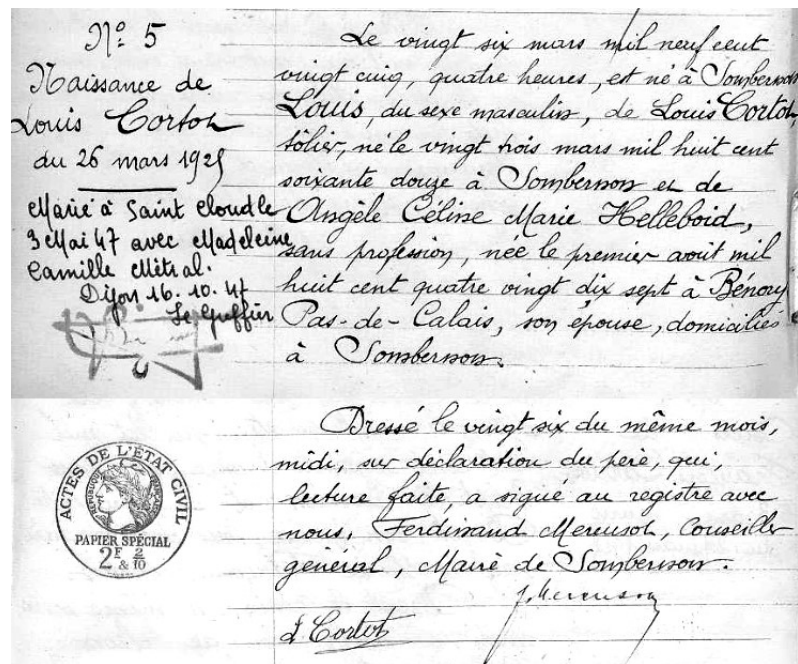
Terme des plus galvaudés aujourd'hui. Un châtelain est le dépositaire d'une partie de la puissance publique⁴⁹. Il doit avoir des droits de haute, moyenne ou basse justice. Par conséquent, une châtelainie n'a rien de commun avec une maison de maître érigée dans les temps pré-révolutionnaires voire même plus tardive.

⁴⁸ Louis-Nicolas Bescherelle, *Dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française*, tome 1, Paris, 1855, p. 155

⁴⁹ Guy Cabourdin & Georges Viard, *Lexique historique de la France d'Ancien Régime*, Paris, 1990, p. 60
Sur le même sujet, on lira avec profit : Dominique Barthélémy, *Les deux âges de la seigneurie banale*, Paris, 1984 ; Guy Fourquin, *Seigneurie et féodalité au moyen âge*, Paris, 1970 ; Jean-Pierre Poly & Eric Bournazel, *La mutation féodale*, Paris, 2004

Familles de Compagnons : Les Castier, ancêtres de Louis Cortot

L'ascendance de Louis Cortot, Compagnon de la Libération, est parfaitement connue. Nous sommes particulièrement heureux de constater que nos activités y contribuent dans le cadre d'"obscurs travaux" pourtant recopiés¹. On y rencontre les Castier, famille audomaroise qui n'a fait l'objet d'aucune publication alors qu'on la retrouve très régulièrement dans le Gros des notaires de Saint-Omer. Cette négligence est désormais comblée pourvu que l'on dépasse la septième génération de notre étude.



par Thomas DELVAUX

Génération 1

- 1 Louis Cortot, **Compagnon de la Libération**, °26.03.1925 Sombornon, + 05.03.2017 Saint-Mandé

Génération 2

- 2 Louis Cortot, ° 23.03.1872 Sombornon, + 31.01.1955 Saint-Cloud
 * 18.01.1919 Paris(15^e arr.)
- 3 Angèle Céline Marie Hellebois, ° 01.08.1897 Beuvry, + 25.12.1965 Saint-Cloud

¹ Comme le prouvent les diverses remarques aussi désobligeantes que mal à propos d'une parution sur un site pseudo-universitaire par un "généalogiste" ne disposant aucune formation historique, et se présentant comme "administrateur" d'un site "en collaboration avec un Docteur en histoire et un Doctorant en histoire" ... séduisant poste de dirigeant n'ayant jamais existé pour qui que ce soit ...

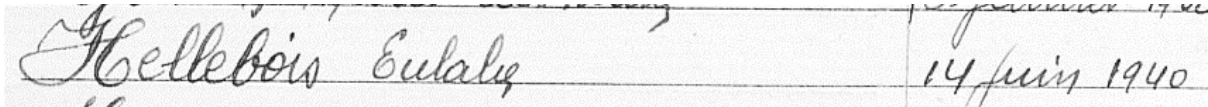
"Celui qui peut, agit. Celui qui ne peut pas, donne des leçons." George Bernard Shaw

Oreiller du Roy

Génération 3

- 4 Jean-François Cortot, ° 11.09.1821
Sombornon, + 03.04.1906 Sombornon
* 25.08.1849 Sombornon
- 5 Françoise Besson, ° 24.08.1834
Sombornon, + 27.02.1893 Sombornon
- 6 *Elie* Romain Joseph Hellebois,
° 15.03.1858 Tilques, + 08.12.1930
Saint-Cloud
* ~1889
- 7 Placidie Marie *Eulalie* Kieken,
° 16.02.1868 Cassel, + 14.06.1940 Saint-
Mammès²

SAINT-MAMMÈS
Etat civil. — Naissances : 17 avril : Pierre, fils de Anré Lenoir et de Yvette Mouton. 19 : Pierre-Marcel, fils de Maurice Wagnon et de Jeannine Merle. 7 juin : Janine-Marie, fille de Félix Joos et de Marie Denaele. 10 : Jeannot-Lucien, fils de Lucien Bouchardon et de Yvonne Fradet. — Mariage : 11 mai : Jean Arnould et Louise Schoulewitz. — Décès : 24 avril : Léon Ravelet, 41 ans. 26 mai : Léon Desgruelle, 81 ans. 14 juin : Placidie Kieken, 73 ans. 27 : Pauline Corney, veuve Gervais, 51 ans. 29 : Jean Légut, marinier, 70 ans. — Transcriptions de décès : 5 avril : Pierre Mathias, 64 ans. 5 : Joseph Cornier, 75 ans. 11 mai : Roger Sénasson, 41 ans.



² Nommée "*Eulalie Hellebois*" sur la table décennale. *L'Informateur de Seine-et-Marne* du 02.08.1940 relate son identité correctement tout comme l'acte de décès lui-même.

Très curieusement, à propos de la sœur de celle-ci, notre copiste indique : "*Isbergue (Isabelle) Geneviève Philomène Kieken [...] + 31.03.1960 Saint-Omer (Pas-de-Calais) (et non 1961 comme énoncé par d'aucuns sans fondement)*" Nous ne pouvons que constater l'amateurisme de ce "*généalogiste*" qui se contente de reprendre une mention marginale sans la vérifier. Le fondement de cette mention est évidemment l'acte de décès lui-même. C'est aussi "*sans fondement*" que notre ami lui attribue le prénom *Isabelle* qui n'apparaît ni dans ses actes de naissance, mariage ou décès.

Ajoutons le bidonnage des sources déclarées qui "oublie" la source qu'il a la prétention de corriger mais qui ajoute diverses côtes qui n'ont qu'un intérêt très lointain avec le sujet : en quoi les déclarations de candidatures ou affiches des différentes élections législatives peuvent-elles servir à cette pseudo-démonstration ? De toute évidence, il eût mieux valu s'abstenir de démontrer ainsi sa morgue avec aussi peu de méthode.

Nous sommes heureux, qu'au milieu d'innombrables propos diffamatoires, "*ce même individu, qui argue des anomalies [...] dans son "obscur publication" unipersonnelle*" n'hésite pas à puiser la même eau pour justifier (sans justificatif ni rien en connaître) : "*trois enfants issus de la relation entre Emile Delvaux et Madeleine Louise Camille Denamps*". Comme le rappelle Benjamin Constant : "*Le ridicule attaque tout, et ne détruit rien.*" Notre ami serait mieux inspiré d'abandonner ses injures stériles sur des sujets dont il démontre sans cesse son incompétence notoire à les maîtriser.


"Il existe deux sortes de combattants. Ceux qui conçoivent des stratégies et ceux qui ne sont jamais départis de la tendance enfantine à briser des objets."

Albert Sanchez Pinol

En effet, l'intérêt de présenter des sources est d'être une aide au lecteur et de justifier ses dires à partir d'une documentation vérifiable par tous. C'est pour cette raison qu'elle se doit d'être réelle et non "*à paraître*" ou fantaisiste. Notre ami ne respecte aucun de ces canons et se permet donc d'écrire "*sans la plus élémentaire vérification*" :

- *Joseph Pécro (né à Arras)* ; prétendument à partir du
- *Site de l'Ordre de la Libération* alors que

celui-ci indique très justement :

 **27 Avril 1918 - Longuenesse (62525 PAS-DE-CALAIS FRANCE)**

Nous avons déjà expliqué l'origine de cette erreur dans Thomas Delvaux, *Joseph Pécro, Compagnon de la Libération*, Arras, 2021, p. 7. Et que dire du seul et unique "*ouvrages*" (sic !) cité en bibliographie :

Ouvrages

- *Répertoire des bateliers de la région Nord-Pas-de-Calais et de la Belgique, Union Régionale des Associations Généalogiques, 11 fascicules.*

... qui ne mentionne **aucun** des bateliers mentionnés dans cette "*obscur publication unipersonnelle*" ?

Il manque assurément l'ouvrage de référence : Vladimir Trouplin, *Dictionnaire des compagnons de la Libération*, Paris, 2010 & 2023. Le travail bibliographique nécessite d'avoir des références précises et non d'inventer de vagues rumeurs ineptes.

16. Aujourd'hui vingt quatre ventose An trois de
 la republique Francaise a huit heure du
 matin pardevant moy Jacques Denizot Maire
 du Conseil General de la Commune de Sombornon
 Departement de la Cote d'Or Elle pour recevoir
 les acte a constater la Naissance mariage

Il Decr des Citoyen H Couprier de la maison
 Commune Francaise Cortot tessier le quelle assiste
 de Francaise Lapostolle messieur age de quarante
 ans et Francaise Roux Cultivateur age de vingt deux
 ans tous Domicilies en cette municipalite lequel
 a Declare a moy officier public que Claudine
 Martinet Est accouche le vingt deux ventose a
 une heure du matin en son domicile d'un
 enfant male auquel il a donne le premier
 de Jean Cortot D'après cette declaration faite
 Et a la representation qui me en a été faite
 Le enfant Je Est redige Le present acte
 fait en la Chambre Commune de Sombornon
 les Jour mois et an Cy dessus (Denizot)
 Lapostolle

Génération 4

- 8 Jean Cortot, ° 22 ventôse III Sombornon, + 10.09.1870 Sombornon
* 17.10.1820 Sombornon
- 9 Angélique Gauthier
- 10 Jean Besson, ° 15 fructidor IX Sombornon
* 11.10.1830 Sombornon
- 11 Madeleine Collon; ° 02 prairial XIII Sombornon
- 12 Appolinaire Hellebois, ° 06.01.1827 Saint-Omer, + 11.06.1896 Cunchy³
* 25.07.1848 Tilques
- 13 Appoline Lardeur, ° 08.02.1822 Tilques, + 02.07.1883 Tilques
- 14 Désiré Fortuné Kieken, 14.10.1841 Millam, + 31.03.1883 Cassel
* 08.10.1863 Eperlecques
- 15 Elodie Amandine Caloin,
° 17.06.1846 Eperlecques

N° 16 NAISSANCE DU quarante jour du mois de fructidor
 l'an neuvième de la République française.
 Acte de naissance de Jean Besson
 né le quatorzième jour du mois de fructidor l'an
neuf à heure) du matin fils de Jean Besson
chaudronnier et de Jeanne Mammou
 Domicilies et avais en Sombornon il y
 a environ dix ans

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Pierre Guere demeurant
 à Sombornon département de Côte d'Or profes-
 sion de marchand âgé de vingt sept ans.
 Second témoin Joséph frugon demeurant
 à Sombornon département de Côte d'Or profes-
 sion de manouvrier âgé de huit ans.
 Sur la réquisition à nous faite par Cortot Besson
gen du nouveau né

et ont signé a l'exception de frugon et de Jean
Besson qui ont déclaré ne les avoir vus
 Constaté suivant la loi, par moi Stemmer Morel
 maire d' Sombornon soussigné, faisant les fonctions
 d'officier public de l'état civil.

Morel Guere

³ Etrangement noté fils de "Vasseur Adélaïde".

N° 1
 Helleboid
 Appolinaire
 69 ans - veuf
 Du 14 juin 1896

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le onzième jour du mois de juin, à trois heures du soir, en la Mairie et pardevant nous Honoré Helleboid Maire et officier de l'état civil de la commune de Quinchy, canton de Cambrai, arrondissement de Aulnoye, département du Nord, ont comparu Helleboid Elie, âgé de trente-sept ans, bûcheron, domicilié à Tilques, et Helleboid Lucienne, âgé de quarante deux ans, bûcheron, domicilié à Neuville, lesquels nous ont déclaré que Helleboid Appolinaire, âgé de soixante-neuf ans, sans profession, né et domicilié à Tilques, veuf de Sardan Appoline, fils des feu Helleboid Casimir et Vasson Adélaïde, est décédé sur le bateau du premier comparant, le Harvillais, numéro deux, stationné sur le Canal d'Aire à La Bassée, territoire et commune de Quinchy, ce jour d'hui onze juin mil huit cent quatre-vingt-seize, à quatre heures du matin, ce dont nous nous sommes assuré. L'adite déclaration faite par les sieurs Helleboid, ci-dessus dénommés, tous deux fils du défunt, et ont, les comparants, signé avec nous le présent acte, après lecture.

Helleboid Elie Helleboid Lucienne

Génération 5

- 16 François Cortot, + 05.04.1839 Sombornon
* 21.06.1790 Sombornon
- 17 Claudine Martenet, ° ~1765, + 04.04.1839 Sombornon
- 18 Pierre Gauthier, ° 02.10.1759 Sombornon, + 14.06.1806 Sombornon
* 17.07.1785 Alise-Sainte-Reine
- 19 Angélique Prost
- 20 Jean Besson
* 20.02.1791 Sombornon
- 21 Jeanne Nannon
- 22 Nicolas Colon, ° 15.07.1767 Sombornon, + 21.10.1828 Sombornon
* 17 nivôse II Sombornon
- 23 Madeleine Richard, ° 10.05.1766 Sombornon
- 24 Casimir Joseph Helleboid, ° 06 germinal X Tilques, + 24.06.1877 Saint-Omer
* 19.07.1826 Saint-Omer
- 25 Alexandrine Florence Darques, ° 30 ventôse XI Saint-Omer, + 26.08.1859 Tilques

Du septième jour du mois de germinal l'an 10 de la République française.

Acte de Naissance de Casimir Joseph Helleboid, né le six à six heures du matin, fil de Marie Catherine Françoise Helleboid, demeurant chez son père, marrecher, audit Tilques.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

premier témoin, Pierre Joseph Helleboid, demeurant à Tilques, âgé de vingt-huit ans.

second témoin, Albertine Joseph miere demeurant à Tilques, âgé de vingt-un ans.

Sur la réquisition à nous faite par ledit Pierre Joseph Helleboid, frère de ladite Helleboid, mere audit enfant. Le jour et ont signé moi et au susdit.

Helleboid es, y miere

Constaté suivant la Loi par moi Antoine François Joseph Helleboid maire de la commune de Tilques, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, Helleboid miere

comme jadis mil sept cent quatre vingt dix; au le 1701
 Consuetudine par devant Notaire donné pour la célébration du
 Mariage des parties cy après, par Pierre Besson pere
 de Jean Besson Chaudronnier, lequel acte Notarié en date du
 onze janvier mil sept cent quatre vingt onze, signé Destruin
 Notaire Royal Besson, Boyer Moiron, commis à Murat
 le 10. janv. 1791. par M. Boinas Joursigné, et de plus légalisé et déclaré
 acte authentique et digne de foy par mon dit J. Ceillard Duchambon
 Conseiller du Roy Lieutenant Général au Bailliage Royal de la Ville
 de Murat le 10. janv. 1791. Jigné Ceillard Duchambon, est entre les
 mains de M^e. Edme Mairet Notaire Royal à Sombornon qui a joint
 l'acte cy dessus au Contract de Mariage des parties cy après par lui papa
 et reçu; enfin après trois publications faites, sans opposition ni
 convivance d'empêchement, par trois jours de Dimanche et de fête
 consécutifs au prône de la messe paroissiale de Sombornon, et après avoir
 observé toutes autres formalités requises pour la valide et licite Célébration
 des Mariages, je Joursigné prêtre Curé de Sombornon ai donné solennelle
 ment la Bénédiction Nuptiale à Jean Besson Chaudronnier fils de
 Pierre Besson Laboureur demeurant à Chambrier paroisse de Bredon
 et de Catherine Chapeau Sacheroux ses père et mère d'une part: et à
 Jeanne et Annon fille mineure de Bernard et Annon M^e. Cordier
 demeurant à Sombornon et de Bernarde Puellet ses père et mère d'autre part
 le Mariage a été célébré en présence d'Estienne Besson Chaudronnier
 frère de l'Époux fondé de procuration par son père pour le représenter
 en la dite Cérémonie de Claude Pain Méunier du Moulin Guillaume
 près Châteauneuf notaire Joursigné pour l'Époux lequel a déclaré ne
 le savoir faire de ce enquis, de même que Jean Besson Chaudronnier aussy
 témoin pour l'Époux: de Bernard et Annon frère de l'Épouse du
 J. Bernard Sautereau Chamoiseur témoin pour l'Épouse avec
 elle Joursigné de même que son père et sa mère qui ont
 assisté à la Célébration de ce Mariage. J. Gaudet Curé de Sombornon
 Claude Pain Sautereau
 Besson
 Besson
 Besson

L'an mil huit cent cinquante Neuf le vingt huit du mois
 d'août à huit heures du matin en la mairie & pardevant nous
 Nous benoit Thome Maire et officier de l'état civil de la
 Commune de Tilques, Canton Nord et Arrondissement de Saint Omer
 Département du Nord de Calais; ont comparu la Siret Mellobaid
 âgé de cinquante Sept ans, Manouvrier, et Joseph Dargues
 âgé de cinquante deux ans, Domestique tous deux domiciliés
 en cette commune, lesquels nous ont déclaré qu'Alexandrine
 Dargues âgée de cinquante Sept ans, Manouvrière, domiciliée
 au dit Tilques; Marie au premier comparant. Née à St Martin au
 lieu dit Siret fille de feu Nicolas Dargues et de feu Marie Anne
 Françoise Labroye; Et décédée en la demeure le jour d'aujourd'hui
 vingt six de ce mois à Neuf heures du Soir; le dont nous
 nous sommes assurés; Ladite déclaration faite en présence
 par les Siret Mellobaid et Dargues ci dessus dénommés le premier
 époux et le second père de la défunte; Et ont les comparants
 déclarés ne s'être signés de la déclaration et nous nous en sommes
 le présent acte après qu'il lui en a été donné lecture

V. M.

N° 18
 Dargues
 Alexandrine
 57 ans
 Marie

- 26 Jean Baptiste Charles Lardeur, 26 messidor II Tilques, + 19.07.1856 Tilques
* 01.02.1820 Tilques
- 27 Joachine Joseph Disse, ° 18.01.1788 Pihem, + 22.05.1876 Tilques
- 28 Charles Louis Kieken, 15.09.1810 Millam, + 06.11.1870 Cassel
* 31.05.1837 Millam
- 29 Marie Thérèse Reine Claire Césaire Boulanger, ° 23.01.1808 Cappelle-Brouck,
+ 08.08.1871 Cassel
- 30 Désiré Denis Caloin, ° 11.10.1810 Watten, + 20.10.1864 Watten
* 08.05.1833 Watten
- 31 Régina Marie Virginie Kieken, ° 06.02.1809 Millam, + 17.10.1862 Eperlecques

N° 116,
 Kieken,
 Charles-Louis,

L'An mil huit cent Soixante-Dix, le Sept Novembre,
 à dix heures du matin, Pardevant nous Nimi Desmyttere,
 Maire, Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur,
 Officier de l'Etat Civil de la ville de Cassel,
 Chef-lieu de canton, arrondissement d'Hazebrouck,
 Département du Nord, ont comparu Désiré-Fortunié
 Kieken, âgé de vingt-huit ans, cantonnier de
 ponts-et-chaussées, domicilié à St Silvestre-Cappel, fils
 du défunt, et Louis-Benoît-Benri Crispin, âgé de
 cinquante-trois ans, cantonnier-chef des ponts-et-
 chaussées, domicilié à Cassel, amis du défunt, lesquels
 nous ont déclaré que le Six du mois courant, à
 Sept heures du Soir, Charles-Louis Kieken,
 âgé de Soixante ans, cantonnier-chef des ponts-et-chaussées,
 né à Millam, domicilié à Cassel, fils légitime
 de feu François-Vicaires Kieken et de feu
 Marie-Jeanne-Cornélie Tetryt, épouse de feu
 Beine-Césaire Boulanger, âgé de Soixante-une ans,
 est décédé dans la maison qu'il habitait avec son épouse
 surnommée, route de Lille, ainsi que nous nous en sommes assurés
 Lecture faite, les comparants ont signé avec nous.

L'An mil huit cent Soixante-Dix
 Le Maire

Edmond Castier

* Jeanne Mieze

Nicolas Castier

* Guillemette Martel

Oudart Castier

* Noëlle Baudel

Pierre Castier

* Nicole Bayenghem

Guillaume Castier

* Anne Delobel

Catherine Castier

* Antoine Delhay

Marie Anne Delhay

* François Helleboid

Catherine Helleboid

Casimir Helleboid

* Alexandrine Darques

Appolinaire Helleboid * Appoline Lardeur

Elie Helleboid

* Placidie Kieken

Angèle Helleboid

* Louis Cortot

Louis Cortot

Compagnon de la Libération

Oreiller du Roy

Jean Véron

* Jeanne Carpentier

Catherine Véron

* Jean Lardeur

Pierre Lardeur

* Jeanne Hochart

Jeanne Véron

* Gabriel Capelle

Jeanne Capelle

* Gilles Sempy

Anne Sempy

* Antoine Degouy

Anne Degouy

* Jacques Duthil

Anne Duthil

Célestin Duthil

* Marie Leblond

Théodore Duthille

* Adèle Richebé

Eugène Duthille

* Léonie Desoutter

Marguerite Duthille

Joseph Pécro

Compagnon de la Libération



Oreiller du Roy

Génération 6

- 32 Philippe Cortot, ° 08.01.1726 Chevannay
- 33 Anne Roux

- 34 Nicolas Martenet
- 35 Denyse Journeaux

- 36 Pierre Gauthier
- 37 Marie Groniot

- 38 Louis-Lazare Prost
* 09.01.1758 Marigny-le-Cahouët
- 39 Jeanne Melot

- 40 Pierre Besson
- 41 Catherine Secheyroux

- 42 Bernard Nannon
- 43 Bernarde Paillet

- 44 Pierre Colon
- 45 Benigne Monier

- 46 Nicolas Richard
- 47 Anne David

L'an mil sept cent quatre vingt dix, le vingt un de
 avant-midy, apres trois publications de bans faits sans
 oppositions quelconques, par trois jours de Dimanches et
 Consécutions, dans l'église des paroisses de Long-Sombrenon
 & de Chevannay, ainsi qu'il appert d'une part, par le
 certificat de publication de bans de M^{re} Quant Curé de
 Chevannay, en date du treize juin 1790, signé Quant
 Curé de Chevannay, et apres nous être assuré du conten-
 tement des peres et mere des parties contractantes cy après,
 et enfin apres avoir observé toutes les formalités requises
 pour la valide & licite célébration des mariages je
 soussigné prêtre Curé de Sombrenon ai donné solennellement
 la Bénédiction Nuptiale à François Courtet Tierceand
 demeurant à Sombrenon, fils majeur de Philippe Courtet
 Viquezon demeurant à Chevannay & de Denyse Anne
 Roux; et à Claudine Martenet fille mineure de
 Nicolas Martenet manouvrier demeurant à la Villote
 les-Sombrenon et de Denyse Journeaux; ce Mariage co-
 cété célébré en présence de M^{re} de l'Époux et d'Christine
 Lanier Viquezon à Sombrenon Cousin de l'Époux témoins
 requis avec eux soussignés et de Nicolas Martenet frère
 de l'Époux de Pierre Gaimot son beau-frère témoins
 requis et soussignés avec l'Épouse
*de Jean Lanier
 fils de*
 Claudine Martenet
 Jean Lanier Curé de Chevannay Philippe Courtot
 N. Martenet pr. viennet
 Claude Curé de Sombrenon

116.
 Darque
 et
 Labroye
 18 Juin
 1799

Aujourd'hui dix heures septième année
 républicaine dix heures et demie du matin, au
 temple de la Loi de la Commune de Saint-Omer
 pardevant M^{re} François Joseph Vaquet
 administrateur municipal de cette Commune
 remplissant momentanément les fonctions
 de président de ladite administration assisté
 Louis François Baumevet Secrétaire greffier de
 ladite administration soussignés sont comparus
 Nicolas Joseph Darque marchand âgé de quarante
 huit ans, natif de Salperwick demeurant en
 cette Commune au lieu nommé le tourmelet,
 veuf de Marie Catherine Flandrin, fils
 de Jean Joseph Darque et Marie Julienne

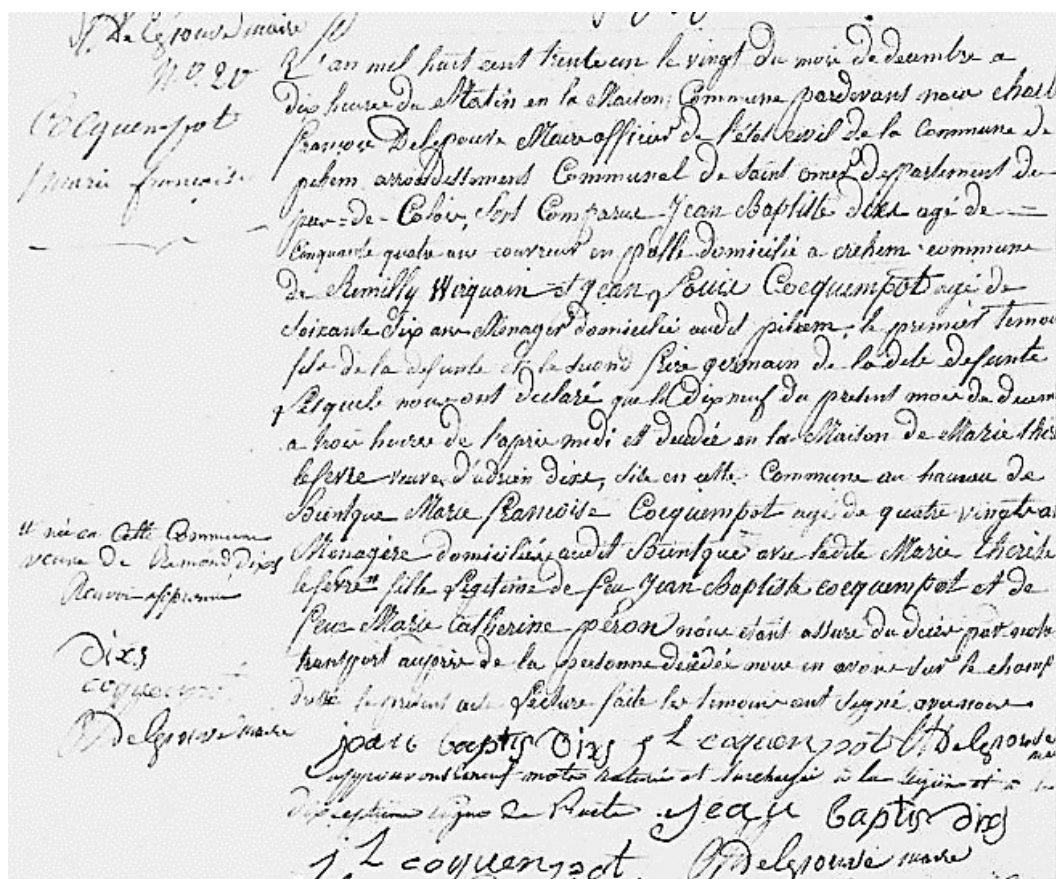
Jurqui m'administrateur susdit de
 la publication de promesses de mariage faites
 sans opposition tant en cette Commune qu'en
 celle de St. martin au Saert les trois et
 cinq de ce mois aidelors au nom de ledit
 qu'ils sont unis en mariage; le tout fait en
 promesse et assise de Pierre au die Flandrin
 Jardinier âgé de quarante deux de Jean François
 Fichaux marchand âgé de vingt trois ans de
 François Joseph Labroye âgé de cinquante
 neuf ans père de la contractante céd'Hubert

Fichaux D'une part: Marie Anne François
 Joseph Labroye, âgé de vingt quatre ans
 et demie, natif de St. martin au Saert
 & demeurant, fille de François Joseph Labroye
 marchand audit lieu et de Marie Anne
 benoîte Colos D'autre part: ledit Nicolas
 Joseph Darque a dit a haute voix se déclare
 prendre Marie Anne François Joseph
 Labroye en mariage; et ladite Marie Anne
 François Joseph Labroye a aussi dit a haute voix
 se déclare prendre Nicolas Joseph Darque en
 mariage;

Thomas Darque Jardinier âgé de
 vingt six ans fils de
 de la contractante demeurant
 audit St. martin au Saert de qui j'ai dressé le
 présent acte que j'ai signé avec les contractants
 et les témoins sans les dits contractants et
 les dits et Hubert Thomas Darque qui ont
 déclaré ne les faire
 Fichaux pr. D. Flandrin Vaquet
 Baumevet

Oreiller du Roy

- 49 Marie Catherine Françoise Helleboid, ° 18.12.1780 Tilques, + 30.09.1818 Tilques
- 50 Nicolas Joseph Darques, ° 29.12.1750 Salperwick, + 13.08.1827 Saint-Omer
* 10 thermidor VII Saint-Omer
- 51 Marie Anne Françoise Labroye, ° 04.02.1775 Saint-Martin-au-Laërt, + 04.01.1858
Tilques
- 52 Charles Marie Lardeur, °29.01.1760 Saint-Martin-au-Laërt, + 28.09.1830 Tilques
* 06.07.1786 Tilques
- 53 Marie Catherine Castier, ° 25.02.1753 Tilques, + 29.07.1816 Tilques
- 54 Raymond Disse, ° 01.11.1746 Montcuq, + 08 nivôse IX Pihem
* 15.04.1777 Pihem
- 55 Marie Françoise Cocquempot, ° 28.08.1751 Pihem, + 19.12.1831 Pihem



La précipitation est une bien mauvaise conseillère du généalogiste : elle ne le préserve pas des chausse-trapes dans lesquels il ne manquera pas de s'encastrent par son manque de vigilance. En effet, il convient de cerner l'ensemble de son environnement pour éviter des déductions trop hâtives nécessairement fausses & "sans fondement". Elle consiste à se laisser piéger en s'imaginant qu'une lecture immédiate garantit une certitude parfois trop évidente. La filiation de Louis Cortot nous en livre ici un exemple par la naissance de Raymond Disse :

Madeleine Gestal fille a Jean & Catherine de vedes mariés naquit le vingt
 9^{bre} lan mil sept cent[?] quarante cinq & fut baptisée le même jour dans l'église
 de St. Hilaires. furent parrains Claude Gestal & marraine Madeleine de Cambou
 pères Jean pomies & guillaume Delmas taillens non signés proune Jeanovis
 Raymond Disse fili a Jean & Marie de faget mariés naquit le premier 9^{bre}
 1746 & fut baptisé le 7^{me} du même mois & ans dans l'église de St. Hilair
 furent parrains Raymond Delmas faisant parrain & marraine Jeanne de Disse
 faisant parrain marie de faget pères Jean pomies & guillaume Delmas taillens non
 signés proune Jeanovis de ce regis. *Boisguies vicaires*
 Parvé par nous juge royal soussigné le
 présent registre fait à Montcay le dernier décembre
 mille sept cent[?] quarante cinq

Comme on le constate, il "naquit le premier [novem]bre". Un déchiffrage trop rapide donne l'année 1746 malgré la surcharge clairement visible. Il est bon de vérifier les actes voisins pour confirmer le millésime que l'on est en train de lire. Ainsi, sur le même feuillet, et de part et d'autre, celui-ci est inscrit en toutes lettres "mil[le] sept cent[s] quarente cinq". Par conséquent, il est totalement farfelu de vouloir prétendre que Raymond Disse soit né en 1746 alors que le "présent registre" est clôturé après cet acte de naissance : "le dernier décembre mille sept cent quarente cinq". Pour s'en assurer, il suffit de parcourir la table où l'acte est clairement mentionné en "[novem]bre 1745" :

Daudé magdelaine ep. de Daudé medecin de 70 ans dec. bre 1744
 dueros anne de Jacques bapt. janv. 1745
 Delmon antoine d'antoin peigneur de laine bapt. juil. 1745
 Desplats francois de bat noble bertaud bapt. août 1745
 Delbois jacquette de guillaume bapt. 7bre 1745
 Delmon arnaud d'antoin serger bapt. 9bre 1745
 Dissès roimond de Jean bapt. 9bre 1745
 Delmon thomase ep. de Delmon de 7 ans dec. feu. 1746

- 56 François Nicaise Kieken⁴, ° 15.04.1783 Volckerinckove, + 29.09.1857 Millam
* 12.10.1807 Rubrouck
- 57 Marie Jeanne Cornélie Petyt, ° 18.09.1786 Rubrouck, + 07.06.1880 Holque

⁴ Descendant de Nicolas II van Pradelles, auteur d'un livre de raison comme je l'ai publié dès le 09.12. 2020 dans *Un Compagnon de la Libération descendant des Van Pradelles : Louis Cortot* ; où chacun pourra juger par lui-même de la plus parfaite exactitude des renseignements portés : Thomas Delvaux, *Un diariste au temps des Guenx. Le lignage de Nicolas van Pradeels (vol. 2)*, Arras, 2020, pp. 191-5

Oreiller du Roy

Dactern
 Meuse sans
 Ruelen

Le quinze avril de l'an mil sept cent ⁴⁹
 quatrevingt trois est né et le jour même baptisé
 par moi vicaire de cette paroisse Louis ignace nicolas
 francou fils legitime de pierre francou Ruelen
 natif de cette paroisse et de marie patherine
 verhille, natif de millam, la femme. Le parrain
 a été meuse francou lippens et la marraine
 marie bernardine verhille lesquels ont signé avec
 moi en double jour mois et an quiest dessus
 meuse lippens
 marie bernardine verhille
 L. J. D. Boudier Vic.

n° 20
 Meuse
 Pelyt
 Marie Jeanne
 Cornélie
 23 juin

L'an mil huit cent quatrevingt, les sept juin à quatre heures de soir,
 se trouvant nous Charles Josp, maire, officier de l'état civil de la commune
 (Belgique), canton de Courbaix, arrondissement de Dinckwyl, Département
 (du Nord) de Namur, (qui Nord) de Namur, (qui Nord) de Namur, (qui Nord) de Namur,
 bon petit fils de la défunte et Pierre Amant Ferdinand, domestique, âgé de
 trente ans, résident de la commune, les deux domiciliés en cette commune, lesquels
 nous ont déclaré qu'aujourd'hui, à une heure de soir, Pelyt Marie
 Jeanne Cornélie, en sa profession, âgée de quatre-vingt-quatre ans, née à
 Roubrouck, domiciliée en cette commune, veuve de Nicolas François Kishon
 fils des défunts Sébastien et Marie Catherine et Bénigne Deckerch et se dédicant
 en sa dernière en cette commune, section les Nettes, ainsi que nous avons
 en sommes averti, le premier témoin a signé avec nous le présent acte,
 le second a déclaré ne savoir signer, et tout après lecture
 Charles François
 C. Josp

- 58 Pierre François Boulanger, ° 24.12.1739 Cappelle-Brouck, + 01.10.1813 Lille
* 08.05.1807 Cappelle-Brouck
- 59 Jeanne Reine de Rulle, ° 12.04.1786 Staple, + 14.11.1824 Cappelle-Brouck
- 60 Jean Baptiste Joseph Caloin, ° 06.01.1774 Saint-Omer (Saint-Sépulcre), + 27.04.1842
Saint-Momelin
* 25.04.1810 Saint-Omer
- 61 Marie Angélique Emilie Devulder, ° 09.09.1788 Millam, + 27.06.1861 Holque

62-3 = 56-7

Génération 7

- 64 Hubert Cortot
* 18.02.1721 Chevannay
- 65 Jeanne Martenod, + 04.04.1754 Chevannay

Le 17^e février 1721 Hubert Cortot fils de François Cortot
vigneron et de Jeanne Reyne femme de son père et mère paroisse
de Chevagnay dans le diocèse de Bourges
et Jeanne Martenet fille de Pierre Claude et de sa femme
Jeanne Reyne Bouchet ses père et mère paroisse de Bourges
d'autre part
ont reçu la bénédiction nuptiale de sousigné curé de Chevagnay
en présence de leurs parents et amis après la publication des bans
pendant trois dimanches consécutifs dans les deux paroisses sans
opposition et sur la lecture de l'écrit de l'acte de mariage de Bourges
en date du 15^e du courant l'écrit de l'acte de mariage et se sont souigné
Hubert Cortot, Philippe Bordet son beau père et Pierre
Lantroy leur aîné tous trois mariés de leur état, sousigné
sousigné Jean Pierre de la Roche aîné leur aîné. signés sur la minute
Hubert Cortot, ph. Bordet, Jean Lantroy, J. Lantroy p^{tr}
J. Lantroy p^{tr}

Musette femme de défunt Hubert Cortot vigneron et
Chevagnay âgée de cinquante ans et mère des précédents
de l'Église, est morte le 17^e et a été inhumée le 18^e dans
la Chapelle de l'Église paroissiale de l'Église de Chevagnay de ses
parents et amis et des témoins suivants à l'Église de Chevagnay
Meurges J. Neivot (curé)

- 66 François Roux
- 67 Jeanne Bouchard

- 76 Antoine Prost
- 77 Antoinette Genglaire

- 78 Jacques Melot, + 12.10.1743 Sémur-en-Auxois
* 05.07.1723 Sémur-en-Auxois
- 79 Marie Tanron, + 20.06.1782 Marigny-le-Cahouët

- 98 François Joseph Helleboid, ° 19.10.1750 Tilques
* 21.01.1779 Tilques
- 99 Marie-Anne Joseph Delhay

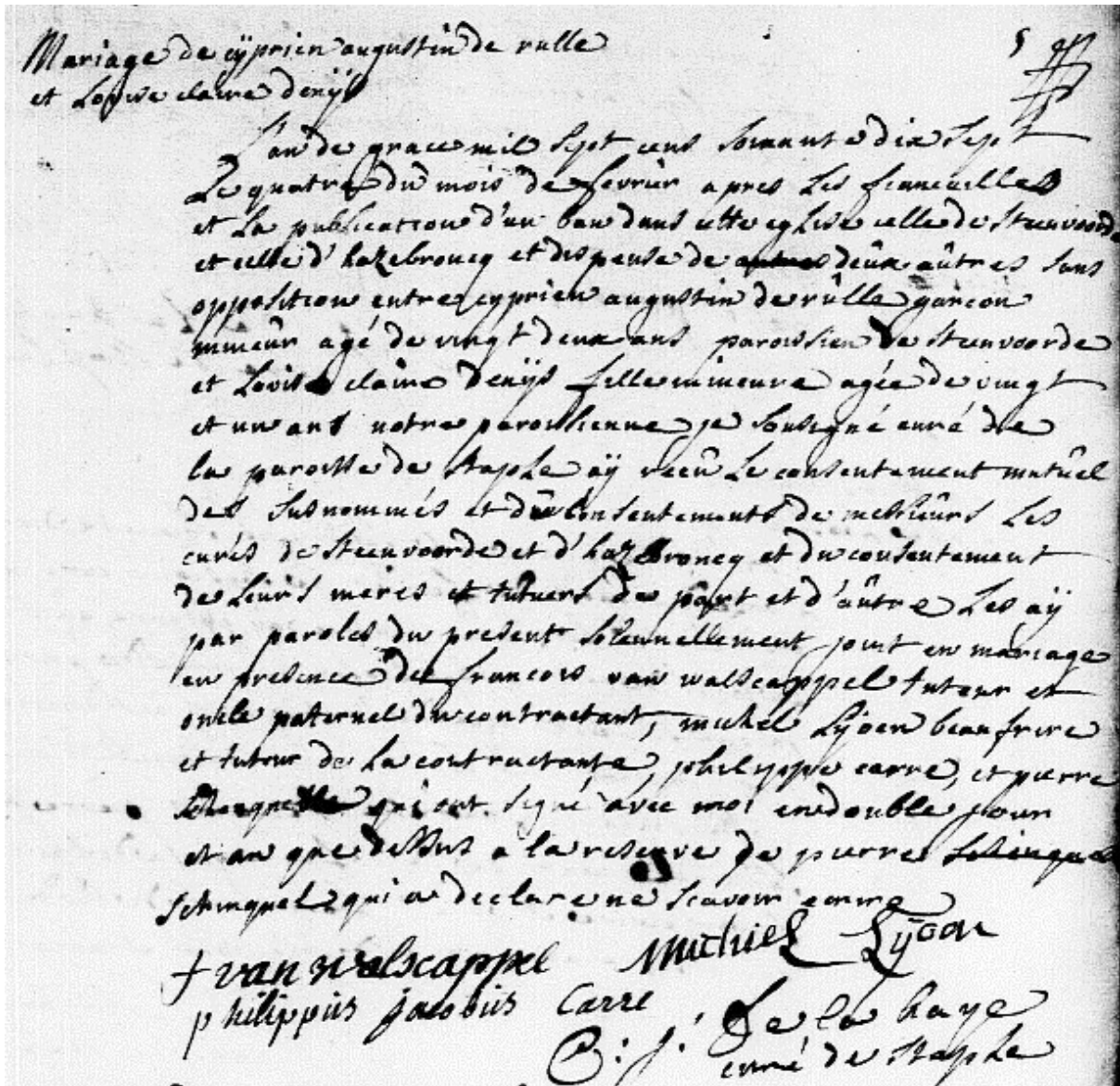
- 100 Joseph Darques
- 101 Lièvine Fichaux

L'an De grace mil sept cent cinquante
 le vuyt. nous De Decembre est né et
 le même Jour a été baptisé nicolas
 Joseph Darques fils légitime De Joseph
 maraisquier De cette paroisse et De
 levine fuchaux la femme. Les parain a
 Jacques Joseph fuchaux oncle paternel
 Du baptisé: et la maraine marie nicolle
 bolart fille De bapto bolart maraisquier
 tous deux a marier De cette paroisse
 en foy De quoy le parain a signé avec
 nous, et la maraine a fait sa marque
 ordinaire avec de laré ne savoir ce que
 De a par moy interpellé
 Jaque Joseph fuchaux
 marie De marie nicolle bolart
 J f Daffonvillez curé De salperwick

- 102 François Joseph Labroye
 * 15.02.1774 Saint-Martin-au-Laërt
- 103 Marie Anne Catherine Benoîte Coloos
- 104 Philippe Etienne Lardeur, ° 07.09.1715 Salperwick, + 08.11.1762 Salperwick
 * 08.02.1747 Salperwick
- 105 Marie Françoise Stopin, ° 12.10.1721 Tilques, 05.03.1772 Salperwick
- 106 Jean Baptiste Castier, + 16.11.1785 Tilques
- 107 Marie Noëlle Castier, ° 29.12.1721 Serques, 10.01.1783 Tilques
- 108 Jean Disse
- 109 Marie Anne Faget
- 110 Jean Baptiste Coquempot
 * 21.07.1750 Pihem
- 111 Marie Catherine Péron
- 112 Pierre François Nicaise Kieken, ° 13.08.1754 Volckerinckove, +04.10.1807 Millam
- 113 Marie Catherine Barbe Verhille, ° 17.11.1752 Millam, + 17.11.1790 Millam

Oreiller du Roy

- 114 Sylvestre Petyt, ° 31.12.1753 Rubrouck, +16.10.1813 Rubrouck
* 15.11.1785 Rubrouck
- 115 Marie Catherine Thérèse Declerck, ° 11.10.1764 Buysseure, + 28.06.1844 Rubrouck
- 116 Pierre François Boulanger, ° 06.10.1703 Audruicq, +20.12.1751 Cappelle-Brouck
- 117 Gertrude Luysaert, ° 20.10.1715 Cappelle-Brouck, + 01.05.1783 Cappelle-Brouck
- 118 Augustin Cyprien de Rulle, ° 24.01.1755 Hazebrouck, + 26.01.1788 Staple
* 04.02.1777 Staple
- 119 Louise Claire Denys, ° 29.02.1756 Staple

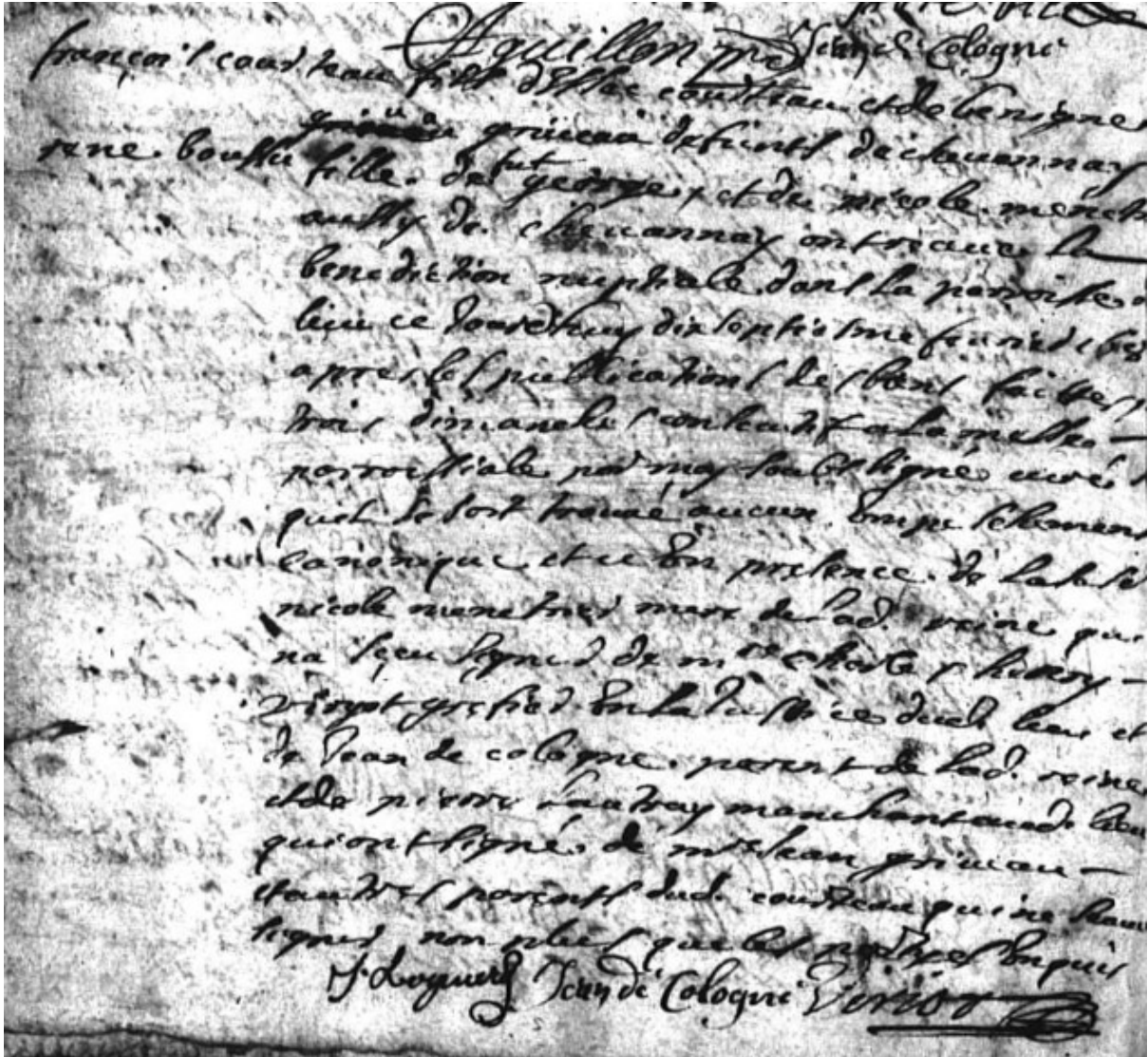


- 120 Jean Baptiste Caloin, ° 11.12.1721 Etaples
* 05.07.1768 Saint-Omer (Sainte-Aldegonde)
- 121 Marie Jeanne Joseph Hilmoine, ° 06.10.1739 Delettes
- 122 Charles Joseph Devulder, ° 24.02.1758 Merckeghem
* 20.11.1782 Merckeghem
- 123 Marie Angélique Vanhaecke, ° 29.10.1762 Merckeghem, + 16.11.1792 Millam

Oreiller du Roy

Génération 8

- 128 François Courteau
* 17.02.1688 Chevannay
- 129 Reine Bossu



- 130 Claude Martenod
- 131 Reine Bouchet

- 156 Jacques Melot
- 157 Jeanne Dondenne

- 158 François Tanron
- 159 Marceline Delamaison

- 196 Jean François Helleboid, ° 19.02.1713 Serques, + 03.04.1784 Tilques
* 29.01.1744 Tilques
- 197 Marguerite Joseph Alexandre, ° 11.08.1718 Tilques, + 30 pluviôse VII Tilques

Oreiller du Roy

- 198 Antoine Delahaye, ° 13.06.1724 Mentque-Nortbécourt
* 16.08.1742 Serques
- 199 Marie Catherine Castier
- 204 Charles François Labroye
205 Marie Isabelle Fayolle
- 206 Jacques Coloos
207 Marie Anne Dejonghe
- 208 Pierre Etienne Lardeur, + 26.10.1727 Salperwick
* 14.01.1712 Saint-Martin-au-Laërt
- 209 Jeanne Thérèse Hochart, + 07.02.1758 Saint-Martin-au-Laërt
- 210 Pierre Stopin
* 10.07.1720 Tilques
- 211 Jeanne Françoise Castier
- 214 Guillaume Castier
215 Anne Françoise Delobel
- 220 Jacques Coquempot
221 Gabrielle Canlers
- 222 Antoine Péron
223 Marie Catherine Querquant

Le 15^e jour de may 1726 a été
baptisé par moy (curé de la paroisse)
de Serques le fils naturel
d'un certain Pierre Labouvier
Labouvier, et de Christine Brinich
la femme de ce dernier, et de
Christine de la paroisse de
Vobert, marie Jeanne
Brinich tout d'un coup
au village de Serques
le 15^e jour de may 1726
par moy Pierre Vobert curé de la paroisse de Serques

Oreiller du Roy

- 224 Pierre Xavier Kieken, ° 16.05.1726 Lederzeele, + 14.08.1781 Volckerinckove
* 07.06.1749 Volckerinckove
- 225 Catherine Adam, ° 22.08.1709 Bollezeele, + 28.12.1768 Volckerinckove
- 226 Folquin Verhille, ° 09.09.1708 Volckerinckove, + 09.08.1762 Millam
* 07.02.1737 Volckerinckove
- 227 Marie Jeanne Pétronille Peteghem, ° 28.02.1716 Volckerinckove, +17.05.1782
Volckerinckove
- 228 Antoine Petyt, + 24.07.1769 Rubrouck
* 10.06.1749 Merckeghem
- 229 Algedonde Damman, ° 31.01.1723 Rubrouck, +25.06.1782 Rubrouck

Le dix de Juin de l'an mil sept cent quarante neuf apres la
publication d'un Baus avec dispense de deux curés de mariage
le curé de Saint Omer et de un curé de mariage de la paroisse
le lieu qui se trouvent de Cuesquaut aux et entre Marie Catharine
Damman fille de Pierre et de Marie Jeanne sa femme, âgée d'environ
Sept ans, qui soussigne l'acte de mariage avec leur consentement
mutuel et joint en mariage avec les Cereémonies ordinaires de
l'Eglise et avec le Consentement de ses parents et en presence
de temoins qui ont signé l'acte.

A. P. D. Vanhoone Curé de merckeghem.

marque + de antone petyt
marque + de marie catharine damman
marque + de pierre damman Jean Baptiste nobletille
marque + de guillaume damman
J. P. P.
J. P. P.

- 230 Melchior Declerck, ° 04.01.1741 Buysscheure, + 28.03.1780 Buysscheure
* 19.10.1763 Buysscheure
- 231 Marie Thérèse Marquis, ° 13.05.1744 Lederzeele, + 06.01.1779 Buysscheure
- 232 Guillaume Boulanger
* 12.05.1682 Ardres
- 233 Catherine Rossignol

Oreiller du Roy

- 234 Cornil Luyssaert, ° 03.08.1677 Bergues (Saint-Martin), + 20.10.1728 Cappelle-Brouck
* 19.04.1712 Bergues (Saint-Martin)
- 235 Marie Pétronille Thooris, ° 05.04.1690 Cappelle-Brouck, +13.07.1762 Cappelle-Brouck
- 236 Jean Dominicq de Rulle
- 237 Marie Jenne Becuwe
- 238 Louis Denys
* 19.11.1749 Staple
- 239 Marie Jeanne Cornille Socreel, + 12 pluviôse III Staple
- 240 Marc Caloin
* 08.02.1706 Etaples
- 241 Jeanne Jacquemez, ° 31.12.1678 Etaples, + 26.10.1761 Etaples

L'an mil sept cent sur le huitième fevrier apres avoir
publié les trois Bans de mariage par trois jours sans dimanche
que se font en cette Eglise paroisiale de Charles Antre Marc
Caloin fils de Jean Caloin Marek et de sa femme Jeanne Caloin
Les pere et mere, charpentier de profession et de sa part, et
Anne Antoinette Destailleur fille de Jean Jean Destailleur
Boucher de profession et de Marguerite Lepine sa mere
et mere de sa part tous de cette paroisie et ven à controle
desdits Bans en date du six fevrier present mois. Je ceste
Philippe Offmout Cure d. S. ven ay Receu la promesse
et consentement de mariage desdites parties leur ay donné
la benediction Nuptiale et fait les ceremonies accoutumées
et celebre le mariage par legite de ceste paroisie
En presence des temoins avec nous soussignés et du
consentement de Jean Caloin pere du mariant et de
Marguerite Lepine mere de la mariante y assistans
lesquels ont esté signé avec nous signé Marc Caloin par
signé Antoinette Destailleur. signé Jean Caloin par
signé Anne Antoinette Destailleur. signé Jeanne Caloin par
signé Jeanne Caloin. signé Marguerite Lepine, signé par Anne
Caloin. signé en Baudeliquet témoin, signé Sébastien
premier témoin. signé Pierre l'officier témoin
le huitième fevrier l'an mil sept cent

- 242 Jacques Alexandre Hilmoine, ° 26.05.1716 Delettes, + 28.08.1777 Delettes
* 23.07.1737 Delettes
- 243 Angélique Dusautoir, ° 09.03.1713 Delettes, + 29.09.1756 Delettes
- 244 Jean Jacques Devulder
* 05.11.1755 Merckeghem
- 245 Marie Anne Carpentier

Oreiller du Roy

- 246 Michel Augustin Vanhaecke, ° 19.03.1723 Merckeghem, + 07.04.1797 Bierne
* 26.04.1752 Volckerinckove
- 247 Marie Marguerite Beyaert, ° 09.10.1730 Lederzeele, + 22.11.1762 Merckeghem

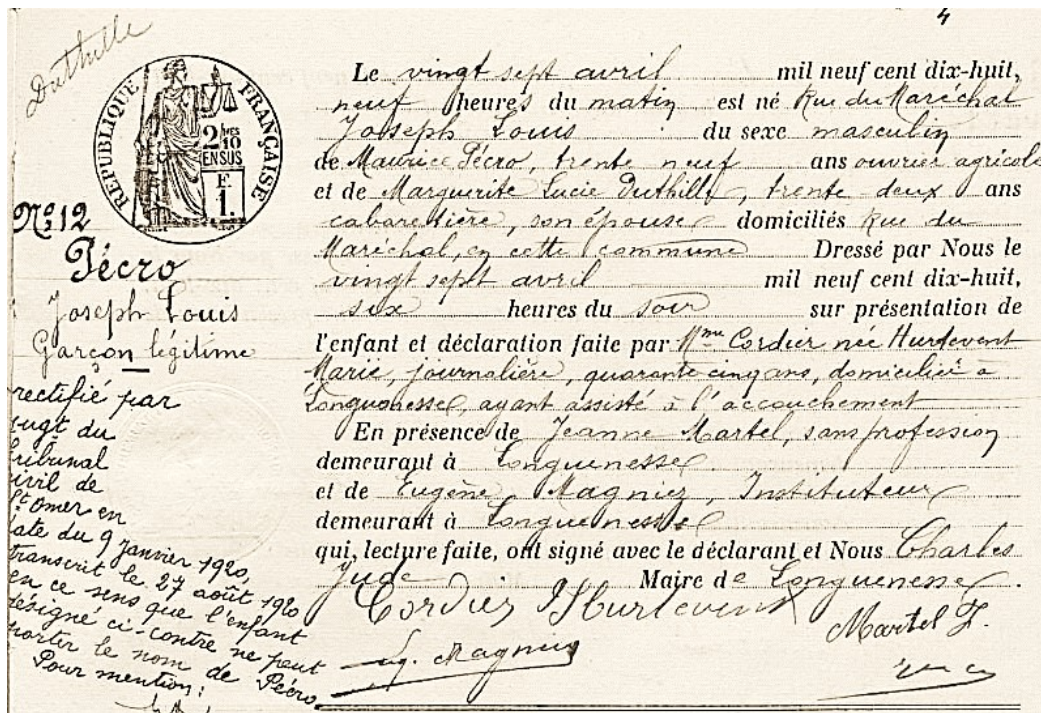
Comme nous l'avons indiqué *supra*, les Castier sont présents à plusieurs reprises dans l'ascendance de Louis Cortot grâce à plusieurs implexes que l'on ne saurait découvrir qu'à la faveur d'une étude généalogique approfondie. En outre, Louis Cortot & Joseph Pécro sont tous deux cousins à plusieurs reprises au sein des *Familles anciennes de l'Audomarois*. Ce n'est évidemment pas le seul lien entre Compagnons de la Libération comme nous l'avons déjà souligné entre Joseph Pécro & le maréchal Leclerc⁵.



⁵ Thomas Delvaux, *Cahiers de Saint-Louis* – n° 31, Arras, 2022, p. 90

Oreiller du Roy

Bien évidemment, plagier divers relevés pour prétendre réaliser des parentèles – sans jamais vérifier les actes eux-mêmes – expose le généalogiste impénitent à de bien cruelles désillusions ... et notamment d'être démasqué de ses méthodes douteuses⁶ ainsi que ne pouvoir prétendre à des liens fantaisistes. Ainsi relier Joseph Pécro aux autres Compagnons de la Libération par son "père" Maurice souligne un amateurisme coupable en négligeant de consulter l'acte de naissance de la personne que l'on prétend étudier. La réponse est pourtant écrite en toutes lettres : "rectifié par jugement du tribunal civil de St-Omer en date du neuf janvier mil neuf cent vingt, transcrit le vingt sept aout mil neuf cent vingt en ce sens que l'enfant désigné ci-contre ne peut porter le nom de Pécro."⁷



Le jugement mentionné ainsi que le dossier d'abandon précise le contexte familial et en particulier que Maurice a reconnu avoir "été prisonnier de guerre en Allemagne du 12 octobre 1914 au 20 janvier 1919". Ainsi, comme nous l'avons déjà démontré, il ne peut évidemment pas être le père biologique d'un enfant né le 27 avril 1918. Tous les détails ont déjà été publiés⁸.

"Rien ne peut être fait à la fois précipitamment et prudemment." Publius Syrus

⁶ Que nous aurions pu plaisamment appeler "de la greffe au collage" ... rappelons en outre que les fautes constatées sur l'ascendance de Pierre Dupont a été rectifiée dans Thomas Delvaux, *Pierre Dupont : un enfant de Saint-Omer à la Garde républicaine*, Arras, 2021

⁷ La collection municipale des registres montre un détail supplémentaire puisque le nom "Pécro" y est rayé.

⁸ On se reportera donc à la bibliographie de référence sur le sujet :

- Thomas Delvaux, *Joseph Pécro, Compagnon de la Libération*, Arras, 2021 ;
- Exposition le 21 mai 2022 à l'occasion du dévoilement de la stèle en l'honneur de Joseph Pécro sur le Monument Aux Morts de Longuenesse ;
- Thomas Delvaux, *Un Breton ... né à Longuenesse [: Joseph Pécro]*, dans *Bulletin de liaison* – n° 73, Société Académique des Antiquaires de la Morinie, décembre 2022, pp. 10-14

Oreiller du Roy

Quelques liens reliant Louis Cortot à quelques chefs
de Musique (Louis-François Cortot, Henri Lardeur),
personnages illustres (Georges Bavière, Achille Bouchez),
ou historiens-généalogistes, ...

Marguerite Domin

* Jacques Doguery

|

Anne Droguery

* Pierre Motte

|

Marie Antoinette Motte

* Antoine Helleboid

|

Jean François Helleboid

* Marguerite Alexandre

|

François Helleboid

* Marie-Anne Delhay

|

Marie Helleboid

|

Casimir Helleboid

* Alexandrine Darques

|

Jean Cortot

* Angélique Gauthier

Appoline Lardeur * Appolinaire Helleboid

|

Louis-François Cortot,
chef de Musique du
32^e régiment de Ligne

Jean-François Cortot

* Françoise Besson

|

Louis Cortot * Angèle Helleboid

|

Louis Cortot,

Compagnon

de la Libération

|

Elie Helleboid

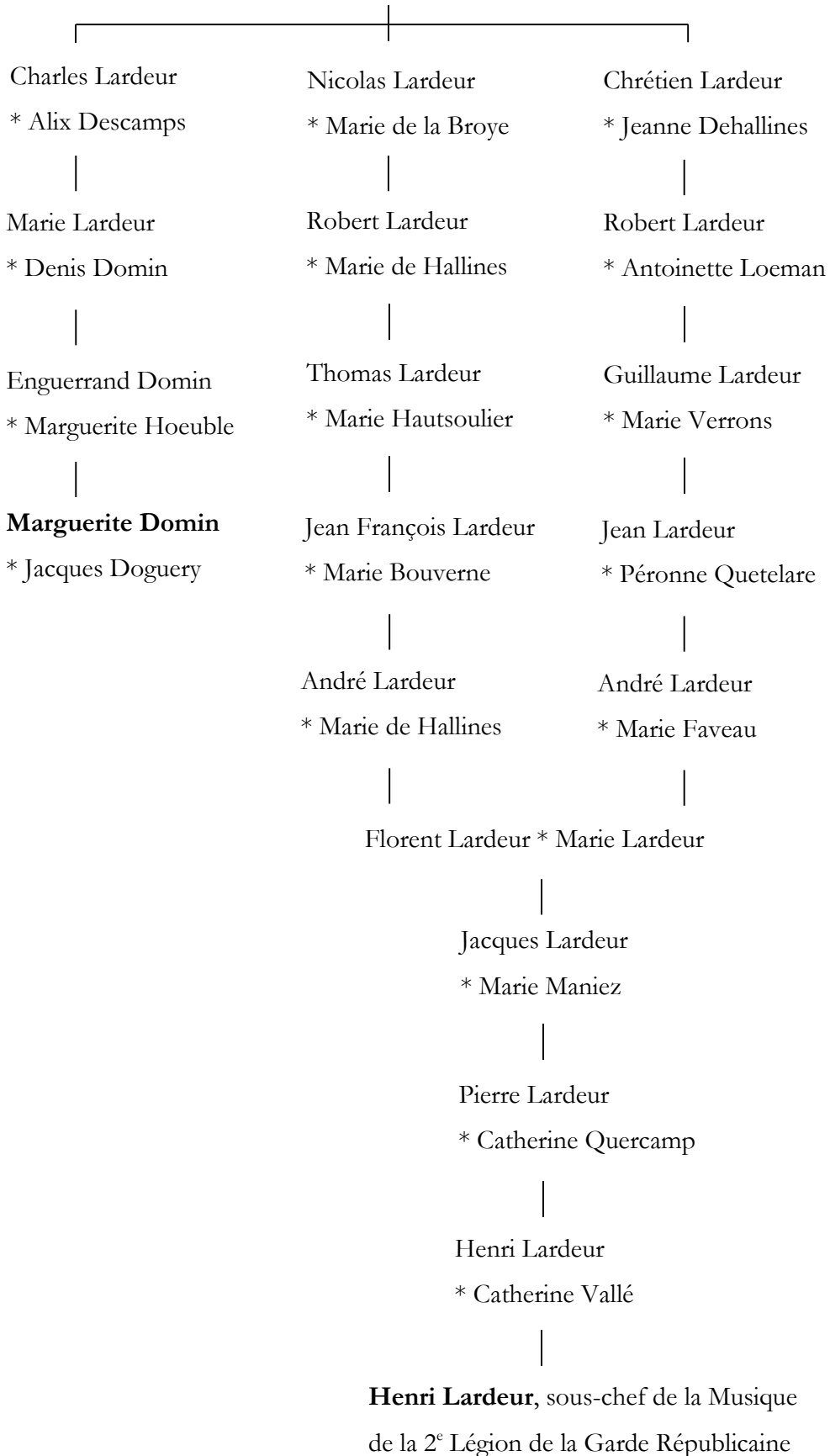
* Placidie Kieken

|

Oreiller du Roy

Michel Lardeur

* Jeanne Poitevin



Oreiller du Roy



Oreiller du Roy

Jean Bouchez

* Marguerite Wilmet



François Bouchez

* Marie Meignot



Jacques Bouchez

* Marie Sommerard



Jean-Baptiste Bouchez

* Marie-Jeanne Lengagne



Elisabeth Bouchez



Louis Bouchez

* Madeleine Tiesset



Achille Bouchez,

commandant la Garde
républicaine (1904-9)

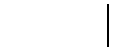
Annette de Parenty

* Jean Geneau



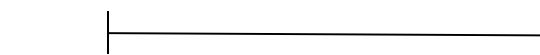
Charlotte Geneau

* Claude Geneau *de La Marlière*



Louis Geneau *de La Marlière*

* Marie Louise Labbé



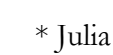
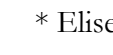
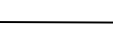
Félix Geneau *de La Marlière*

* Marie Delattre



Augustin Geneau *de La Marlière*

* Marie-Elisabeth Maillard



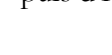
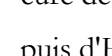
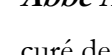
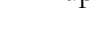
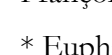
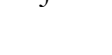
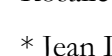
Jacques Geneau *de La Marlière*

* Marie Jeanne Marcotte



Jean Geneau *de La Marlière*

* Marie Gomel



Augustin Geneau *de La Marlière*

* Marie Maillard



Marie Geneau *de La Marlière*

* Jean Baptiste Delattre



Sophie Delattre

* Georges Bavière



Georges Bavière

Compagnon de la Libération

Marie Geneau *de La Marlière*

* Eugène Lorge



Henri Lorge

* Elise Delvarre



Eugène Lorge

* Julia Brutin



Henri Lorge, président de la Société

Académique des Antiquaires de la Morinie

Abbé Alexis Bouly,

curé de Wirwignies
puis d'Hardelot

Martin Marcotte

* Marie de Bernastre

|

Alexandre Marcotte

* Marie Le Verd

|

Anselme Marcotte

* Jeanne Leroulx

|

Jacques Marcotte

* Marie Liénart

|-----|

André Marcotte

Nicole Marcotte

* Anne Bouverne

* Pierre Vallier

|

Marie Marcotte

Jacques Vallier

* Jean Laguaise

* Catherine Devos

|

Marie-Jacqueline Laguaise

Isabelle Vallier

* Michel Hovelt

* Jean François Vallé

|

Joseph Hovelt

François Vallé

* Marie-Jacqueline Capelle

* Marie Hochart

|

Jacques Hovelt

François Vallé

* Catherine Lardeur

* Bernardine Hardebolle

|

Marie Hovelt

Valentin Vallé

* Jean Boudoux

* Catherine Brunet

|

Marie Boudoux

Catherine Vallé

* Jacques Rodière

* Henri Lardeur

|

Jacques Rodière

Henri Lardeur, sous-chef de
la Musique de la 2^e Légion de
la Garde Républicaine

* Clara Mayeux

|

Roger Rodière**Antoine du Blaisel***Oreiller du Roy*

* Jacqueline de Thubeauville

|

Nicolas du Blaisel

* Jacqueline Lemaire

|-----|

Jehan du Blaisel

Marguerite du Blaisel

* Philippa Framery

* Galliot de Flahaut

|

Antoine du Blaisel

Jean de Flahaut

* Françoise de Poucques

* Jeanne Roussel

|

Jehan du Blaisel

Jean de Flahaut

* Jehanne de Blaisel

* Marguerite de Lamiré

|

Jeanne du Blaisel * Jean de Flahaut

|

César de Flahaut

* Françoise Le Roy

|

Eliabeth de Flahaut

* Jean Baptiste d'Artois

|

Ursule d'Artois

* Cornil des Lyons *de Noircarme*

|

Xavier des Lyons *de Noircarme*

* Jeanne Le Sergeant

|

Hippolyte des Lyons *de Noircarme*

* Eugénie Lefebvre

|

Léonie des Lyons *de Noircarme*

* Henry Violette

|

Fernand Violette *de Noircarme*

Inventaire du fonds Rodière

par Thomas Delvaux

Depuis de nombreuses années, le "*fonds Rodière*", conservé aux archives départementales du Pas-de-Calais, sert de référence à très juste titre. En effet, Roger Rodière a fouillé d'innombrables documents et échangé avec plusieurs érudits. Ses dossiers de travail et sa correspondance ne manquent donc pas de nombreux détails et renseignements dont la source originelle est parfois disparue. Rarement pris au dépourvu, c'est un fonds particulièrement fiable pour les généalogistes soucieux d'appuyer leurs démonstrations de documents vérifiables.

Rappelons que l'on doit déplorer que Roger Rodière n'a pas toujours exploité ses papiers pour étayer les affirmations contenues dans certains travaux de complaisance¹. Ainsi, malgré l'admiration que l'on peut légitimement lui porter, ceci est un point parfaitement documenté.

Ajoutons que ce que l'on nomme généralement "*fonds Rodière*" n'est pas uniquement à lui attribuer : en effet, plusieurs volumes sont des copies qu'il a réalisé en raison du sérieux qu'il attribuait généralement à quelques chercheurs. C'est pourquoi un même nom peut se retrouver dans divers dossiers fragmentés.

Familier des archives, et de ce fonds en particulier, j'ai le plaisir d'en publier un inventaire à la suite de ceux que j'ai déjà réalisé par le passé² :

Généalogies Artois et divers

12 J 1/86 1D

Mémoire de Bignon	Bernard	Boudart
Mémoire au Régent	de Bernemicourt	de Bournel
d'Aoust	de Béthune-Desplanques	de Brandt
d'Assignies	du Biez	de Briois
d'Audenfort	Blocquel de Wismes	du Carieul
d'Averhoud, d'Averhoul	de Bonnières	de Carnin

¹ En particulier dans le cadre des *Archives de la Famille de Beaulincourt*, ouvrage "accommodant" sur bien des points avec les vœux de son commanditaire et que certains veulent bien prendre au pied de la lettre malgré des erreurs particulièrement grossières que l'on ne retrouve évidemment pas dans ses dossiers. On se reportera avec profit au chapitre *Les "oublis" de Rodière* dans Thomas Delvaux, *Généalogies controversées (vol. 2) – Les Marcotte : une Famille ancienne de l'Andomarois & du Boulonnais*, Arras, 2020. pp. 61-72

² Notamment, les papiers d'un autre érudit correspondant régulier de Rodière : le fonds Fernand Violette de Noircarmes – familièrement nommé "*le 206*" du nom de la côte fictive qui lui a été attribué aux archives de Saint-Omer – que j'ai eu l'honneur de collationner en 2001 & 2018.

Oreiller du Roy

du Chastel	de Hamel	Le Josne, Le Josne-Contay, Le Jeune
de Croeser, de Croezer	Hangouart	de Lalaing
de Croix	Hannedouche	de Landas
de Cunchy	de Harchies-Mouton	de Lannoy
de Dion	de Hauteclocque	de Lattre d'Ayette
de Fiennes, du Bois de Fiennes	d'Herbais	de Laurétan
de Ghistelles	de Hoston	de Lens, de Recourt de Lens, de Rebecque
de Gomiécourt, de Gomicourt	de Houchin	

12 J 1/86 2D

de Lencquesaing	d'Oignies, d'Ongnies	de Thiennes
Le Liepvre	d'Ostrel	de Le Val
de Marnix	Preudhomme	de La Vieufville, de la Viefville
Le Merchier	de Roisin	de Vignacourt, de Wignacourt
de Mont-Saint-Eloy	de Sainte-Aldegonde	de Wissocq
de Nédonchel	Saquespée, Sacquespée	de Wasservas
de Noyelle	de Seninghem	Registres de l'Election d'Artois
Obert	Servins	
d'Ollehain, d'Ohlain	Taffin	

12 J 1/86 3D

de Bourbon-Vendôme	de Gand à Vilain	de Machy
de Crécy (Renaud) croisé	de Gantès	de Mailly
Desprez de Gesincourt	de Gouy	Malet de Coupigny
de Feydeau	Hesdoul, Hédoux	Le Merchier de Boiry, Le Merchier de Criminil, Le
Fouache	d'Houdetot	

Oreiller du Roy

Merchier –Noreuil, Le	de Salperwick	Extraits de divers livres de raison d'Artois (registres de catholicité d'Arras)	
Merchier de Renaucourt	Le Sergeant d'Hendecourt, Le		
Mousson	Sergent de Bayenghem, Le		
Proyart	Sergent de Monnecove, Le		Table
Le Sage	Sergent		

12 J 1/87 1D

Adam	Boffles	de Contes
d'Artois	Buissy	de Fontaine
Billy	du Carieul	de France
Blin	Caverel	Gargan

12 J 1/87 2D

Hallewin	Lauwereyns	Parisot
Hanon (et Cornaille)	Lannoy	La Porte de Vaulx
de Lattre du Rosel	Lyane	

12 J 1/87 3D

Prévost (Houzel, Blin, Descelers)	Correpondance avec M. Pedrelli
Quarré	Le Roux de Puisieux, Corbehem, Lhoste, de Partz, ..., La Rochejacquelein
Terre du Rault à La Couture	Maison de poste de Bernay
Sachy	Table des généalogies
La Viefville	Pinchon, Fournel, de Bassecourt, de Ricametz, des Pretz
Werbier	

Oreiller du Roy

Prince Eugène de Béthune, Nobiliaire d'Artois

12 J 1/88 1D

d'Ablain	d'Auchel	Baudelet
d'Ailly	Audeffroy	de Bayart-Gantau
d'Aix	d'Auffay	de Beaufort
Ansart	d'Ausque	de Beauffremez
d'Anthin	d'Avion	Beurains
d'Aoust	de Bacquehem	Becthum
d'Artois	de Baillencourt-Courcol	de Le Becque
Asselin	de Bailleul	Becquet
d'Assignies	Bassée	de Belvalet
d'Assonleville, d'Assonville	de Basselers	
Aubron	Bataille	

12 J 1/88 2D

Benault	Le Blanc	de Bonnières
de Berghes	Blin	Le Borgne
Bernard de Calonne	Blocquel de Wismes	Boucquel
de Bernemicourt	de Blondel	Boullongne, Boullogne
de Bertheau	du Bois de Fosseux	Boutry
de Berthoult	du Bois de Béhagnies	de Boyaval
de Béthune	du Bois de Percheval	Bracquart
de Beugny	Boistel	

12 J 1/88 3D

de Brandt	de Broide	Broude
de Briois	de Brongniart	de Bryas

Oreiller du Roy

de la Buissière	de Castillon-Saint-Victor	Cornailles
Buissy-Barastre	Caudron	La Cornhuse, La Cornhuuse
Buissy-Louwez	Caulier	Cotteau
de Buleux	Cauwel	des Couleurs
Bultel	Caverel	Courière
de Caffort	Chelers	Couronnel
Camp	Le Chevalier	Crespin
Cappe	Chivot	Crespioeul
Carbonnel	Chollet	de Croix d'Heuchin
d'Yvincourt	Le Clément de Saint-Marcq	de Croix d'Estrassel
Cardevacque	Cochet	de Croix-Quéret
du Carieul	Coffin	de Croÿ-Chanel, de Croÿ
Le Carlier	Coll	de Cuinghem
de Carnin	Contarini	de Cuinchy
Le Caron de Canettemont	Cordier	
Carpentier de Séricourt	Cornailles de La Bucaille	

12 J 1/89 1D

Dalluin du Pont	Donjon	Evrard
Dambrines	Doré	Le Febvre d'Aubrometz
Danvin	Doresmieux	Le Febvre de la Mairie et du Moulinet
Deleval	Douay	Le Febvre de Halle
Denis	Dourlens	Le Febvre du Prey
Dervillers	Duval de Fiennes	Fevin, Febvin
Desnau, Desnave	Duval de Vielmeck	Fernacles
La Diennée	d'Esclaibes	Fiennes
Doncker	Espillet	

Oreiller du Roy

Fléchin	Foucquier	Fruict
Flers	Fouler	Fruleux
Foacier de Ruzé	France	Gaillart
La Forge	Le François	Galbart
La Fosse	Fromentin	

12 J 1/89 2D

Galhaut	Gouvion	Gruson
Gand, Vilain de Gand	Gouy-sous-Bellone	Guérard
Gantès	Gouy d'Arcy	Habarcq
Genevières	Le Gault	Haffringues
Géry	Grebert	Hamel-Bellanglise
de Le Gorgue	Grégoire	Hannedouche
Gosse	Grenet	Hanon
Gottran	Griboval	
de Gouve	Grospré	

12 J 1/89 3D

Hanotel	Hémart	Le Hybert
Hapiot	Herbout	Imbert
Haudouart	Héricourt	Jacquemont
Haveskercke dit Rache	Honvalt ou Honvault	Le Jay
de La Haye	Hoston	Jolly de La Viéville
Haynin	Houchin	Jolly de Lavault
Hébert	Hourdequin	Le Josne-Contay
de Le Helle	La Houssoye	Le Jeune de Créquy
Hellemans	Hubert	

Oreiller du Roy

12 J 1/90 1D

Lallard	de Louvers ou Louvel	de Marckais
Landru	de Louveral	de Marconville
de Lannoy	Mabille	Marcotte
Lassus	Le Machon	des Maretz
de Lattre	Magenis	de Marigna
de Laurétan	Maillet	de Marnix
Laurin	de Mailly-Mametz	Marquais
de Lelès	Maioul	de Martigny
de Lencquesaing	Le Maire	Le Martin
de Lens	de Malet de Coupigny	Mathon
L'hoste	Manchon	de Maulde
Le Liepvre	de Marbais	des Mazières
Liot	de Marcé	de Melun
Longueval	Le Marchant	

12 J 1/90 2D

Menche	Mullet	Paille
Le Merchier	Nédonchel	de Pan de Wisques
de Miraumont	de Nelle	de Pardieu
de Moncheaux	Noizet de Saint-Pol	de Partz
de Mons en Ternois	Noyelles	Pecqueur
du Mont-Saint-Eloy	d'Ocoche	Penant
Morel	d'Olhain, d'Ollehain	de La Personne
de La Motte	Pagart	

Oreiller du Roy

12 J 1/90 3D

Le Petit	de Pressy	de Remetz
du Petit-Rieu	Prévost, Le Prévost	Ricametz
Picavet	de Pronville	Le Ricque
de Pippemont	du Puich	du Riez
Le Pippre	Quarré	de La Rivière
du Pire d'Hinge	Quellerie	de Rocourt ou Roucourt
de Pisseleu	du Quesnoy	Rosa
Plaisant	Le Quiou, Le Quien	Rouget
du Ploïch	de Raismes	Roussel de Bouret
Plomel	Raulin	Rouvroy
de Poix	de Razière	Le Roulx
de Pompery	de Rebreviette	Le Roy
Pourra	de Reffin	Ruyant

12 J 1/91 1D

Saint-Omer – Walloncapelle	Stoupy	Thouin
de Saint-Vaast	Taffin de Tilques	Titelouze
de Saint-Venant dit Marquant	Taffin de Givenchy	Toulet
Saladin	Taviel	de La Tramerie
Segon	Testard	de Trazegnies, Trasignies, Tresignies
Senellart dit La Cocquerie	Thellier	Truffier
Le Sergeant d'Hendecourt	Théry de Gricourt	Turpin
Le Sergeant du Ploïch	Therry de Liestre	de La Vacquerie
de Servins	Théry, Thierry	Le Vaillant de Waudripont
Soyecourt	Thiébault	Vaillant
de Steenhuys	de Thieulaine	

Oreiller du Roy

Van Dolre	Le Vasseur de La Thieuloye	de La Vieffville
de Vargelot	Le Vasseur – Werquigneul	de Vienne
Varlet	de Velle, Develle	Vignon
Le Vasseur de Bambecque	Verdevoy	Vichery, Vissery, Viscery

12 J 1/91 2D

de Vitry	Wartelle	de Wissocq
Vlaminck, Vlaminck	de Wasservas	Woorm
Vollant	Watelet	de Zouche de La Lande
Wallart, Wallaert	de Wavrans	Van Campen
Walleux	de Wavrin – Villers au Tertre	de Créquy-Verchin
Wallois	Werbier	Lengaigne
de Wancquetin	de Werchin	de Bersaques
de Wansin	de Widebien	
de Warluzel	de Wignacourt	

Notes généalogiques du procureur général Bossu complétées par Roger Rodière

12 J 1/109 1D

Allenoncourt (pour mémoire)	1	Barbée	59-61
Ampleman	2-17	Bayard	62
Ancquier	18-19	Beffroy	63-65
Anglebermer	20-47	Bernamont	66-68
Arbois de Blanchefontaine	48-49	Bernet	69-72
Artaise	50-54	Bersin, voir Maçon (MS 110)	
Balmane	55	Berthélemy	73-74
Baral	56-58	Bezannes	75-77

Oreiller du Roy

Bigant (alias (Bigaut)	78-86	Caron de Fromentel, voir Le Caron (MS 110)	
Blond	87	Caruel	162-164
Bommy	88-89	Chavigny	165-171
Bonnières de Wierre	90-110	Colnet	172-180
Bouchel	111-113	Conteval	181-192
Bouclet (avec une note Quénu)	114-116	Coquille	193
Bouda	117	Cormette	194-202
Butor, Butor de Blamont	118-124	Crécy	203-211
Caboche	125-127	Creil	212-220
Caillart de La Fontaine	128-130	Crendalle	221-228
Calandre	131	Creuse et de La Creuse	229-245
Calonne de Courtebourne, Camoisson et Roussé	132-155	Dantard	246
Camoisson, voir Calonne		Darras	247-256
Candau	156-161	Daudruy	257-266

12 J 1/109 2D

Denquin	267-333	Du Blaisel	392-399
Dericault, voir Ricault (MS 110)		Du Buisson, Dunan et Rouguier	400-434
Deseille, voir Fisset		Du Hamel	435-438
Desforges de Caulières	334-338	Du Lavay, voir Lavay (MS 110)	
Des Fosse	339-340	Du Mesghen	439-441
Des Marqués, Des Marquets	341-345	Du Molinet, voir Le Maire (MS 110)	
Dessaulx	346-373	Du Mont de Pascault	442-449
Destailleur	374-387	Dunan, voir Du Buisson	
Dieuset	388-390	Du Quesnoy	450-479
Driencourt	391	Du Sommerard	480

Oreiller du Roy

Du Tertre	481-482	Facq	493-494
Du Testu	483-485	Favin	495-497
Du Wicquet	486-487	Fiennes de La Planche	498-516
Ericault, voir Ricault (MS 110)		Fisset (dont une lettre sur Deseille et Haffreingue)	517-525
Escault	488-492	Flahault, Flahaut	526-563

12 J 1/109 3D

Flavigny	564	Hardy d'Ogny	656-657
Fouquier	565	Hérambault, Le Sergeant d'Hérambault et Roubier d'Hérambault	658-707
Fresnoye	566-568	Héricault, voir Ricault (MS 110)	
Froidour	569-570	Héricourt	708
Graveron, voir La Haye (MS 110)		Hertault (avec quelques pièces Tillette)	709-732
Grossaine	571	Hesdin	733-762
Guelque	572-579	Hesmond	763-794
Guilbert	580	Heuzé	795-829
Guizelin	582-643	Isque	830-848
Haffreingue, voir Fisset			
Hangest	644-655		

12 J 1/110 1D

Laage	1	La Haye de Wierre, La Haye dit Chastel et Graveron	35-55
La Caurye	2-5	Lamy de Hangest	56
La Creuse, voir Creuse (MS 109)		Lance	57-60
La Folie	6-24	La Personne	61-62
Lagrené	25-34	Lattre	63-64

Oreiller du Roy

Lavay, Du Lavay	65	Le Volant	134-146
La Caron et Caron de Fromental	66-70	Levrien	147-148
Le Maire et Le Maire du Molinet	71-75	Liégart ou Liégeard	149-154
Le Maistre	76-77	Longuemaux	155-167
Le Meusnier et Meusnier	78-80	Lonquétý	168-172
Le Porcq	81-96	Lorgnier	173-188
Le Roy	97-98	Mâcon et Bersin	189-208
Le Sergeant d'Hérambault, voir Hérambault (MS 109)		Macquet de Lompré	209-211
Le Thueur	99-116	Mairesse	212
Le Vasseur	117-133	Margival	213
		Marle	214-215

12 J 1/110 2D

Massary	216-217	Pastoureau	264-301
Maudinier	218-221	Péhu	302-303
Mauprime	222-223	Pestivien	304-305
Meusnier, voir Le Meusnier		Pétre	306-309
Molinet, voir Le Maire		Piat	310
Montbéton	224-225	Pimore	311
Montewis	226-230	Poilly	312-332
Monthomer	231- 235	Postel	333-336
Morlet	236-237	Quénu, voir Bouclet (MS 109)	
Noël	238-252	Raoult, Rault	337-364
Ogny	253-260	Renard	365-368
Pastour	261-263		

Oreiller du Roy

12 J 1/110 3D

Ricault, Dericault, Ericault, Héricault		Saint-Martin	595-599
	369-551	Thuret, Tourelle	600-609
Robert d'Ully	552-553	Tillette, voir Hertault (MS 109)	
Rohart	554-555	Tourelle, voir Thuret	
Ronsin	556-557	Trumelet	610-612
Ronty	558-562	Turc	613-614
Roubier d'Hérambault, voir Hérambault (MS 109)		Vézier	615
Rouguier, voir Du Buisson (MS 109)		Warnier	616-660
Roussé, voir Calonne (MS 109)		Wavrans	661-662
Roze	563-588	Wierre	663-664
Saint-Aubin	589	Wimet	665-666
Saint-Just	590-594	Wolbocq	667

Généalogies d'après les manuscrits de Blondin de Baizieux

12 J 1/231 1D

Absolut	Bailly	Bochart	Cailleux	Cotteau
Anquier	Becquet	Bocquet	Camus	Coupiér
Anvin	Behaghel	Bocquillon	Caresse	Courtils
Avout	Bernes	Boisleux	Cermoise	Cousse-maker
Baconel	Bernieulles	Le Bon	Charpentier	
Baillet	Blanchart	Boubers	Chassepot	
Baillon	Blocquel	Bresdout	Chaussée	
Baillu	Blondin	Brule	Cornu	

Oreiller du Roy

12 J 1/231 2D

Crequy	Danzel	Dunoyer de Segonzac	Eurin
Crignon d'Yoville	Debout	Duval de Hautmarais	Favrel
du Crocq	Delsaux	Esgret	de Fay
du Crocquet	Dherly	de l'Etoile	le Febvre d'Avesne
Dallery	Douville	Eudel	
le Febvre de la Potterie, de Wadicourt et du Hodent d'Abbeville			le Feron

12 J 1/232 1D

Fierard	du Fresne	Gourdin
Floques	de Froyen d'Hocquincourt	le Gressier
de Fontaines	du Gard	Groselliers
Forestier	du Gardin	Grouches
Fougeroux	Garvery de Neury	Guérard
Framezelles	Godart	de Haffrengue
François de Domesmont	Gorguette d'Argoeuves	Haudiquet
de la Fresnaye	Gourdeil	Hègues

12 J 1/232 2D

Hèle	Lamiable	Mannessier
Imbert	Lamire	Martel
Isaac	Lattaignant	le Mayeur
Jacomel	Lemoine	Minet
Jacquemain	Levesque de Neuville	Miroir
Joly de Saily	Louvel	Moisnel
Judas du Souich	Louvencourt	Mollien
Lambin	Lusignan	Monchy

Oreiller du Roy

Monflet	Mormignon	Morgan
Mons	Morel	
Moncornet	Moreuil	

12 J 1/233 1D

de la Motte	Pecquet	du Puis	Rougeat	Sarthon
Moucques	Pépin d'Escurac	Quéval	Roussent	Scotté
du Moulin	Petit	Ribaucourt	le Roy de Barde	Sempy
du Muret	de Pont	Rivelois	de la Rue	Senlecque
Nayet	Dupont	de la Rivière	Rumet	Siraudin
de Neufville	Pottier	de Robespierre	Salignac	Siriez
Patte	du Pré	Robinet	Sanson	Songuis

12 J 1/233 2D

Sta	Thoilier	Thubeauville	Trois Maisons	Varlet
Sublet	Thorel	Tourbiers	Urre	Vaultier
Testart	Thorillon	Touvenot	Vainet	Witasse
Notes généalogiques diverses				

Louis Lainé

* Marie Crestin

Jacques (1^{er}) Lainé

* Marie Godart

Jacques (II) Lainé

* Marie Ducros

Dominique Lainé

* Marguerite Thomas

Jean Baptiste Lainé

* Joséphine Vaast

Hubert Lainé

* Florine Deltour

Narcisse Lainé

* Maria Choquet

Célestin Lainé

* Anna Janicot

Louis Joseph Lainé * Marcelle Pécro

Charles François Joseph Lainé,
condamné à mort (1818)

Marguerite Duthille

Joseph Pécro

**Compagnon de la
Libération**

Justice royale et généalogie (3^e partie) : la parentèle des Compagnons de la Libération

Par Thomas DELVAUX

La généalogie de Charles Lainé nous est bien connue. Nous avons eu l'occasion d'en publier la filiation dans plusieurs articles¹ qui n'ont pas manqué de trouver leur public. Par un curieux hasard, nous avons le plaisir de mettre en lumière un lien de parenté avec Joseph Pécro, Compagnon de la Libération, qui vient d'être honoré dans sa ville natale en rejoignant ses nombreux cousins *Morts pour la France* sur le Monument aux Morts de la commune de Longuenesse.

Ce complément à *Quelques notes sur la descendance de Louis Lainé* s'inscrit à la faveur d'Hubert Lainé, né en 1820, fils de Joseph & de Joséphine Vaast². Cette branche s'est développée à Averdoingt.



¹ Thomas Delvaux, *Justice royale et généalogie : la famille de Charles Lainé*, dans *L'Oreiller du Roy* – n° 8, juillet 2018, pp. 31-68 ;

Thomas Delvaux, *A propos de la fiabilité des registres d'état-civil : un enfant mort-né peut-il avoir un prénom ?*, dans *L'Oreiller du Roy* – n° 9, novembre 2018, pp. 4-20 ;

Thomas Delvaux, *Le décès d'un criminel : justice royale & généalogie (2^{ème} partie)*, dans *L'Oreiller du Roy* – n° 13, décembre 2021, pp. 52-79.

² Thomas Delvaux, *Justice royale et généalogie : la famille de Charles Lainé*, dans *L'Oreiller du Roy* - n° 8, juillet 2018, p. 66

Branche d'Averdoingt

N^o 4... L'an Mil huit cent vingt le vingt sept Septembre par devant
nous Francois Joseph Brouquet maire et en cette qualité officier d. Séclat
Gest de Sei Commune d'Ambrines, Canton d'Ambrines, Dist d'Angers de
Galais Souffry et Jougareu Joseph Lainé journalier domicilié
à Ambrines âgé de trente deux ans lequel nous a présenté un enfant
de Sexe masculin né le dit jour de ses déclarant à quatre heures
du matin et de Josephine Vaast son épouse et lequel il a déclaré
vouloir donner de prénom de Hubert Joseph Laidette déclarant
et présentes faites en présence de Benjamin Flambriz journalier
âgé de trente neuf ans et de Jean Baptiste Saloge valet de chambre
âgé de trente six ans tous deux domiciliés à Ambrines
après lecture faite du présent acte des père et témoin ont
déclaré en savoir signer.

Brouquet maire

6^{ème} génération

Enfants de Joseph Lainé & de Joséphine Vaast : [...], Hubert, [...]

- **Hubert Joseph** Lainé, ° 27.09.1820 Ambrines
* 09.11.1841 Averdoingt, *Florine* Sophie Joseph Deltour, fille d'Appolinaire & de Marie Catherine Theillier

7^{ème} génération

Enfants d'Hubert Lainé & de Florine Deltour : Ermance, Narcisse & Céline

- **Ermance Philomène** Lainé, ° 12.12.1842 Averdoingt, + 10.01.1849 Averdoingt
- **Narcisse Hubert Joseph** Lainé, ° 29.11.1844 Averdoingt, + 07.02.1920 Averdoingt
* 20.05.1871 Averdoingt, *Maria* Philomène Jeanne Choquet, ° 27.12.1851 Averdoingt, fille de Célestin René Eloy & de Valentine Béthencourt
- **Céline Sophie Joseph** Lainé, ° 18.11.1847 Averdoingt

8^{ème} génération

Enfant de Céline Lainé : Hermance

- **Hermance Céline Joseph** Lainé, ° 26.02.1870 Averdoingt

Oreiller du Roy

N° 9
Lainé
 Nominée Céline
 enfant naturel

Le premier huit cent soixante dix, le vingt sept
 février à dix heures du matin pardevant nous ledit Charles
 Augustin Joseph Maire et officier de l'état civil de la commune
 d'Averdoingt, Canton d'Aubigny, arrondissement de Soissons
 département du Pas de Calais à comparu le sieur Hubert Joseph
 Lainé âgé de quarante neuf ans, journalier demeurant en cette
 commune lequel ayant assisté à l'accouchement nous a déclaré
 que hier à dix heures du matin la Demoiselle Céline Sophie
 Joseph Lainé âgée de vingt deux ans, ouvrière demeurant en
 cette commune, est accouchée dans la maison du déclarant dite
 en cette commune, rue de la Magistère d'un enfant du sexe féminin
 qu'il nous présente et auquel il est donné le prénom de Nominée
Céline Joseph, ledite déclaration et présentation faite en
 présence de Louis Victor Billel, âgé de trente six ans, carrier et de
 Joseph Carimir Joseph Dubautois, âgé de quarante quatre ans, aussi
 carrier tous deux domiciliés en cette commune & ont les besoins
 dignes adre nous le déclarant et le déclarant a déclaré ne savoir signer
 de ce interpellé après lecture faite.

Billel Dubautois Charlier

N° 6

8^{ème} génération

Enfants de Narcisse Lainé & de Maria Choquet : Alcide, Marie, Alphonse, Angéline, Célestin & Rosa

- **Alcide Narcisse Lainé**, ° 07.03.1872 Averdoingt
 * 08.04.1897 Averdoingt, Jeanne Firminie Berthe Merciez, ° 19.09.1878 Averdoingt, fille de Jean Baptiste Philigonne Joseph & de Luce Anaïs Marie Delaby

Albenque 3748

Cent-cinquième

Le premier huit cent quatre vingt quatre
 le deux décembre à dix heures et demie au
 matin chez de naissance de Anna Marguerite
 Albenque au sexe féminin née le premier de ce
 mois à six heures du matin chez son père et
 mère, fille de Pierre Auguste Albenque âgé
 de vingt sept ans, Epoux, rue de Claudon, Gene-
 tine Bollard âgée de vingt six ans, couturière
 domiciliée rue Sautsure 28 - Dressé par
 nous Louis Henri Tribaut adjoint au maire officier
 de l'état civil du dix septième arrondissement de
 Paris Chevalier de la Légion d'honneur sur la présen-
 tation de l'enfant, et de déclaration faite par le père
 en présence de Joseph Parjols âgé de quarante un ans,
 Cacher demeurant rue Sautsure n° 28 et de
 Jean Portal trente six ans Epoux demeurant rue
 Dubang 71 tous deux qui ont signé avec le déclarant
 ce après lecture faite.

Albenque Parjols Portal Jean J. P. Tribaut

Oreiller du Roy

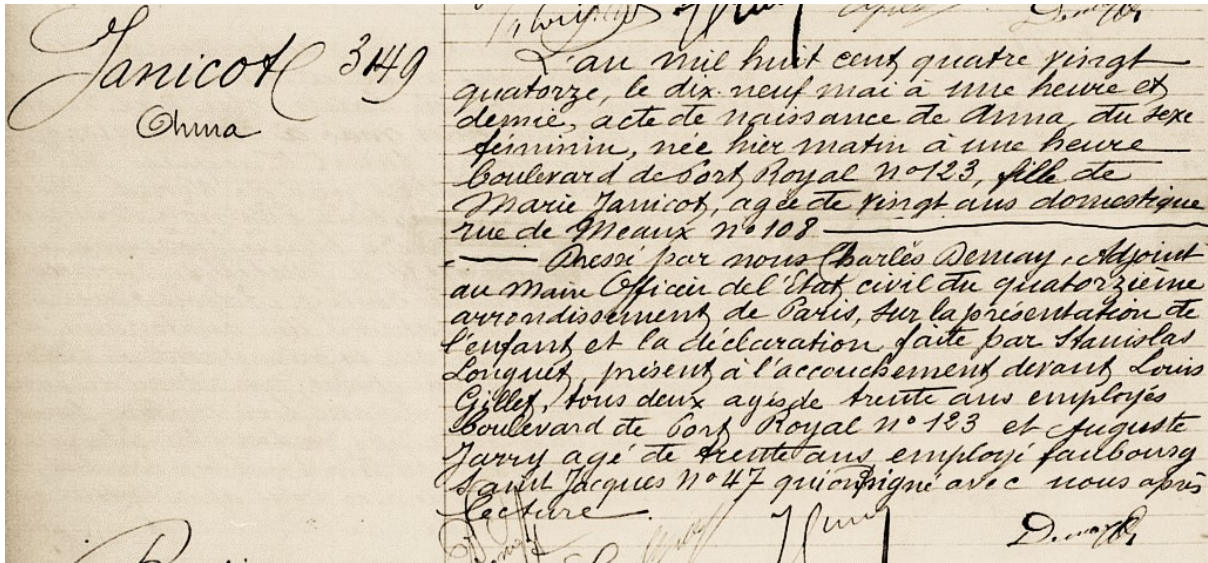
- **Marie Augustine Joseph Lainé**, ° 15.06.1874 Averdoingt
 * 08.07.1892 Averdoingt, Désiré Victor Joseph Finet, ° 15.04.1866 Bailleul-aux-Cornailles, fils de Christine Finet
- **Alphonse Narcisse Joseph Lainé**, ° 01.01.1879 Sars-le-Bois
 * 20.09.1919 Averdoingt, Anna "fille majeure de parents inconnus", ° 18.11.1894 Paris

A noter que nous n'avons trouvé qu'une seule "Anna" à Paris dans la période considérée : peut-on l'identifier avec Anna Marguerite Albenque, née le 01.12.1894 à Paris (17^{ème} arr.) ? (cf. *supra*)

Le vingt-sept septembre mil neuf cent six nous, ~~à~~
 Joseph Candas, maire d'Averdoingt ont comparu
 publiquement en la maison commune ; le marié
 Alphonse et Arcelle Joseph cantonnier domicilié à
 Averdoingt né à Sars-le-Bois le premier janvier
 mil huit cent soixante six neuf fils majeur de
 dame et Arcelle Josephes domiciliés à Averdoingt
 et de Choquet Maria Philomène, femme décédée,
 d'une part et le Curier domestique domicilié à
 Averdoingt né à Paris le dix huit novembre
 mil huit cent quatre vingt quatorze, fille majeure
 de parents inconnus d'autre part
 les futurs époux déclarent que il n' a pas été fait
 contrat de mariage.
 Aucune opposition n'ayant été faite les con-
 trahants ont déclaré l'un après l'autre vouloir
 se prendre pour époux et vouloir avoir pour
 eux pour et la loi que le marié Alphonse et Arcelle
 Joseph et Anna sont unis par le mariage.
 Ce contrat a été en présence de dame Albenque qua-
 rante sept ans journalier domicilié à Aver-
 doingt, dame Galetin domestique de ferme
 trente quatre ans domicilié à Averdoingt
 frère de l'époux Dupuch, Arthur quarante
 deux ans cultivateur domicilié à Averdoingt
 ainsi que journalier femme dame domestique
 vingt cinq ans domicilié à Averdoingt
 ainsi de l'épouse
 Lecture faite les époux et les témoins
 ont signé avec nous.

- **Angéline Marie Joseph Lainé**, ° 06.06.1882 Averdoingt
 * 30.12.1905 Averdoingt, Gustave Henri Joseph Thibaut, ° 17.09.1879 Wavrans-sur-Ternoise,
 fils de Valentin & de Rosa Seuron
- **Célestin Olivier Joseph Lainé**, ° 09.01.1885 Averdoingt
 * 03.08.1919 Averdoingt, Anna Janicot, ° 18.05.1894 Paris (14^{ème} arr.), + 29.12.1978 Arras, fille
 de Marie Janicot

Oreiller du Roy



- **Rosa Marie Joseph Lainé**, ° 30.09.1889 Averdoingt
* 26.02.1920 Averdoingt, Léon Henri Joseph Duhautois, ° 17.03.1883 Averdoingt, fils d'Olivier Louis Joseph & de Marcelline Joseph Hesdin

9^{ème} génération

Enfants d'Alcide Lainé & de Jeanne Merciez : Onésime, Marie, Luce, Camille, Michel, Pierre & Fernand

- **Onésime Jean Baptiste Joseph Lainé**, ° 18.03.1898 Averdoingt, + 12.02.1971 Vitry-en-Artois
* 29.07.1922 Ligny-Saint-Flochel, Léonie Louise Fidéline Joseph Godart
- **Marie Luce Henriette Lainé**, ° 05.08.1900 Averdoingt, + 20.03.1917 Averdoingt
- **Lucie Jeanne Maria Lainé**, ° 14.05.1905 Averdoingt, + 04.01.1997 Arras
- **Camille Narcisse Joseph Lainé**, ° 13.11.1907 Averdoingt, + 06.12.1989 Arras
- **Michel Onésime Joseph Lainé**, ° 14.05.1913 Averdoingt, + 21.07.1924 Averdoingt
- **Pierre Alcide Joseph Lainé**, ° 15.07.1916 Averdoingt, + 04.01.1999 Maizières
* **Lucienne Fernande Josèphe Molin**, ° 05.01.1920 Gouy-en-Ternois, + 25.04.2009 Gauchin-Verloingt
- **Fernand Onésime Lainé**, ° 11.10.1918 Averdoingt, + 03.12.1993 Arras

9^{ème} génération

Enfant de Marie Lainé & de Désiré Finet : Hubert

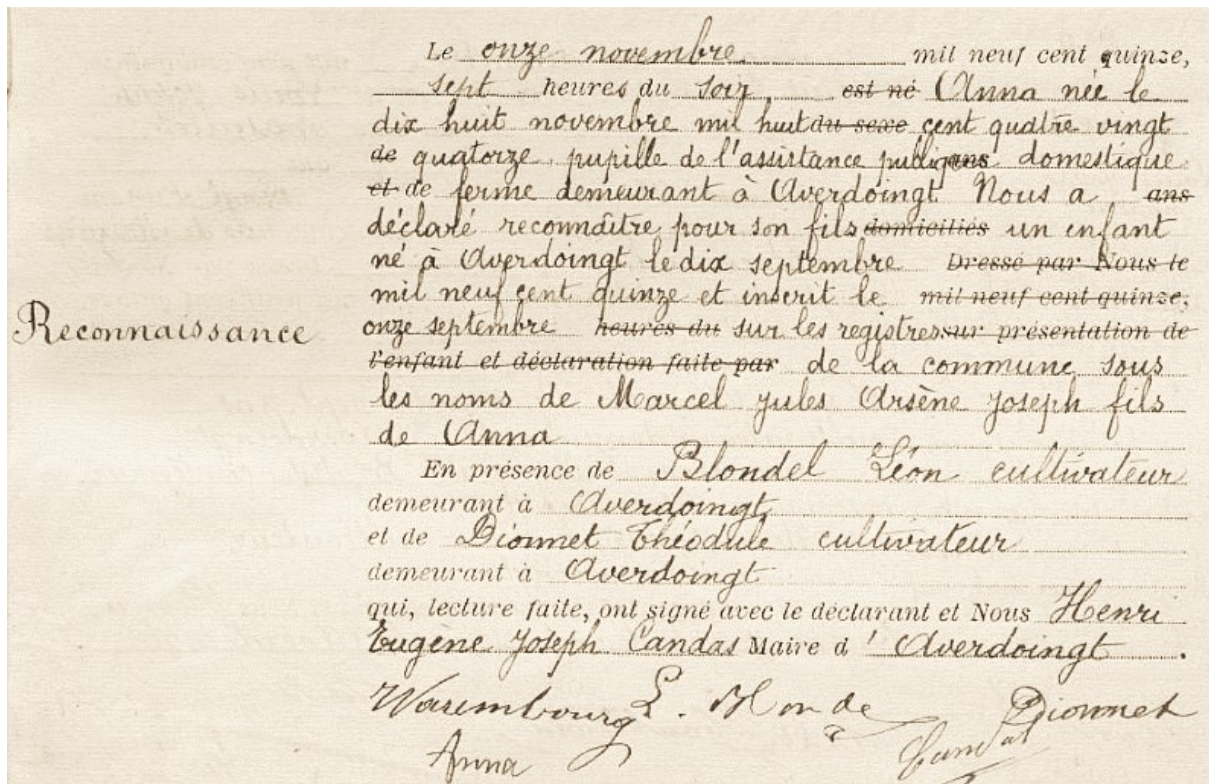
- **Hubert Alcide Joseph Finet**, ° 19.01.1895 Averdoingt
* 25.09.1920 Paris (17^{ème} arr.), Pauline Marie Joséphine Solimans, ° 15.09.1897 Châtelaudren, fille de Joseph Marie & de Pauline Augustine Rosalie Laumonier

9^{ème} génération

Oreiller du Roy

Enfants d'Alphonse Lainé & d'Anna : Marcel, Alphonse, Albert & Gilbert

- **Marcel Jules Arsène Joseph** Lainé, ° 10.09.1915 Averdoingt



- **Alphonse Marcel Joseph** Lainé, ° 19.07.1922 Roëllecourt, + 31.12.1996 Arras

- **Albert Alphonse Joseph** Lainé, ° 22.12.1925 Roëllecourt, + 24.05.2010 Gauchin-Verloingt

* Julia Alexandrine Joseph Part, ° 14.09.1924 Huclier

- **Gilbert Albert** Lainé, ° 01.08.1931 Roëllecourt, + 29.11.2011 Ussel

9^{ème} génération

Enfants d'Angéline Lainé & de Gustave Thibaut : Nelly & Maxime

- **Nelly Rosa Amélia Joseph** Thibaut, ° 20.07.1906 Averdoingt

- **Maxime Narcisse Joseph** Thibaut, ° 23.05.1908 Diéval

* 30.07.1927 Rebreuve-Ranchicourt, Germaine Léa Willebien, ° 28.03.1909 Rebreuve-Ranchicourt, + 27.05.2013 Divion

9^{ème} génération

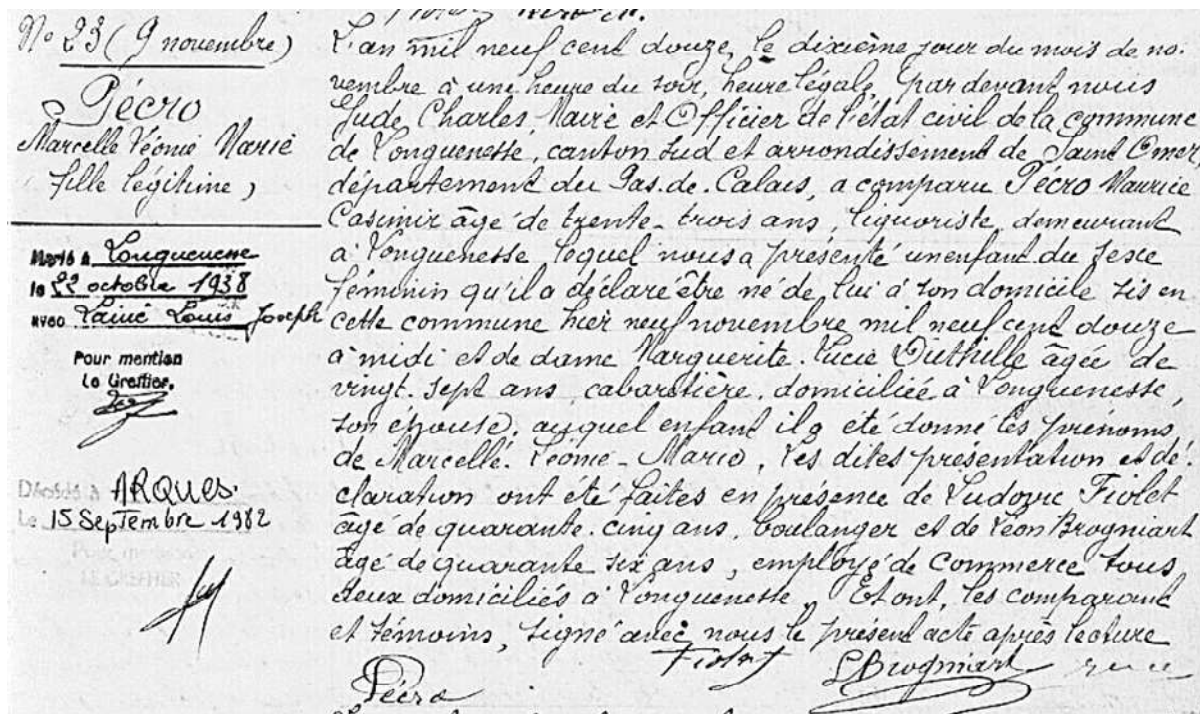
Enfants de Célestin Lainé & d'Anna Janicot : Renée, Louis, Thérèse, Narcisse, Maurice, Michel & André

- **Renée Anna Josèphe** Lainé, ° 12.11.1913 Averdoingt, + 19.12.1982 Arras

* 10.07.1937 Frévent, Cyrille Alexis Gaudroy, ° 1916, + 1943

Oreiller du Roy

- **Louis Joseph** Lainé, ° 22.12.1915 Averdoingt, reconnu le 20.01.1916 Averdoingt, + 03.12.1969 Saint-Omer
- * 22.10.1938 Longuenesse, **Marcelle Léonie Marie Pécro**, ° 09.12.1912 Longuenesse, + 15.09.1982 Arques, fille de Maurice & de Marguerite Duthille



- **Thérèse Marie** Lainé, ° 20.04.1920 Séricourt, + 15.03.2011 Toulon
- * 04.03.1954 Paris (16^{ème} Arr.) **Paul Jean Marie Rousselot**, ° 08.01.1901 Moineville, + 25.04.1998 Toulon, fils de Paul & de Marie Cunche
- **Narcisse Célestin** Lainé, ° 12.01.1922 Séricourt, + 13.02.1998 Châlon-sur-Saône
- * 20.07.1946 Rebreuve-sur-Canche, **Thérèse Hélène Marie Joséphe Decroix**, ° 24.02.1920 Rebreuve-sur-Canche, + 05.01.2017 Cuisery, fille de Georges & de Marie Pottiez
- **Maurice Narcisse Louis Célestin** Lainé, ° 18.04.1924 Séricourt, + 11.03.2008 Saint-Palais-de-Phiolin
- **Michel Maurice Célestin** Lainé, ° 28.08.1925 Séricourt, + 10.11.1995 Sète
- **André Célestin Olivier** Lainé, ° 22.09.1929 Séricourt, + 02.09.2010 Bayonne

9^{ème} génération

Enfant de Rosa Lainé & de Léon Duhautois : Paul

- **Paul Léon Henri Joseph** Duhautois, ° 17.03.1921 Averdoingt
- * 27.12.1943 Bailleul-aux-Cornailles, Lucie Delory

L'ascendance d'Etienne Dubois à Rincq

par Thomas Delvaux

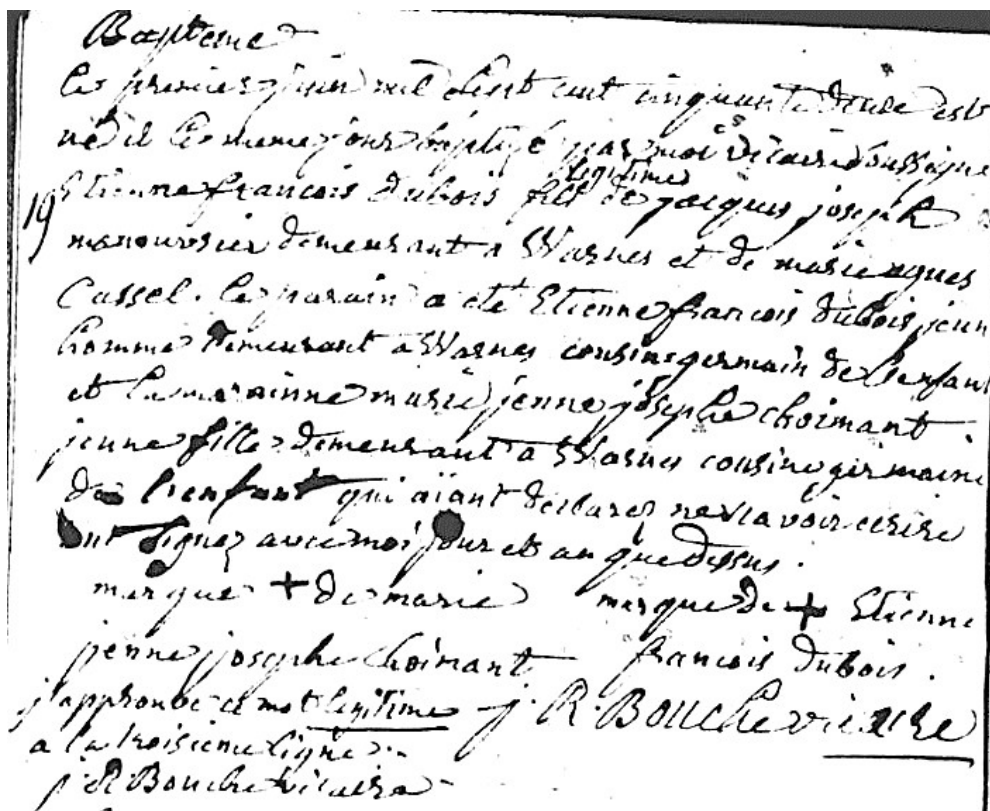
"Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences."

Françoise Dolto

Le travail de généalogiste ne peut que s'enrichir des échanges mutuels. Pour la majorité des chercheurs c'est une évidence. Et nous en sommes évidemment fermement convaincus. Nous avons eu le plaisir d'aider un ami en difficulté pour retrouver la famille de Charles Lainé, condamné à mort pour fausse-monnaie¹. Nous souhaitons faire profiter de ces corrections qui pourront toujours se révéler utile au plus grand nombre. Egalement en souffrance quant à l'ascendance d'Etienne Dubois, nous récidivons avec ravissement, étant persuadé qu'un discours argumenté parviendra toujours à ses fins au mépris de recopiage serviles de parentèles sans mention des sources ayant présidé à leur élaboration ...

"La vérité ne se dégage pas de la polémique, mais des œuvres qu'on a faites." Paul Gauguin

Etienne Dubois naît en 1752 à Rincq. Il est fils de Jacques & de Marie Agnès Cassel :



¹ Thomas Delvaux, *Justice royale et généalogie : la famille de Charles Lainé*, dans *L'Oreiller du Roy* – n° 8, juillet 2018, pp. 31-68 & Thomas Delvaux, *Le décès d'un criminel : justice royale & généalogie (2^{ème} partie)*, dans *L'Oreiller du Roy* – n° 13, décembre 2021, pp. 52-79

Ses parents se sont également mariés dans cette commune en 1745 :

Le trois de novembre mil sept cent quarante
cinq jay moy prieur et curé de rincy parsigné
donné la benediction nuptiale a jacque
33. Dubois veuve de marie josphhe Broquet
journalier du hamay de esarnes parois
de rincy agez de trente huit ans et a jeanne
agnès cassel fille d'antoine cabaretier
audit esarnes et de marie francoise
chevallier agez de vingt huit ans et les
cuj mariés apres la publication de trois
ban suivant la forme ordinaire, et
presence d'antoine cassel
et antoine francois cassel pere de la pouse
et adrien cassel tous frere de la pouse
lequel aiant declare s'auoir ecrire ont
signé ce present acte, excepté la pouse et
la pouse pour ne le s'auoir ont posé leur
marque ordinaire marquet de jacque
Dubois marquet de jeanne agnès cassel
antoine cassel antoine francois cassel
lievin cassel adrien cassel
f. j. l'abbé Curé de Rincy

Agnès Cassel est fille d'Antoine & de Françoise Chevallier. On retrouve sans la moindre difficulté leurs parents dans l'acte de mariage de ces derniers. En effet, ils se marient toujours dans la même commune le 30 septembre 1711 : "Anthoine Cassel, agez de vingt deux ans fils de Guillaume et Adrienne Marcot de la paroisse de Niel[les-lès-Bléquin] et Françoise Chevallier agez de vingt quatre ans fille de Pierre Chevallier et de Jeanne Franchoise Darcq de cette paroisse" :

#4 mariage

Le trentieme jour de septembre l'an mil sept
cent onze publiement par devant la paroisse
de Nielles les Bléquin par devant nous curé
agez de vingt deux ans filz de y. et de
Et advenue madame de la paroisse de Nielles
francoise de Nielles agez de vingt quatre ans
fille de messire henri et de femme francoise
d'aleg de cette paroisse en presence d'adrien
regerat maronier de la paroisse d'aleg et de
messire henri maronier frere de d'aleg
et messire gondalves oncle maternel de d'aleg
et de d'aleg capellan de la paroisse de Nielles sous l'invocacion
a ce regard et en vertu de laquelle deux ont
signé avec moy et les autres ont fait leur
mariage par devant nous de Nielles les Bléquin

A. Gassier marguier de la paroisse
pior gondalves marguier de la paroisse
marguier de la paroisse de Nielles
marguier de la paroisse de Nielles

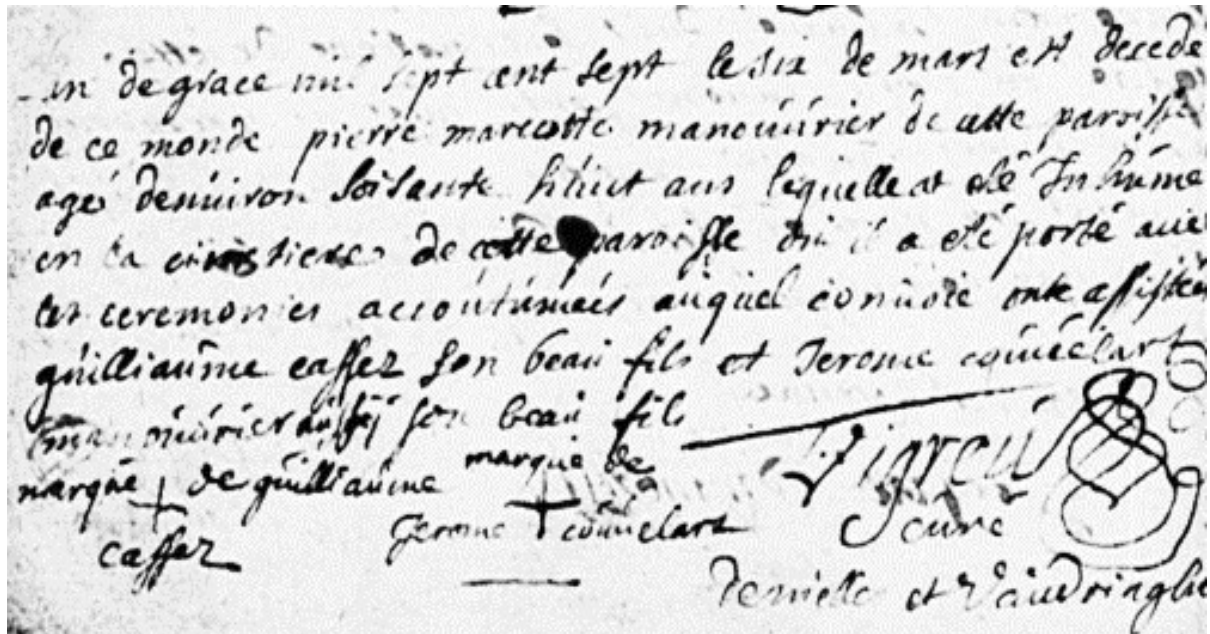
Cette parenté est confirmée par les actes de Nielles-lès-Bléquin où "Adrienne Marcotte femme de Guillaume Cassel" est décédée le 21 octobre 1705 :

L'an de grace 1705 le 21 d'octobre est parti de son corps la
sœur de sainte adrienne marcotte femme de guillaume cassel
agez de 46 ans dont le corps a esté le vingt deux dudit an
inhumé dans le cimetière de Nielles, ayant esté administré
du sacrement d'estreme-onction par le sieur sieur p. et
dudit lieu

R. J. guillard curé
de Nielles

Oreiller du Roy

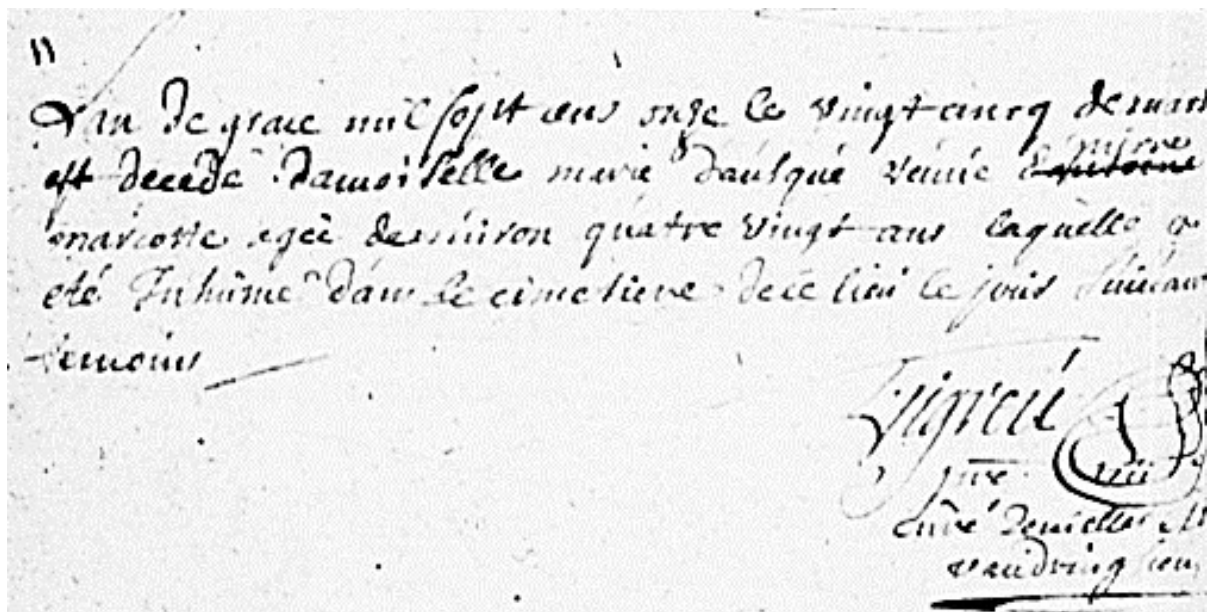
Si les Marcotte sont bien connus dans la région, il convient de ne s'appuyer que sur des actes pour étayer des filiations. En l'espèce, la réponse vient du village voisin, où meurt le père d'Adrienne Marcotte le 06 mars 1707 :



l'an de grace mil sept cent sept le six de mars est decede
de ce monde pierre marcotte manoeuvrier de cette paroiſſe
agez deſſus de ſoixante ſept ans laquelle a été Inhumee
en la cinſtiere de cette paroiſſe ou il a été porte avec
les ceremonies accoutumees auquel conuoie ont aſſiſte
guillaume caſſer ſon beau fil et Jerome couclart
manoeuvrier auſſy ſon beau fil
marque de guillaume caſſer
Jerome Couclart
Vignier
curé
Vernette et Vaudringhem

On y apprend en particulier que Guillaume Cassel a été témoin de l'acte de décès de son beau-père Pierre Marcotte. Cet acte permet donc de documenter un lien entre ce dernier et Adrienne.

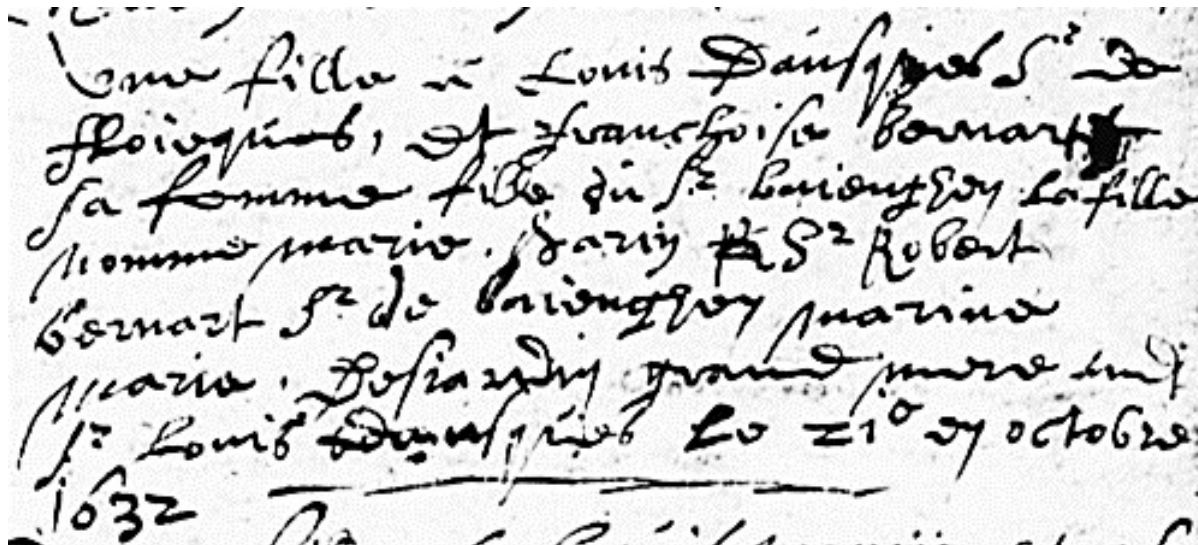
D'autant que son épouse est également parfaitement connue :



l'an de grace mil sept cent onze le vingt cinq de mars
est decede damoiſelle marie dausque veuve de pierre
marcotte agee deſſus de quatre vingt ans laquelle a
été Inhumee dans la cinſtiere de ce lieu le jour ſuivant
témoin
Vignier
curé
Vernette et Vaudringhem

En effet, à Vaudringhem, "l'an de grace mil sept cens onze le vingt cinq de mars est decede demoiselle Marie Dansque veuve Pierre Marcotte agée d'environ quatre vingt ans", elle est probablement née vers 1630/5.

C'est donc sans la moindre difficulté que l'on met la main sur son acte de naissance à la date du 21 octobre 1632 :



Cet acte est particulièrement intéressant puisqu'il permet de donner les parents de Marie Dausques mais aussi de trouver une mention particulière en la personne de la "*mar[a]ine Maria Desgardin grand mere dudit s[ieu]r Louis Dausques*". Il permet donc d'identifier très précisément l'enfant et de raccrocher cette parentèle à toute une population que l'on connaît parfaitement par le Gros des notaires de Saint-Omer.

"La reconnaissance a la mémoire courte." Benjamin Constant

Nous avons noté la faute grossière consistant à relier Jacquemine Piers à Philippe de Bersacques² ; dans cet autre exemple, la correction de l'ascendance d'Etienne Dubois souligne également que la recherche généalogique peut contredire des hypothèses défendues autrefois par un jeune généalogiste sans expérience ni méthode historique. Il est donc faux de prétendre "*sans fondement*" détenir une vérité intangible en oubliant – par des trépignements infantiles – ses propres turpitudes³ passées, voire toujours subsistantes, à partir de relevés complaisants⁴.

"Conservons un peu d'ignorance, pour conserver un peu de modestie et de déférence à autrui."

Joseph Joubert, *Carnets*

"La vérité n'est agréable, à certaines gens, que tout autant qu'elle est flattense !..." Alphonse Brémond

² Thomas Delvaux, *De la généalogie de complaisance : l'ascendance de Jacquemine Piers*, dans *L'Oreiller du Roy* – n° 11, mai 2020, pp. 72-79

³ *Nemo auditur propriam turpitudinem allegans*

⁴ A ce titre, il est toujours utile de rappeler que j'ai corrigé l'ascendance de Pierre Dupont, rectifiant de nombreuses imprécisions à partir des actes, dont on retrouvera les copies dans Thomas Delvaux, *Pierre Dupont : un enfant de Saint-Omer à la Garde républicaine*, Arras, 2021

Notes sur la famille Soinne

par Thomas Delvaux

*"Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication,
l'entraide et la solidarité visant à un but commun :
l'épanouissement de chacun dans le respect des différences."
(Françoise Dolto)*

Dans le prolongement des *"Notes sur les Lardeur"*¹, nous continuons nos recherches sur les *Familles anciennes de l'Audomarois* popularisées par Pierre Daudruy & Henri Lorge. La famille Soinne trouve naturellement sa place dans ces travaux mais la notice qui y est consacrée se limite à l'aube du XIX^e siècle : *"SOINNE (1650 – 1808)"*². Alors que cette famille est toujours représentée, il convient donc d'enrichir ces informations à partir des registres paroissiaux et d'état-civil. En particulier, dans cet ouvrage³, la descendance d'Alexandre-François Soinne n'est documentée que jusqu'à la période révolutionnaire :

IV-4) Alexandre-François [SOINNE], fermier à Salperwick, épousa vers 1787 Marie-Charlotte BOUVART, née à Salperwick vers 1763. Il y mourut le 11/08/1798. Dont nés à Salperwick :

V-1) Alexandre-Joseph, bap. le 19/06, y inhumé le 20/06/1788 ;

V-2) Pierre-Joseph, bap. le 29/10, y inhumé le 6/11/1789 ;

V-3) Alexandre-Joseph, bap. le 26/03/1792 ;

V-4) Augustin-Gratien, né le 16/04/1794 ;

V-5) Parfait-Joseph, né le 3/03/1798.

En premier lieu, quelques menus compléments peuvent être apportés :

- La naissance d'Alexandre Soinne se trouve dans les registres d'Heuringhem au 25 avril 1740 ;
- La naissance de Marie Charlotte Bouvart est indiquée au 24 mai 1762 à Tilques ;
- Cette alliance Soinne – Bouvart a été célébrée à Tilques le 13 juin 1786 ;
- Alexandre est marié *"agé de quarante cinq ans"*, alors que son épouse est née quelques vingt années plus tard : *"agée de vingt quatre ans"*. Cet écart d'âge n'est pas expliqué. Alexandre est-il veuf ? Aucune mention ne l'indique et son acte de mariage cite ses parents et non un hypothétique veuvage (comme c'est le cas lors du remariage de Marie Bouvart le

¹ Thomas Delvaux, *Notes sur les Lardeur (1^{ère} partie)*, dans *L'Oreiller du Roy* – n° 10, mars 2019, pp. 63-67

² Pierre Daudruy & Henri Lorge, *Familles anciennes de l'Audomarois*, 1988, p. 441

³ *Ibid.*, p. 448

Oreiller du Roy

30 vendémiaire VII à Tilques). Par conséquent, l'explication sur cette situation atypique nous échappe.

ce lundi vingt septième d'août de la présente
 année mil sept cent quarante a été baptisé Alexandre
 François fils légitime d'Alexandre François forme
 majeur demeurant en cette paroisse et de Marguerite
 Delahau sa femme. Les parrains a été François
 Galami Laboureur demeurant à Asquet et la
 marraine a été ~~Marie~~ ^{Marie Anne} Joseph Hermari femme
 d'Ygnace forme Laboureur demeurant à Asquet
 et ont les parrains et marraine signé le
 présent acte.

Jean François Galami A. J. Hermari
 Marie Anne Joseph Hermari
 Joseph Hermari

Baptême
 de Marie
 Charlotte
 Leouart.

Ce vingt cinq du mois de Mai de Lan Mil Sept Cent
 Quarante Deux fut par nous ordonné Souffigné
 Baptisé Marie Charlotte fille légitime de Jean
 Marie Leouart, fermier au château de Lion, et de Marie
 Joseph Peleghem sa femme née le jour précédent.
 Les parrains fut Louis Joseph de Lathre Maresquis de cette
 paroisse lequel a déclaré savoir ce que est la marraine
 Marie Charlotte Kyndt femme de Pierre Le Roy de
 cette paroisse laquelle a déclaré savoir ce que est
 le père.

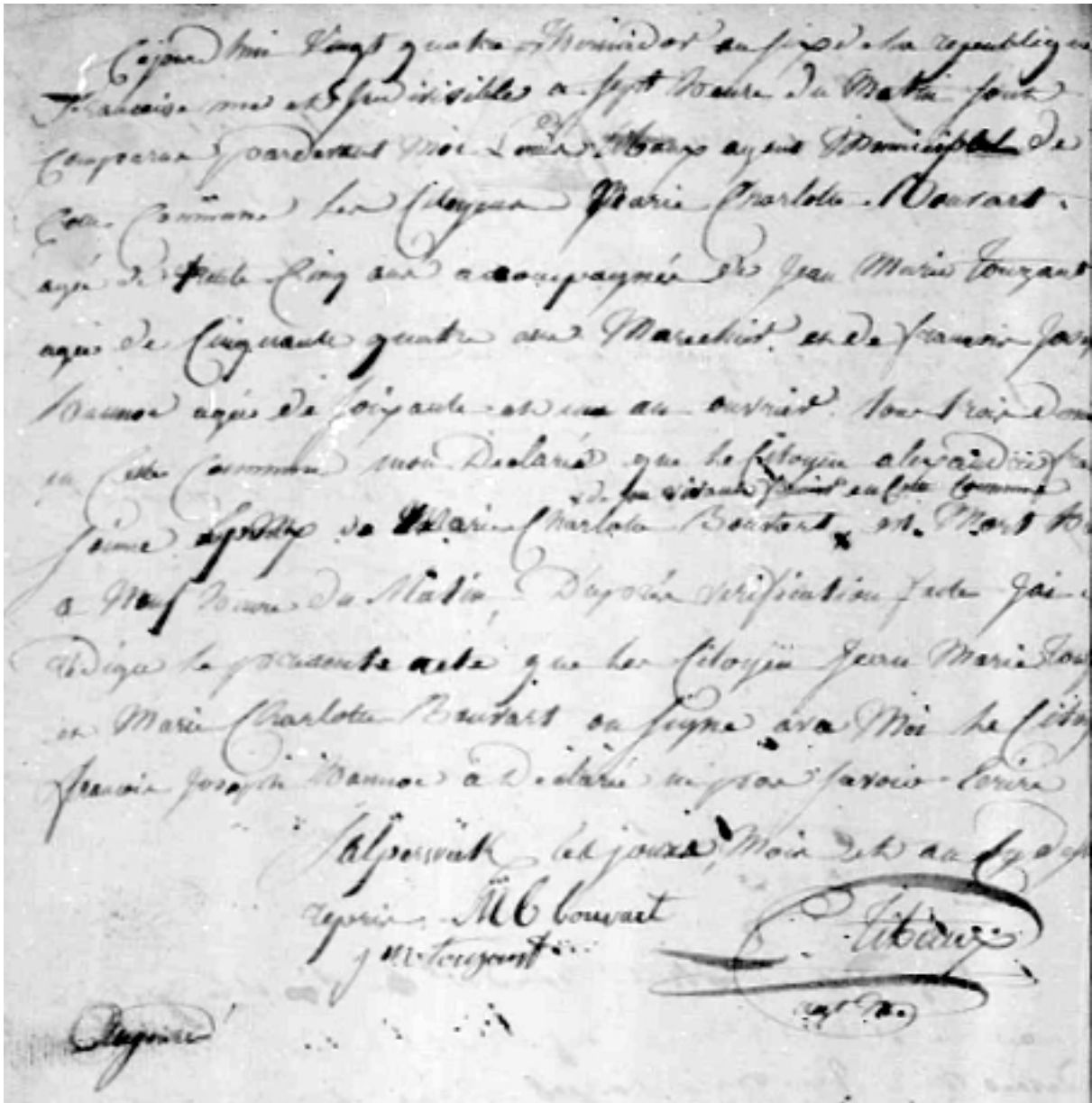
Jean Marie Leouart
 Louis Joseph de Lathre M. C. Kindt
 P. J. Maquet vic. de Tilques

Cesquies de l'année

Le an mil Sept cent quatre vingt six
 Le Mardi tierce de juin, Apres la publication d'un
 ban (Dyence obtenue des deux autres par M^r
 L'abbé de fons, et l'abbé de fons, évêque de Lome)
 Du futur mariage entre Alexandre François de Lome
 fils majeur de feu Alexandre François et d'encore
 vivante Marie Marguerite de Lalleau de la paroisse
 de Lalleau de Salperruy, âgé de quarante cinq ans d'un part
 et Marie Charlotte Bourras fille de feu Jean Maria
 Bourras et d'encore vivante Marie Joseph Poteghem, âgée des
 vingt quatre ans de cette paroisse. D'autre part
 faite au pres de la Messer paroissiale le dimanche
 de la sainte tant en cette paroisse qu'en celle de
 Salperruy sans opposition, ni empêchement, vu le
 visent du lieu en l'endroit de Salperruy, par le sieur
 Pêtre chanoine de l'église paroissiale de Saint Etienne de
 Lome, du consentement du Sieur Mauffrais curé de
 cette paroisse de Lalleau, au lieu de leur naturel consentement
 de mariage et leur en donner la bénédiction nuptiale
 en présence de Pierre Joseph Lome fermier à Lalleau, de
 Felix François Lome, fermier à Lalleau pres au contractant
 et de Jean Marie Joseph d'encore fermier à Lalleau, tuteur
 de L'contractant et de Jacques Poteghem oncle naturel
 a la mère qui ont signé avec nous et les contractants
 Et de L'encore Marie Charlotte Bourras
 Et de L'encore J. Lome, curé de Lalleau
 Jacques Poteghem
 Mauffrais pr. curé de Lalleau
 Lalleau le 24 Juin 1796

Oreiller du Roy

Il est décédé le 24 thermidor VI à Salperwick :



La postérité d'Alexandre Soinne se poursuit à partir des deux derniers enfants comme suit :

4^{ème} génération

Alexandre François Soinne, ° 25.04.1740 Heuringhem, + 24 thermidor VI Salperwick

* 13.06.1786 Tilques, Marie Charlotte Bouvart, ° 24.05.1762 Tilques, + 17.10.1801 Tilques

5^{ème} génération

Alexandre-Joseph Soinne, bapt. 19.06.1788 Salperwick, inh. 20.06.1788 Salperwick

Oreiller du Roy

Pierre-Joseph Soinne, bapt. 29.10.1789 Salperwick, + 05.11.1789 Salperwick, inh. 06.11.1789 Salperwick

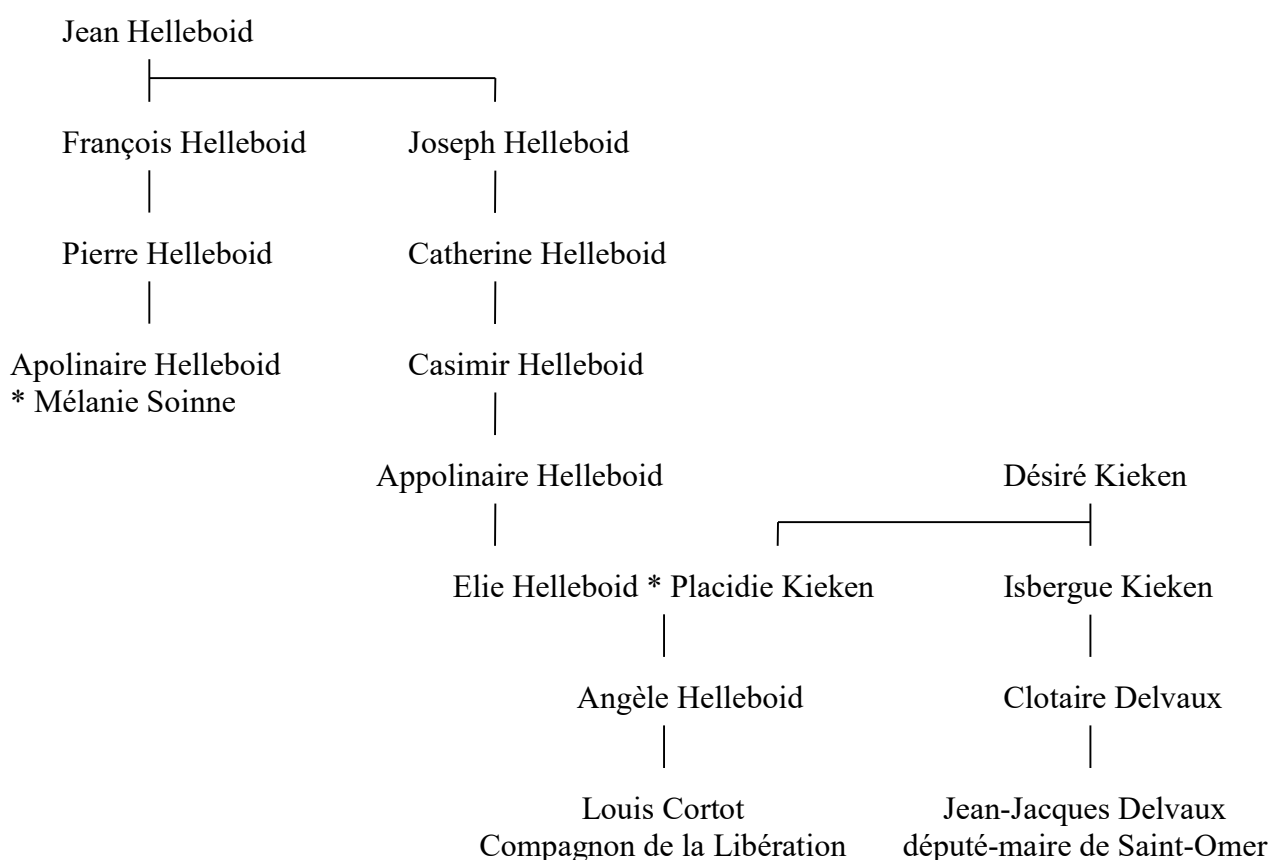
Alexandre-Joseph Soinne, bapt. 26.03.1792 Salperwick, + 02.02.1802 Tilques

Augustin-Gratien Soinne, ° 16.04.1794 Salperwick, + 10.06.1867 Tilques

* 22.12.1813 Tilques, Bernardine Josèphe Bouvart, ° 28.05.1793 Tilques, + 13.05.1864 Tilques

Parfait-Joseph Soinne, ° 03.03.1798 Salperwick, 16.10.1850 Salperwick

* 10.01.1821 Salperwick, Pélagie Célestine Josèphe Régnier, ° 29.03.1803 Saint-Martin-au-Laërt, + 23.05.1872 Salperwick



6^{ème} génération

Enfants d'Augustin & de Bernardine Bouvart : Rosaline, Alexandre, Mélanie & Léon

Rosaline Eliza Soinne, ° 12.11.1814 Tilques

* 16.09.1841 Tilques, Charles François Decroix ° 11.03.1767 Moringhem, + 17.11.1847 Moringhem (petit Difques)

** 17.01.1849 Moringhem, François Joseph Balle, ° 26.09.1821 Acquin

Alexandre Joseph Soinne, ° 16.06.1816 Tilques, + 13.09.1847 Tilques

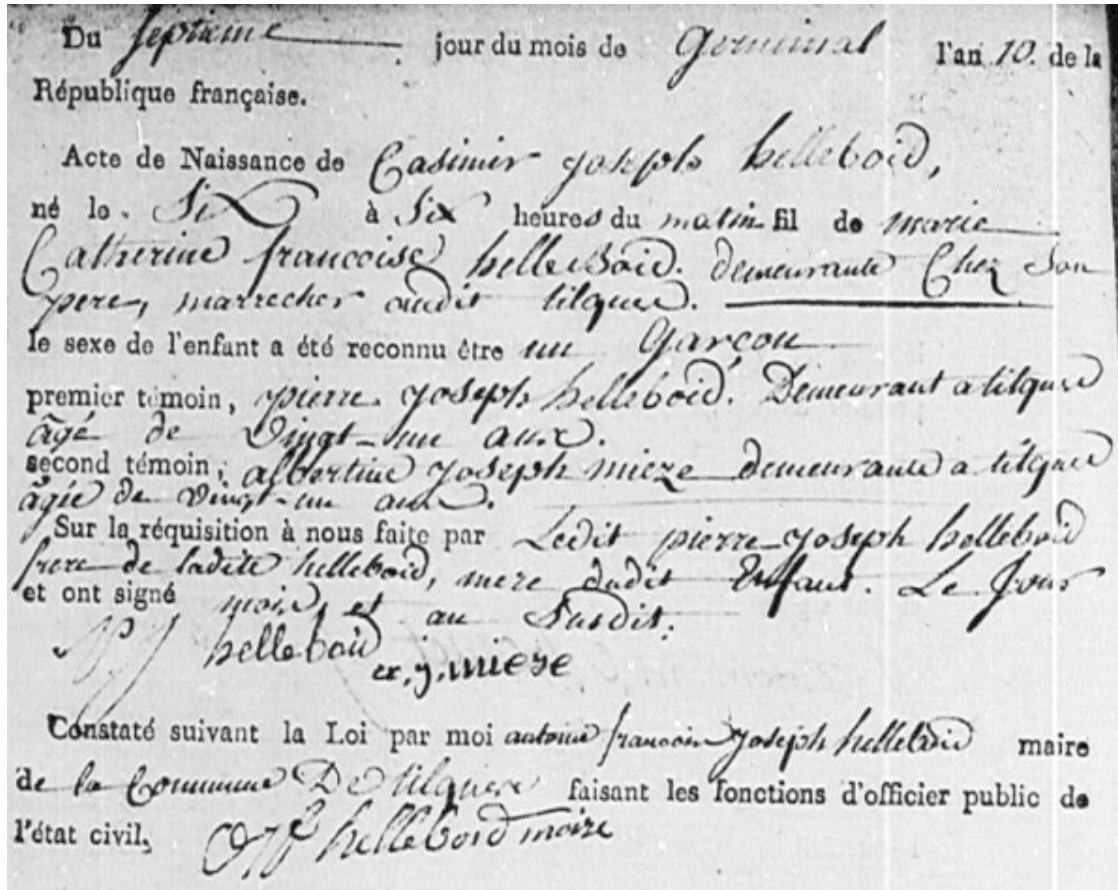
Oreiller du Roy

Mélanie Augustine Soinne, ° 30.10.1818 Tilques

* 06.08.1850 Tilques, Apolinaire Joseph Helleboid⁴, ° 11.07.1812 Saint-Martin-au-Laërt

Léon Calixte Soinne, ° 24.04.1827 Tilques, + 29.03.1882 Tilques

* 16.07.1851 Serques, Eliza Joséphe Brocquet, ° 01.04.1828 Serques, + 17.07.1883 Tilques



7^{ème} génération

Enfant de Rosaline & de Charles Decroix : François

François Léon Decroix, ° 27.03.1847 Moringhem

* 20.02.1867 Moringhem, Marie Clémence Joséphine Baroux, ° 28.05.1843 Moringhem (Barlinghem)

8^{ème} génération

Enfants de François Decroix & de Marie Baroux : François, Marie & Eugénie

François Joseph Antoine Decroix, ° 17.01.1868 Moringhem, + 29.06.1957 Moringhem

⁴ Cf. "Un Compagnon de la Libération descendant des Van Pradelles : Louis Cortot" dans Thomas Delvaux, *Un diariste au temps des Gueux – Le lignage de Nicolas van Pradeels*, tome 2, Arras, 2020, pp. 191-5

Oreiller du Roy

Marie Elisa Decroix, ° 17.10.1869 Moringhem, + 03.12.1956 Aire-sur-la-Lys

Eugénie Sidonie Decroix, ° 31.12.1877 Moringhem

* 02.09.1899 Moringhem Henri Louis Joseph Devienne, ° 14.07.1872 Serques

7^{ème} génération

Enfants de Rosaline & de François Balle : Alexandre, Elisa, François, Félicie & Léonie

Alexandre Joseph Balle, ° 19.10.1848 Moringhem

Elisa Léonie Balle, ° 26.08.1850 Moringhem

François Joseph Balle, ° 05.06.1853 Moringhem

Félicie Louise Balle, ° 11.07.1855 Moringhem

Léonie Joséphine Balle, ° 06.03.1860 Moringhem

7^{ème} génération

Enfants de Mélanie & d'Apolinaire Helleboid : Pierre, Marie & Désiré

Pierre Joseph Appolinaire Helleboid, ° 16.12.1850 Tilques, + 16.08.1887 Tilques

* 28.10.1874 Tilques, Marie Josèphe Caroulle, ° 26.08.1842 Tilques

Marie Léonie Helleboid, ° 26.06.1853 Tilques

Désiré Elie Alexandre Helleboid, ° 03.04.1861 Tilques

7^{ème} génération

Enfants de Léon & d'Eliza Brocquet : Léon, Benjamin, Alexandre, Léonie, Jacqueline & Marie

Léon Elie Soinne, ° 10.03.1853 Tilques

* 30.04.1884 Salperwick, Céline Josèphe Mièze, ° 01.04.1859 Salperwick

Benjamin Jean Joseph Soinne, ° 26.05.1855 Tilques, + 24.06.1855 Tilques

Alexandre Joseph Soinne, ° 03.11.1856 Tilques, + 30.04.1911 Serques

* 17.05.1892 Serques, Marie Sylvie Decourt, ° 23.01.1863 Watten, + 15.05.1936 Serques

Léonie Joséphine Soinne, ° 18.08.1858 Tilques, + 11.12.1858 Tilques

Jacqueline Elise Soinne, ° 19.07.1861 Tilques

* 07.11.1883 Tilques, Edouard Joseph Hochart, ° 09.07.1854 Esquerdes

Marie Elise Soinne, ° 04.08.1864 Tilques, + 13.09.1864 Tilques

8^{ème} génération

Enfants de Léon & de Céline Mièze : Maria, Léon, Elie, Emile & Elisa

Oreiller du Roy

Maria Céline Josèphe Soinne, ° 16.05.1885 Tilques, + 24.04.1967 Tatinghem

* 16.09.1919 Tatinghem, Ernest Louis Bieque

Léon Calixte Alexandre Soinne, ° 26.05.1887 Tilques

* 09.06.1914 Tilques, Berthe Marie Josèphe Cappe, ° 07.10.1894 Tilques

Elie Aimé Soinne, ° 01.01.1891 Tilques, + 18.09.1976 Arques

Emile Bertin Casimir Soinne, ° 21.10.1892 Tilques, + 16.11.1975 Tilques

* 18.04.1922 Tilques, Blanche Marie Fernande Lahaye, ° 06.07.1901 Tilques, + 07.05.1966 Tilques

Elisa Marie Josèphe Soinne, ° 10.08.1895 Tilques

* 16.09.1919 Tilques, Gaston Bertin Joseph Cappe, ° 29.06.1891 Tilques, + 11.01.1949 Tilques

8^{ème} génération

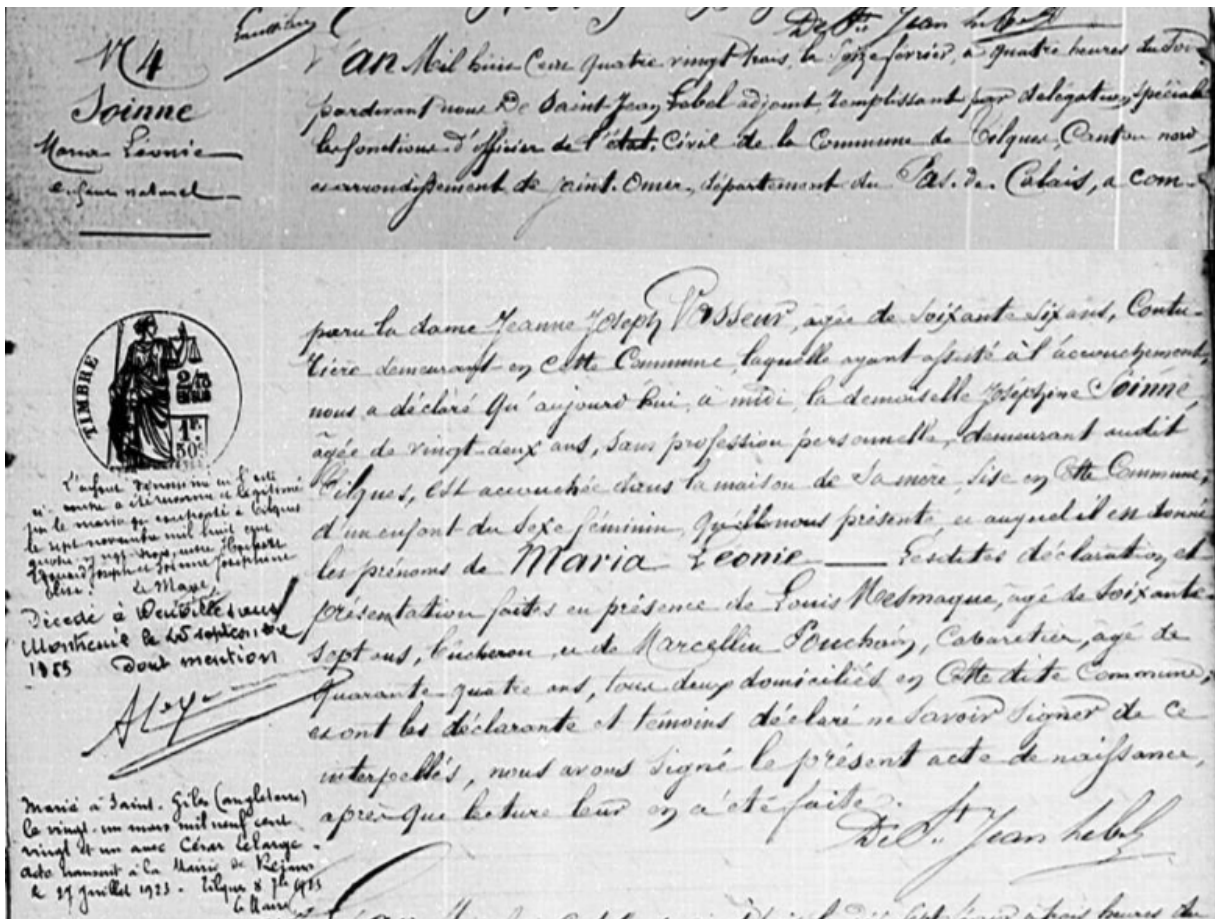
Enfant d'Alexandre & de Marie Decourt : Léon

Léon Aimé Alexandre Soinne, ° 30.01.1893 Serques

8^{ème} génération

Enfant de Jacqueline & d'Edouard Hochart : Maria

Maria Léonie Soinne, ° 16.02.1883 Tilques, + 25.09.1969 Neuville-sous-Montreuil



Oreiller du Roy

6^{ème} génération

Enfants de Parfait & de Pélagie Régnier : Lucie, Sophie, Joseph & Parfait

Lucie Pélagie Josèphe Soinne, ° 30.07.1821 Tilques, + 17.01.1882 Serques

* 20.07.1842 Tilques, Charles Auguste Joseph Platiau, ° 16.01.1819 Salperwick, + 18.11.1895 Serques

Sophie Rosalie Soinne, ° 05.07.1823 Tilques

* 09.06.1846 Tilques, ° Pierre Adrien Joseph Pepez, ° 05.07.1822 Aire-sur-la-Lys

Joseph Omer Soinne, ° 16.10.1825 Tilques, + 22.05.1848 Tilques

Parfait Joseph Soinne, ° 12.05.1837 Tilques, + 26.05.1887 Salperwick

* 01.02.1859 Salperwick, Emelie Martine Davion, ° 22.07.1837 Tilques, + 19.10.1873 Salperwick

7^{ème} génération

Enfants de Lucie & de Charles Platiau : Auguste, Elise, Bertin, Constantin & Lucie

Auguste Benoit Joseph Platiau, ° 30.11.1842 Tilques, + 01.07.1863 Serques

Clémentine **Elise** Platiau, ° 12.05.1848 Saint-Martin-au-Laert, + 08.01.1881 Serques

Bertin Valentin Joseph Platiau, ° 31.07.1856 Serques, + 23.07.1920 Moulle

* 19.12.1882 Serques, Augustine Eugénie Mièze, ° 21.01.1862 Serques, + 18.02.1943 Moulle

Constantin Joseph Platiau, ° 31.10.1857 Serques, + 23.02.1858 Serques

Lucie Ambrosine Marie Platiau, ° 09.04.1861 Serques, + 24.01.1897 Serques

* 27.09.1892 Serques, Victor Aimé Leclercq, ° 21.07.1866 Tilques

8^{ème} génération

Enfants de Bertin Platiau & d'Augustine Mièze : Elisa, Lucie, Auguste, Berthe & Marie

Elisa Lucie Marie Platiau, ° 05.05.1883 Tilques

Lucie Clémentine Platiau, ° 22.03.1886 Longuenesse

* 15.05.1911 Moulle, Ernest Edouard Léopold Duquesnoy, ° 28.04.1884 Moulle, + 09.07.1957 Saint-Omer

Auguste Bertin Platiau, ° 01.02.1888 Blendecques, + 06.09.1968 Blendecques

* 22.03.1920 Moulle, Berthe Blangy

Berthe Elise Marie Platiau, ° 07.07.1889 Salperwick

* 12.04.1920 Moulle, Lucien Marcel Victor Carré, ° ~1887, + 30.08.1985 Serques

Marie Platiau, ° ~1895 Salperwick, + 18.11.1900 Salperwick

Oreiller du Roy

7^{ème} génération

Enfants de Parfait Soinne & d'Emilie Davion : Arthur, Aimé, Emile, Elise & Louise

Arthur Parfait Fleury Davion, ° 29.05.1857 Salperwick

Aimé Omer Fleury Soinne, ° 03.01.1860 Salperwick

* 19.08.1889 Saint-Martin-au-Laërt, Irma Adélaïde Leblanc, ° 29.11.1857 Saint-Martin-au-Laërt

Emile Parfait Soinne, ° 29.08.1864 Salperwick

Elise Marie Clémence Soinne, ° 04.02.1867 Salperwick

Louise Marie Rosalie Soinne, ° 28.07.1868 Salperwick, + 17.08.1868 Salperwick

8^{ème} génération

Enfant d'Aimé Soinne & d'Irma Leblanc : Emile

Emile Louis Cyrille Parfait Soinne, ° 07.07.1892 Saint-Martin-au-Laërt, + 10.12.1973 Saint-Omer

* 03.03.1919 Saint-Omer, Marie Célestine Lourdeaux

9^{ème} génération

Enfant d'Emile Soinne & de Marie Lourdeaux : Bernard

Bernard Jules Marie Soinne, ° 25.05.1936 Saint-Omer, + 01.01.2021 Courtrai (Belgique)



Courtrai

Madame Marie-Françoise SOINNE-BARRAT, son épouse
Monsieur Nicolas SOINNE,
Charles et Louis,
Monsieur et Madame Nicolas-Emmanuel et Juliette SZYPULA-SOINNE,
Eléonore, Constant et Amaury,
ses enfants et petits-enfants

ont la tristesse de vous faire part du décès du

Professeur Bernard SOINNE

Agrégé des Facultés de Droit
Fondateur de la Revue des Procédures Collectives
Mandataire de Justice dans les régions Nord Pas-de-Calais pendant plus de 50 ans
Auteur de nombreux écrits juridiques
Auteur du Traité sur les Procédures Collectives

né à Saint-Omer, le 25 mai 1936 et décédé à Courtrai (Belgique), le 1^{er} janvier 2021.

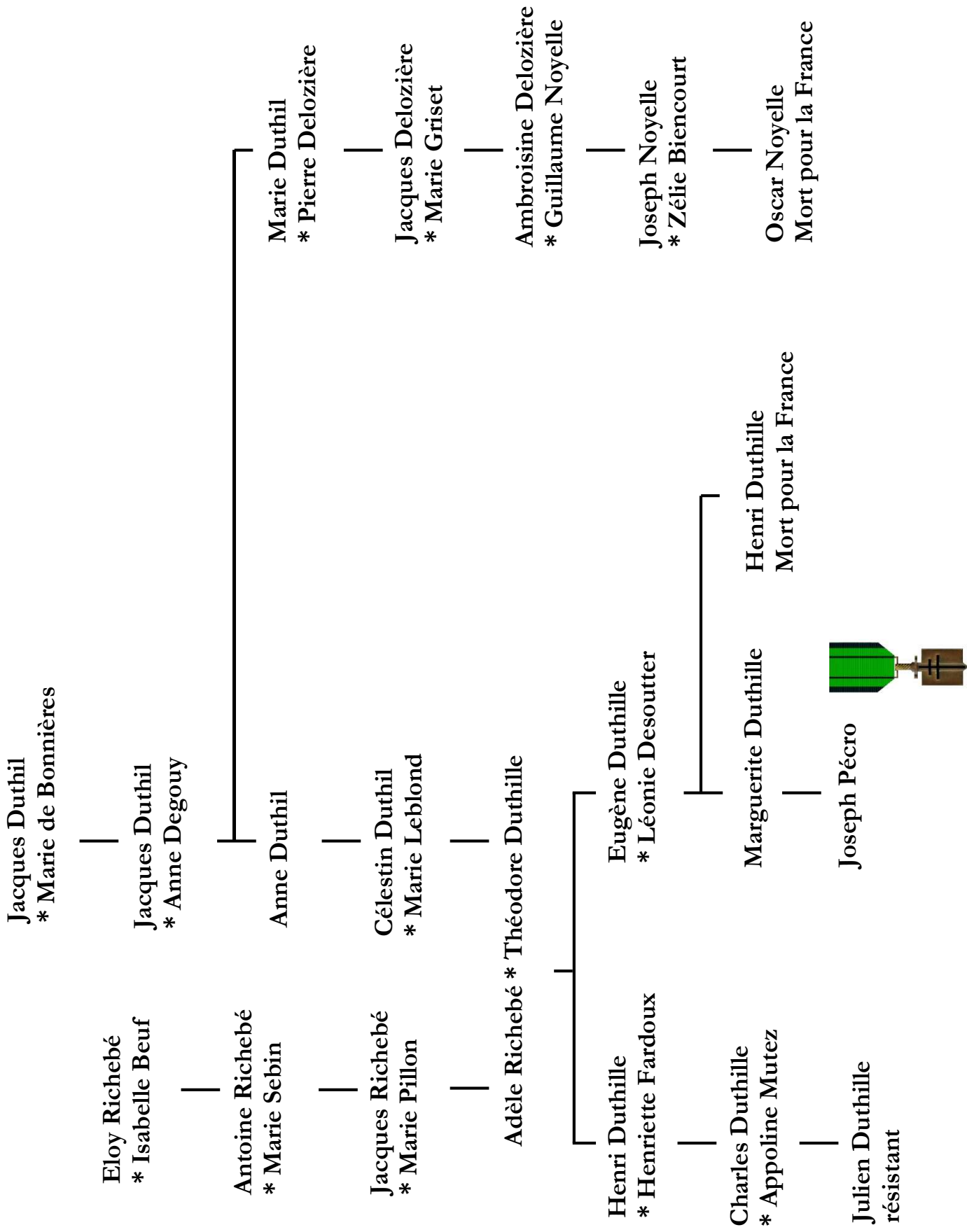
Passionné par le Droit, il s'y est consacré jusqu'à ses derniers jours.

En raison des circonstances sanitaires actuelles, la messe de funérailles, suivie de l'inhumation au cimetière du Bourg à Marcq-en-Baroeul, a été célébrée en l'église Saint-Barthélemy à Mouscron (Belgique), le jeudi 7 janvier 2021, à 10 heures, dans l'intimité familiale.

Les personnes qui le souhaitent peuvent déposer leurs condoléances et témoignages de sympathie par courrier postal :

Famille SOINNE-BARRAT,
Centre Funéraire LEROY-CRAYE
Boulevard des Alliés, 225 - B-7700 Mouscron

Le présent avis tient lieu de faire-part.



Jacques Duthil
* Marie de Bonnières

Jacques Duthil
* Anne Degouy

Marie Duthil
* Pierre Delozière

Anne Duthil

Jacques Delozière
* Marie Griset

Augustin Noyelle
* Sophie Véroux

Célestin Duthil
* Marie Leblond

Ambroisine Delozière * Guillaume Noyelle

Théodore Duthille
* Adèle Richebé

Victor Biencourt
* Claire Martin

Eugène Duthille
* Léonie Desoutter

Joseph Noyelle * Zélie Biencourt

Marguerite Duthille

Oscar Noyelle
Mort pour la France

Joseph Pécro



Jules Noyelle
* Cécile Cordier

Paul Noyelle
Mort pour la France

Victor Noyelle
Mort pour la France

Hortense Noyelle
* Adolphe Tartar

Florine Tartar
* Gustave Biencourt

Céline Tartar
* Eugène Descamps

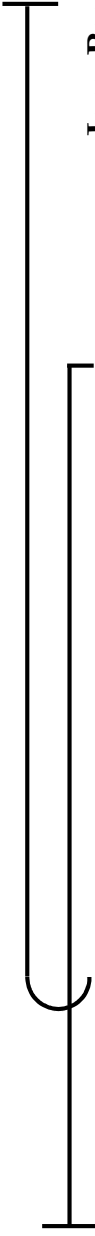
Gaston Biencourt
Mort pour la France

Angèle Descamps
* Fortuné Duchateau
Mort pour la France

Jacques Duthil
* Marie de Bonnières



Jacques Duthil
* Anne Degouy



Anne Duthil * François Brogniart



Célestin Duthil
* Marie Leblond



Jean Brogniart
* Jeanne Galet



Jacques Delozière
* Marie Griset

Auguste Brogniart
* Valentine Vospette



Théodore Duthille
* Adèle Richebé



Joseph Delozière
* Henriette Isard

Eugène Brogniart
* Marie Papegay



Eugène Duthille
* Léonie Desoutter



Marie Delozière * Léon Brogniart



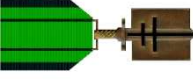
Marguerite Duthille



Gaston Brogniart
résistant, fusillé en 1943



Oscar Noyelle
Mort pour la France



Joseph Pécro

AMIAUX JEAN	HENIN GEORGES
BECLIN JEAN	JOLY EUGENE
BIENCOURT DESIRE	MARTEL AUGUSTE
BIENCOURT GASTON	MARTEL HENRI
BRULIN FERNAND	MARTEL MARIUS
CLABAUX GASTON	MARTEL RENE
CLABAUX JULIEN	MAMETZ JULES
CODEVELLE JOSEPH	NOYELLE OSCAR
CORDONNIER GEREM	NOYELLE PAUL
COUVREUR EMILE	NOYELLE VICTOR
CRETON ARMAND	OLIVIER PAUL
DARQUES VITAL	PAJARD ETIENNE
DECOBERT LUCIEN	PAJARD PAUL
DELBARRE LOUIS	PANNIER GEORGES
DELFORGE JEAN	PLATIAU JEAN
DESCAMPS EMILE	SEGOND FERNAND
DESCAMPS FELIX	SEGOND PAUL
DEZAELE AUGUSTE	SPEYER MICHEL
DUCHATEAU FORTUNE	THOMAS VICTOR
DUFLOS ALFRED	VELAY HENRI
DUTHILLE HENRI	VIGNON GASTON
FONTENIER FRANCOIS	WIDENT ARTHUR
HANNEQUIN ALBERT	WIDENT ERNEST




 CAPORAL JOSEPH PECRO
 11^e B.M.P.
 COMPAGNON DE LA LIBERATION
 7 AVRIL 1918 / 10 AVRIL 1945
 MORT POUR LA FRANCE
 PATRIAM SERVANDO - VICTORIAM TULIT
 (EN SERVANT LA PATRIE, IL A REEMPORTE LA VICTOIRE)